PAROISSE

DE

La Sainte Famille de Jesus-Marie-Joseph

DE BOUCHERVILLE.

Le temps est aux recherches historiques. Tous les amis de leur pays veulent donner une page à l'histoire nationale. Poussé par ce mouvement général et plus encore par une indication naturelle, M. Thomas Pepin, dont nous déplorions la perte il y a quelques mois, s'était occupé depuis quelques années, dans les courts moments de loisir que laisse à un curé l'accomplissement de son ministère, à faire, lui aussi, des recherches sur l'histoire de la paroisse dont il fut curé durant trente-six ans.

C'est le fruit de ses recherches que nous offrons aujourd'hui au public et surtout à ses chers paroissiens comme gage de son attachement pour eux, et de sa vraie reconnaissance pour le bonheur et la satisfaction qu'ils lui ont procurés par leur conduite constamment honnête et chrétienne.

En relisant ces pages, ils verront combien pieuses et ferventes furent les premières familles qui vinrent s'établir dans cette paroisse bénie, et, comme " noblesse oblige," ils se feront un devoir de perpétuer au milieu d'eux les nobles traditions d'honneur, de probité et de vertu qui distinguèrent si bien leurs ancêtres.

I.

Boucherville, primitivement les *Iles Percées*, est une de ces charmantes paroisses comme il y en a tant dans notre chère patrie, où règnent la paix, le bonheur et cette aisance dorée tant vantée par le poëte. Agréablement située sur la rive sud du majestueux St. Laurent, à neuf milles de Montréal, elle a devant elle une multitude de petites îles qui lui donnent un caractère tout-à-fait champêtre. C'est dans ces îles, riantes oasis, que, dans la belle saison, les citoyens de Montréal aiment à venir respirer le grand air, et se préserver, à l'ombre de leurs verts bocages, des ardeurs du soleil. Une de ces îles est encore la propriété d'un des descendants du fondateur de cette paroisse, M. Thomas Boucher de Grosbois, mort il y a quelques années, et qui a laissé pour héritier de son nom un fils, M. Thomas Boucher de Grosbois, qui, après un brillant cours d'études au petit Séminaire de St. Sulpice de Montréal, cultive aujourd'hui la terre de ses ancêtres ; il est juge de paix.

Boucherville doit son nom à son illustre fondateur, M. Pierre Boucher, (1) seigneur primitif des *Iles Percées*. Ce grand homme, remarquable autant par sa piété que par sa bravoure et son habilité dans les combats, voulant se retirer des embarras et des affaires du monde vint, en 1668, se fixer dans sa seigneurie des *Iles Percées*, qu'il nomma Boucherville. Il abandonna en conséquence en faveur de son gendre, M. Gauthier de Varennes, le poste de gouverneur des Trois-Rivières qu'il occupait déjà depuis plusieurs années, à la grande et générale satisfaction des habitants. Ce poste lui avait été confié en récompense des services dont la colonie lui était redevable. En effet, M. de la Potherie, étant gouverneur des Trois-Rivières, fut obligé de s'absenter pour se rendre à Québec, où l'appelaient des affaires importantes. M. Boucher reçut une commission pour commander en son absence. Ce fut dans ce temps, au mois de juin 1653, que les Agniers

(1) Voir Appendice A.

(Iroquois), au nombre de six cents, vinrent assiéger le bourg des Trois Rivières. M. Boucher n'avait à opposer à cet ennemi cruel et formidable que quarante-cinq à quarante-six hommes, y compris les vieillards et les enfants. Cependant, le brave commandant ne se déconcerte pas ; sans tenir compte du grand nombre il les reçoit à coups de canon. Il exhorte ses hommes à faire vaillamment leur devoir, puis se recommandant à la puissance du Dieu des batailles, il attend l'ennemi de pied ferme. En voyant le calme et la tranquillité de leur chef, les hommes un moment effrayés, reprennent courage. Malgré leur grand nombre et leur bravoure incontestable, les Iroquois sont repoussés avec perte et forcés de conclure une paix fort avantageuse à la Nouvelle-France. Cette action hardie sauva les Trois-Rivières. En vertu de ce traité, ils s'engageaient à remettre tous les prisonniers qu'ils avaient, soit dans leurs armées, soit dans leurs villages. Ils exécutèrent fidèlement cet engagement, et au mois d'août de la même année, ils ramenèrent à Québec tous les prisonniers, parmi lesquels se trouvait le R. P. Poncet, jésuite, depuis quelque temps captif chez ces barbares. (1)

En voyant M. Boucher, après ce beau fait d'armes, le Gouverneur de la Nouvelle France lui dit, en l'embrassant : " Ah ! que vous avez eu de bonheur d'avoir bien conservé votre poste, car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu. Mais que puis-je faire pour vous récompenser ? Le pays est

(1) Le R. P. Joseph Poncet, Jésuite, né à Paris en 1608, arriva à Québec le 1er. août 1639 ; 1er. missionnaire à Ville-Marie, du 18 mai 1642 au 30 mars 1644 ; il y baptisa, le 28 juillet 1642, le premier sauvage qui y fut chrétien, dont les parrains et marraines furent M. de Maisonneuve et Melle. Jeanne Mance. Le 20 août 1653, le R. P. Poncet fut fait prisonnier au Cap Rouge par les Iroquois, qui y avaient massacré plusieurs français ; il fut conduit au milieu de leur nation, et subit de leur part un cruel martyr. Ses mains mutilées furent en partie brulées avec des charbons ardents. Il obtint cependant sa délivrance et put retourner à Québec où il arriva le 5 novembre de la même année. Il partit pour la France le 18 septembre 1657, et mourut à la Martinique le 18 juin 1675, âgé de 65 ans.

si pauvre qu'il n'y a pas de quoi payer les officiers. Tout ce que je puis, c'est de vous donner le commandement d'une place que vous avez si bien défendue." M. de Mezy le nomma gouverneur des Trois-Rivières, poste qu'avait occupé en 1649 M. le Gardeur de Tilly et que remplissait alors M. Jacques Leneuf de la Poteterie. (1) C'est à cette même héroïque défense que M. Boucher dut de recevoir quelques années plus tard des lettre de noblesse. Jamais homme ne les mérita mieux. (2)

Rien n'est beau, rien n'est digne, rien n'est touchant, comme les motifs qui engagèrent M. Boucher à quitter le poste honorable de Gouverneur des Trois-Rivières pour venir s'établir à Boucherville. Il les a consignés par écrit, afin de pouvoir se les remettre sous les yeux si jamais il venait à les oublier. Voici comment il s'exprime lui-même dans les mémoires qu'il a laissés sur ce sujet, et que notre ami, l'honorable M. Charles Boucher de Boucherville (aujourd'hui premier ministre), digne héritier du nom et des nobles qualités du glorieux fondateur de cette paroisse, a eu l'extrême obligeance de nous passer.

" Ce qui m'engage à aller m'établir dans ma seigneurie des *Iles Percées*, que j'ai nommées Boucherville c'est :

1o Pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière. Ainsi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en être bientôt chassée.

2o C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde qui ne sert qu'à nous détourner de Dieu, et nous occuper de la bagatelle et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et de celui de toute ma famille.

3o C'est pour tâcher d'amasser quelque peu de bien

(1) Voir Appendice B.

(2) Voir Appendice C.

par les voies les plus légitimes qui se puissent trouver, afin de faire subsister ma famille, faire instruire mes enfants en la vertu, la vie civile, et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera, et ensuite les pourvoir chacun dans la condition où il plaira au Seigneur.

C'est, enfin, qu'il me semble que j'aurai plus de moyen de faire du bien au prochain et d'assister les pauvres, que dans le poste où je suis où mes revenus ne suffisent pas pour faire ce que je voudrais, ayant d'ailleurs une grande famille (1) ce qui fait que je n'ai à présent que presque le désir et la bonne volonté! Peut-être dans la suite me trouverai-je en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ai vu pratiquer à un grand homme de bien, ce que je ne pourrais faire demeurant ici. Pour y réussir je prie notre bon Dieu par les mérites et l'intercession de son fidèle serviteur, le père de Brébœuf, (2) de m'en faciliter l'établissement si c'est pour sa gloire et le salut de mon âme et celui de toute ma famille, sinon qu'il ne permette pas que j'en vienne à bout, ne voulant rien que sa sainte volonté."

On vante beaucoup et avec raison le noble désintéressement, les vues pieuses et élevées des fondateurs de Ville Marie, mais les sentiments qui animaient M. Boucher, en venant établir Boucherville ne sont ni moins dignes, ni moins honorables. Dieu sans doute a eu pour agréables des vues si propres à favoriser ses intérêts, à étendre la gloire de son règne, et il s'est plu à répandre les bénédictions les plus signalées sur la famille du vénérable Pierre Boucher, ainsi que sur la paroisse qui se glorifie de l'avoir pour fondateur.

Sous la direction d'un homme si plein d'activité, d'é-

(1) Voir Appendice D.

(2) Le R. P. Jean de Brébœuf, jésuite, né le 25 mars 1593, en Normandie, France, vint à Québec le 19 juin 1625, avec M. de Champlain. Le 16 mars 1649, les Iroquois s'étant emparé de la bourgade de St. Louis, chez les Hurons, où il travaillait avec le R. P. Gabriel Lallemand S. J., firent prisonniers ces deux pères, et leur firent subir, le même jour, le plus cruel martyr dans la bourgade de Saint Ignace.

nergie, et animé d'intentions si honorables, Boucherville prit en quelques années de rapides développements. Treize ans seulement après l'arrivée de M. Boucher, on comptait déjà dans cette paroisse trente-neuf habitants, comme en fait foi le recensement de 1681.

Comme il serait trop long et d'ailleurs sans intérêt pour les lecteurs, de citer tous les noms des habitants qui se trouvaient alors à Boucherville, nous citerons seulement ceux que l'on retrouve encore dans la paroisse :

Pierre Boucher, seigneur,
Jeanne Crevier, son épouse.

M. Boucher avait treize enfants.

Il avait 8 fusils, 3 pistolets, 3 bêtes à cornes et 100 arpents de terre.

Pierre Larrivée,
Denise Beauchamp.

Un enfant.

Il avait 2 bœufs et 8 arpents de terre.

Denis Véronneau,
Marguerite Bertaulx.

Trois enfants.

Il avait 4 bêtes et 11 arpents de terre.

Pierre Bourgery,
Marie Boulard.

Cinq enfants.

Il avait 7 arpents de terre.

Joachim Reguindos,
Magdeleine Hanneton.

Cinq enfants.

Il avait 4 bêtes à cornes et 8 arpents de terre.

Lucas Loyseau,
Françoise Cive.

Cinq enfants.

Il avait 2 bêtes à cornes et 6 arpents de terre.

François Quintal, tailleur,
Marie Gauthier.

Il avait un fusil, une vache et 6 arpents de terre.

Jean Vinet,
Jeanne Etienne.
Trois enfants.
Il avait 4 bêtes à cornes et 7 arpents de terre.

François Pillet, charpentier,
Françoise Loisel.
Quatre enfants.
Il avait 3 bêtes à cornes et 13 arpents de terre.

Louis Robert, (Lafontaine), cordonnier.
Marie Bourgery. (1)
Quatre enfants.
Il avait 2 vaches.

Désir Viger,
Catherine Mootier.
Six enfants.
Il avait un fusil, 9 bêtes et 6 arpents de terre.

François Séguin, tisserand,
Jeanne Petit.
Quatre enfants.
Il avait 5 bêtes et 6 arpents de terre.

Jacques Bourdon,
Marie Ménard. (2)
Trois enfants.
Il avait une vache et 2 arpents de terre.

Ainsi, d'après le recensement de 1681, il y avait alors à Boucherville trente-neuf familles qui formaient une population de 179 âmes. Et il y avait dans toute l'étendue de la paroisse 322 arpents de terre propres à être ensemencées.

III.

Un des premiers soins des habitants en s'établissant à Boucherville fut de construire un fort, chose néces-

(1) Ancêtres du R. P. C. Robert, de la compagnie de Jésus, et de M. Rémi Robert, ancien curé de l'Acadie.

(2) Marie Ménard, fille de M. Jacques Ménard-Lafontaine, et de Dame Catherine Fortier, ancêtres de Sir Louis-Hypolite Lafontaine.

saire en ces temps-là pour se mettre à l'abri des incursions fréquentes et si soudaines du cruel Iroquois.

On donna à ce fort le nom de Fort St. Louis, probablement en l'honneur du grand roi Louis XIV, qui illustrait à jamais son nom en l'attachant à son siècle. Ces fortifications dont on voyait encore les ruines il n'y a que quelques années, se trouvaient à l'entrée d'une petite rivière désignée tantôt sous le nom de ruisseau St. Jean, tantôt sous celui de Rivière Sabrevois, parcequ'elle traverse le fief Sabrevois. C'est dans l'enceinte de ces remparts que M. Boucher fit bâtir, à ses frais, la première petite chapelle où se réunirent les nouveaux colons de Boucherville, pour rendre à Dieu leurs hommages, et lui demander sa toute puissante protection. Cet emplacement est aujourd'hui la propriété du dernier rejeton d'une des plus nobles familles du pays, M. Joseph-Antoine Boucher de la Broquerie. (1)

Là, seul avec une sœur digne par ses vertus et ses éminentes qualités d'être la mère d'une de nos gloires religieuses et nationales, Mgr. Alexandre Taché, archevêque de St. Boniface, il coula sa vie en faisant le bien et en partageant sa fortune avec les pauvres. Personne mieux que M. de la Broquerie et son illustre sœur, Madame Taché, n'étaient dignes d'habiter ces lieux où ont retenti pour la première fois les louanges qu'adressèrent à leur Dieu les premiers habitants de Boucherville. La maison qu'habite M. de la Broquerie est la même qu'habitait le fondateur de Boucherville. (2)

Mais cette chapelle ou Fort St. Louis, n'était que temporaire, car, en 1670, M. Pierre de Caumont, second desservant de Boucherville, fit bâtir une chapelle en bois, longue de 50 pieds et large de 35, à l'endroit même

(1) Voir Appendice E.

(2) Madame Taché, après une cruelle maladie, pendant laquelle elle donna constamment des preuves de l'énergie de son âme et de sa piété forte et éclairée, dut se séparer de son frère bien-aimé, lui donnant rendez-vous au ciel. Mme. Taché est morte le 23 juillet 1871, à l'âge de 72 ans et 11 mois, et fut inhumée le 25, sous les voûtes de l'église, par son fils Mgr. l'archevêque de St. Boniface. Voir appendice F.

où est l'église actuelle sur un terrain donné par M. Boucher, mais dont il ne passa contrat que plusieurs années après.

Voici les termes de ce contrat : ils sont dignes de la générosité et de la grande foi du donateur.

" Le 28 sept. 1685, est comparu devant moi, " Le Notaire Royal Adhémar," Sieur Pierre Boucher, lequel a dit et déclaré que dans le pieux dessein qu'il a toujours eu que l'Eglise paroissiale de Boucherville fût bâtie et située sur la terre seigneuriale et dominale, il avait dessein projeté de donner et délaisser en pur don à toujours et à jamais sept à huit arpents de terre sur lequel est actuellement bâtie l'Eglise du dit Boucherville, avec le cimetière, en attendant qu'il passât contrat de donation ; qu'il a entendu et entend en faire, et que voulant et souhaitant encore contribuer à l'avenir à la subsistance du curé ou prêtre qui en fera les fonctions en la dite église, à cet effet et pour cette cause, il reconnait et confesse donner, céder et délaisser..............en pure et pleine propriété sept à huit arpents de terre........ Et ce don il le fait sans autres prétentions de sa part que de participer aux bonnes œuvres et dévotes prières qui se feront en la dite église." (1)

Comme les habitants avaient épuisé leurs modiques ressources pour construire cette nouvelle église, il leur fut impossible de bâtir un presbytère pour le curé ou prêtre desservant ; M. Boucher, avec une générosité digne de tout éloge, se chargea alors de le recevoir chez lui. Ce fait, attesté par les archives de Québec, est encore confirmé par la tradition qui porte que M. Boucher avait fait bâtir une maison longue et étroite, qu'une partie était réservée pour lui et sa famille, une autre pour le curé et une troisième pour les religieuses de la Congrégation qui, avant qu'elles eussent à Boucherville un établissement, venaient tous les ans, en été, y passer quelques mois pour enseigner le catéchisme et la lecture aux petits enfants.

(1) L'arpentage de ce terrain se fit par M. Radisson, arpenteur, en 1698.

IV

Le premier prêtre qui vint exercer le saint ministère à Boucherville se nommait HUGUES POMMIER. Le premier acte inscrit dans les régistres est l'acte de baptême d'une fille nommée Marie-Magdeleine, dont le père s'appelait Charles. Cet acte est du 17 novembre 1669. Le 20 mai de l'année précédente le R. P. Jacques Marquette, le même qui a découvert le Mississippi, suppléait les cérémonies du baptême à une petite fille sauvage ondoyée à Saurel par M. Morel, prêtre.

On voit au premier régistre de la paroisse de Boucherville un précieux autographe parfaitement conservé ; c'est celui du R. P. Jacques Marquette, jésuite, célèbre par sa découverte du Mississippi en 1673, avec M. Louis Jolliet, depuis l'embouchure du Ouisconsin jusques aux Arkansas. Cet autographe, l'unique peut-être au pays, est de 1668 :

Je Jacque Marquette, de la compagnie de Jésus ay donné les cérémonies à Marie fille Victor *Ki8enta8e* (qui a perdu la voix) et Antoinette de *Misk8minich* (la graine rouge) aagé de 2 mois et ondoyé à Saurel par M. Morel, prestre. Le parrain Ignace Boucher et la marraine Marie Boucher. Le 20 may 1668.

Pendant les douze mois qu'il demeura à Boucherville, M. Pommier ne fit que quatre baptêmes, point de mariage ni de sépulture.

V.

M. PIERRE DE CAUMONT succéda à M. Pommier. Dès son arrivée il se mit à construire la chapelle dont nous avons déjà parlée. Il demeura à Boucherville à deux reprises différentes, la 1ère. de 1670 à 1678, la 2me. de 1680 à 1688. Voulant reconnaître son mérite et s'éclairer de ses conseils, Mgr. François de Laval de Montmorency, 1er. évêque de Québec, le fit en 1675 chanoine de l'église cathédrale de Québec. En même temps et quoiqu'il ne fut pas grand vicaire, il reçut le pouvoir d'accorder des dispenses de bans de mariage.

Il parait qu'à cette époque les parents étaient bien négligents pour faire baptiser leurs enfants, et ne se fai-

saient pas de scrupules de les faire baptiser à la maison sans nécessité ; car une ordonnance de Mgr. de Laval, inscrite dans le régistre du temps, interdit l'entrée de l'église pour un mois aux pères et mères qui retarderaient de faire baptiser leurs enfants, ou qui les feraient baptiser à la maison, sans qu'ils fussent en danger de mort, et en cas de coutumace l'évêque menaçait de l'excommunication.

VI.

Le 21 mai 1691, nous trouvons la bénédiction de la première cloche qu'il y ait eu à Boucherville. M. Pierre Rodolphe Guybert de la Saudrays, fit au milieu de tout son peuple, cette imposante cérémonie. Cette cloche, qui reçut le nom de *Marie-Jeanne*, eut pour parrain M. Ignace de Grosbois et pour marraine, Melle Jeanne Boucher, sa sœur, tous deux enfants de M. Pierre Boucher, seigneur de la paroisse. Les religieuses hospitalières de Ville-Marie l'avaient vendue à la fabrique de Boucherville pour la somme de deux cents francs. Elle fut montée dans le clocher la veille de la grande fête de l'Ascension, (le 23 mai 1691). Pour la première fois, à Boucherville, le jour du triomphe glorieux du Sauveur fut annoncé aux habitants par les sons joyeux de la petite cloche qu'ils venaient de se procurer. Nous trouverions bien grêle le son d'une cloche de deux cents francs, nous qui sommes habitués aux magnifiques carillons que nous entendons tous les dimanches et souvent même la semaine. Mais les sons de *Marie-Jeanne* durent paraître pleins d'harmonie à ces braves et honnêtes colons dont plusieurs n'avaient peut-être pas entendu le son d'une cloche depuis leur départ de la vieille France. (1)

L'année suivante (1692) la paroisse était érigée canoniquement sous le vocable de *Sainte Famille de Jésus-Marie-Joseph*. Le décret d'érection nommait en même temps M. Guybert de la Saudrays curé de la nouvelle paroisse canonique.

(1) Voir Appendice G.

"Indeò invocato nomine divino dictam parochiam sub titulo Sanctæ Familiæ...sub omni moda juridictione nostrâ et successorum nostrorum Quebecensium Episcoporum, super decimas ereximus et per presentes erigigimus. Curam autem dictæ parochiæ cujus electio, nominatio, collatio et provisio ad nos et successores nostros pleno jure attinebit majistro P. R. Guybert de la Soudrays, presbytero orthodoxo, digno, capaci et idoneo reperto concessimus et concedimus, volentes et statuentes ut parochiani sumptibus suis dictam parochiam, debite perpetuòque ornent et decorent. Et ut dictus Rector victum et vestitum debite et honestè habeat, illi decimas omnes cujuscumque generis, oblationes quascumque intra missarium solemnia, factas, cæteraque alia jura parochialia à nobis decernenda et constituenda adjudicavimus et assignavimus, assignamus et adjudicamus."

Ce décret d'érection canonique ne fut confirmé par l'autorité civile que le 3 mars 1722.

M. de la Saudrays, qui fut le premier curé fixe (1) de Boucherville, sut tellement s'attirer l'affection de ses paroissiens, qu'ayant été rappelé, ils adressèrent à l'évêque de Québec une lettre touchante, suppliant sa grandeur de leur rendre leur curé. L'évêque y consentit et leur écrivit une lettre fort élogieuse et pour le pasteur et pour le troupeau.

" Le désir, dit Monseigneur, que vous m'avez témoigné de retenir Monsieur de la Saudrays vostre curé, m'a paru si louable que je n'ai rien omis pour le satisfaire. Je crois aussi que Dieu à qui vous vous êtes adressés par vos prières a béni vos intentions et le soin que j'ai pris de les faire réussir. Enfin j'ai obtenu de Monsieur Dol-

(1) Boucherville a eu deux curés fixes, savoir, M. de la Saudrays, de 1703 à 1716, qu'il remit son titre, et M. Marchand qui mourut titulaire. La démission du premier de ces messieurs est attestée aux régistres même, par M. Saladin, son successeur, qui formule ainsi la première entrée qu'il y fait : " Par moi prêtre soussigné " faisant les fonctions curiales en qualité de missionnaire, *depuis " que M. de la Saudrays s'est démis de la qualité de curé fixe ;* " en foi de quoi j'ai signé le présent acte ce 28 nov. 1716."

" SALADIN, *ptre.*"

lier (1) qu'il ne laisserait pas plus longtemps un troupeau si affectionné et son pasteur privé de sa présence. Le plaisir qu'il nous fait à vous et à moi est d'autant plus considérable qu'il se prive lui-même et son séminaire d'un sujet dont il a grand besoin. Mais il ne peut rien refuser à son évêque et votre évêque ne peut rien refuser à des paroissiens qui ont un amour si ardent et si sincère pour leur père. Recevez-le donc de ma main, une seconde fois je vous le renvoye, profitez d'autant plus de ses instructions que vous avez eu plus de craintes de le perdre et que j'ai eu moi-même plus de peine de le rendre. Vous m'avez demandé que j'en fisse un curé fixe : je le fais de tout mon cœur. Mais souvenez-vous que le véritable moyen de le fixer, c'est de faire fructifier de plus en plus la divine semence qu'il répandra dans les cœurs. Adieu, mes chers enfants, Je suis tout à vous en Notre Seigneur et en sa très-sainte Mère."

Ces nobles sentiments de respect, d'amour et d'attachement que les habitants de Boucherville avaient pour M. de la Saudrays, ils les ont toujours conservés pour tous les prêtres qui ont exercé au milieu d'eux le saint ministère, et il n'en est aucun dont le départ ou la mort n'ait excité leurs regrets.

Au reste, pour ce qui est de M. de la Saudrays, il était bien digne de l'attachement que ses paroissiens lui témoignaient, car il leur rendit des services importants.

(1) M. Frs. Dollier de Casson, 4ème. Supérieur du Séminaire St. Sulpice de Montréal, de 1671 à 1674, arrivé en Canada le 7 septembre 1666, et mort à Montréal, le 27 septembre 1701, à 65 ans, auteur de l'*Histoire du Montréal* publiée, en 1869, par la Société Historique de Montréal, 296 in 8o. Cette société a publié plusieurs autres mémoires, entre autres; En 1859, *De l'Esclavage en Canada*, 64 pp.; *De la Famille des Lauson*, 96 pp.; *Vice-Rois et Lieutenants Généraux des Rois de France en Amérique*, 26 pp.; En 1860 *Ordonnances de M. de Maisonneuve 1er. Gouverneur de Montréal*, 24 pp.; *Guerre de* 1812 *à* 1815, *Bataille Navale du Lac Champlain*, par un témoin oculaire, 12 pp.; En 1872, *Règne Militaire en Canada*, ou *Administration Judiciaire de ce pays par les Anglais*, du 8 septembre 1760 au 10 août 1764, 328 pp.; En 1875, Voyage de *MM. Dollier de Casson et de Galinée* 1669-70, 34 pp.; même format, etc.

C'est lui en effet qui procura à la paroisse un couvent qu'il fit bâtir en grande partie à ses propres frais.

Déjà, depuis longtemps, les bonnes religieuses de Notre-Dame venaient tous les ans, dans la belle saison, faire l'école et le catéchisme aux enfants de la paroisse; mais ce ne fut que vers la fin du 17ème. siècle qu'elles y eurent un établissement permanent. M. Faillon les fait arriver en 1703, mais sur ce point il fait erreur, car cette même année, le 14 février, on voit dans les régistres l'acte de sépulture d'une sœur de la Congrégation, Marie-Renée Gagnon, en religion sœur Ste Agnès. Il est donc certain qu'avant 1703 les sœurs de la Congrégation étaient déjà établies à Boucherville, puisqu'elles n'ont pas du et elles n'ont pas même pu venir prendre possession de leur maison en hiver. En outre, une tradition soigneusement conservée dans la paroisse atteste que la sœur Bourgeois elle-même vint à Boucherville pour visiter l'établissement de la Congrégation, qu'elle donna elle-même les divisions du couvent que l'on était à construire. Ce doit donc être avant 1703, puisque cette sainte fondatrice est morte au commencement de l'année 1700. (1) Boucherville se glorifie d'avoir vu dans l'enceinte de ses murs, cette illustre femme, gloire si pure de son sexe, comme il se glorifie de posséder depuis plus d'un siècle et demi ses dignes filles, émules de son zèle. C'est sans doute à ces sages et pieuses institutrices qu'il faut rapporter en partie la gloire d'avoir conservé la piété, la ferveur au sein de la paroisse. Les pieux enseignements, les sages leçons du couvent, en se gravant dans la mémoire des élèves, en préservèrent plus d'une des dangers qui les attendaient à leur entrée dans le monde. Elles perpétuèrent dans les familles les sages traditions de vertu, d'honneur, de probité et exercèrent, par leur bonne éducation, leur science de la religion, et leur fidélité à

(1) Marguerite Bourgeois naquit à Troyes, en Champagne, France, le Vendredi-Saint, le 17 avril 1620. Elle arriva à Montréal le 16 novembre 1653, et commença dès 1653 à instruire les jeunes filles, en allant de maison en maison. Elle mourut à Montréal, le 12 janvier 1700, à l'âge de 79 ans, 5 mois et 26 jours.

la pratiquer, une influence salutaire sur la société. Les grands services que les religieuses de la Congrégation ont rendus à la paroisse dès les premières années de son établissement se continuent encore aujourd'hui. Le pensionnat compte maintenant, année commune, 40 pensionnaires, avec 60 ou 70 externes ou demi-pensionnaires. L'éducation qu'on y donne est en rapport parfait avec la mission qu'ont à remplir dans le monde les jeunes personnes du sexe.

Mais si l'éducation des filles a toujours été soigneusement cultivée, les garçons n'ont pas été négligés, car dès 1689, il y avait une école pour ces derniers, tenue par M. Bausault. Aujourd'hui, il y a, dans la paroisse, à part le couvent, quatre écoles fréquentées par plus de 200 enfants. Trois de ces écoles sont tenues par des maîtresses, et la quatrième par les Clercs Viateurs. Ces religieux, qui, depuis leur arrivée en Canada, ont déjà rendu tant de services à l'éducation, furent appelés à prendre la direction de l'école modèle du village, en 1856. L'estime générale dont ils jouissent peut se calculer par le nombre des élèves qui fréquentent leur maison. Ce nombre s'élève chaque année de 110 à 120. Aussi l'éducation que donnent ces bons religieux qui, ne travaillent que pour la gloire de Dieu, sans aucun motif d'intérêt personnel, est bien propre à contenter les plus difficiles. Les enfants apprennent, sous leur charitable direction, tout ce qui fait l'honnête homme, le bon citoyen, le chrétien fervent, en même temps qu'ils reçoivent une instruction utile et solide. Puisse la paroisse avoir le bon esprit de conserver toujours ces guides sages et éclairés de l'enfance ! C'est chose si nécessaire dans les jours mauvais où nous vivons.

Revenons maintenant à M. de la Saudrays et à ses œuvres. Sentant qu'un des moyens les plus puissants de conserver la ferveur dans une paroisse est de cultiver la dévotion à la sainte Vierge, il établit une congrégation pour les hommes, ou plutôt il la trouva tout établie et n'eut qu'à diriger le zèle et l'activité de ses membres. Dès l'origine de la paroisse, les hommes avaient une chapelle particulière où, après les rudes

travaux de la semaine, ils se réunissaient tous les dimanches pour chanter les louanges de l'auguste Reine du ciel. C'est ce qu'atteste l'acte de donation que M. Boucher fit à la révérende sœur Marguerite Lemoine,(1) 3ème. supérieure de la Congrégation, daté de 1699. Dans ce contrat, passé le 7 mars 1705, il est dit : " En outre, moyennant que la chapelle de la Congrégation de la Ste Vierge, qui est présentement située sur le dit terrain, y demeurera pour y faire les prières que les congréganistes du dit lieu ont accoutumé d'y faire, sans cependant pouvoir agrandir ou transporter en d'autres endroits du dit terrain concédé que l'endroit qu'elle a à présent, et au cas que le dit Sieur Boucher ou autres tenant sa place en la Congrégation, voulut la transporter ou en faire une autre hors du dit terrain, etc."

C'est à la pieuse initiative de M. Boucher qu'est dû l'établissement de la Congrégation de la Ste. Vierge. Lui-même fit bâtir à ses frais la chapelle des congréganistes. Il sentait, ce grand chrétien, qu'il avait besoin de la protection du Ciel pour réussir dans l'établissement de sa seigneurie. Il comprenait que rien mieux que la dévotion à la Ste. Vierge ne pourrait conserver les mœurs des colons qu'il avait choisis entre les plus honnêtes et les plus vertueux.

Et à cette époque de périls et de dangers incessants, où les habitants étaient à chaque instant exposés aux attaques d'ennemis qui faisaient impitoyablement tomber sous les coups du terrible *tomahawk* les têtes de ceux qui tombaient entre leurs mains, naturellement on se rangeait avec empressement sous la blanche bannière de Celle qui en tout temps, a été regardée comme le secours des chrétiens. Aussi cette Congrégation, dont M. Boucher fut le premier président, n'a pas peu contribué à conserver parmi les hommes un esprit de foi et de piété remarquables. Les premiers

(1) Sœur Marguerite Lemoine, du Saint-Esprit, née à Villemarie, le 3 février 1664. Elue supérieure le 28 juin 1698, elle gouverna la communauté pendant dix années consécutives ; morte à Ville-Marie le 21 février 1746, à l'âge avancé de 82 ans, c'était la 84e sœur morte de cette communauté. Le nombre de sœurs mortes jusques aujourd'hui, est de 274.

citoyens, les nobles, et il y en a beaucoup qui ont vécu à Boucherville, se faisaient un devoir d'être membres de cette Congrégation, et se montraient en toute circonstance les généreux et dévoués enfants de Marie.

En 1740, la chapelle des Congréganistes, bâtie sur le terrain des sœurs, tombant en ruines, on en construisit une nouvelle à l'endroit où est maintenant le presbytère. On a retrouvé, il y a quelques années, une plaque de plomb, renfermée dans la première pierre de cette chapelle, dédiée à la Ste. Vierge, et portant cette inscription :

D. O. M.

Anno salutis M.DCC.XXXX. vacante sede
ponticali Ludovici decimi quinti Regni XIIII capella
Sanctæ Mariæ virgini sacra, fœlicibus auspiciis in-
choat. Lapidem primariam aquà lustrali piatum
solemni ritu in fondamentis (1) collocant D. petrus
De Boucherville dominus parochiæ,
Et D. Stephanus Marchand Ejusdem loci
parochus die 29 junii, anni supradicti
Ad majorem Dei gloriam.

On remarquait dans cette chapelle, qui fut réparée plus tard par M. Connefroy, un petit navire suspendu à la voûte et qui était l'œuvre de M. Connefroy luimême. Ce petit vaisseau, transporté dans l'église, lors de la démolition de la petite chapelle de la Congrégation en 1832, a été brûlé dans l'incendie de 1843. Les habitants l'ont beaucoup regretté, car il leur rappelait le souvenir d'un pasteur tendrement aimé et qui, après avoir dirigé son troupeau avec beaucoup de zèle, de science et de dévouement, était allé recevoir au Ciel la récompense due à ses travaux et à ses mérites. (2)

(1) fundamentis.

(2) Cette maison de Boucherville a changé de local depuis le 24 juiu 1843, qu'un incendie consuma la maison de 1703, qui n'a point été rebâtie depuis.

Le 5 décembre 1844, la Fabrique donna aux sœurs la possession d'une maison nouvelle, acquise de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, lequel l'avait eue par testament de feu Mgr. Tabeau. C'était l'ancienne maison de feu M. Joseph Quesnel, natif de St Malo, mar-

VII

L'année 1717 fut une année de deuil pour la paroisse qui vit mourir son illustre fondateur. Parvenu à une extrême vieillesse, M. Pierre Boucher de Boucherville, plein de mérites, rendit à Dieu sa belle âme le 21ème jour du mois d'avril de l'année 1717, âgé de 97 ans. Sa mort fut comme sa vie, celle d'un grand et fervent chrétien. Il emporta dans la tombe les regrets unanimes de tous ceux qu'il avait édifiés pendant sa longue et belle vie.

Dans la crainte que la mort ne vint le surprendre sans lui laisser le temps de donner à sa famille les recommandations que son amour lui inspirait, il lui fit par écrit ses derniers adieux; c'est ce qu'on appelle dans la famille : *les adieux du grand-père Boucher.* On ne peut lire sans être touché jusqu'aux larmes, ces belles pages où M. Boucher laisse parler son cœur et sa foi, révèle tous les secrets de sa grande âme. Dans l'impossibilité où nous sommes de donner ce long et précieux document, nous nous contentons d'en détacher quelques fragments. Cet écrit est adressé à une de ses filles, religieuse chez les Ursulines de Québec.

" Je donne, dit-il en commençant, mon âme à Dieu, mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foi et religion catholique, apostolique et romaine. Je laisse le peu de bien que j'ai à mes pauvres enfants, auxquels je recommande : 1o. de prier Dieu pour le repos de mon âme ; 2o. d'avoir soin de payer ce qui se trouvera estre dû lorsque je mourrai ; d'aimer et honorer leur bonne mère, de ne la chagriner en rien, la supporter

chand, homme de lettre et surtout poëte fort aimable et de mérite, mort au Détroit le 4 décembre 1722.

Les noms des premières missionnaires n'ont pas été conservés.

Noms des sœurs qui dirigent aujourd'hui le couvent de Boucherville :

R. Sœur St. Joachim, née Marie-Théophile Frémont, supérieure ;
Sœur de l'Intérieur de Marie, née Marguerite Blais ;
Sœur St. Philémon, née Célina Marceau ;
Sœur Ste. Olivine, née Antoinette Trudel,

et défendre contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine. Enfin rendez-lui les devoirs de bons enfants, et assurez-vous que Dieu vous en récompensera.

"Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je vous laisse est très-bien acquis. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous en laisser davantage, je n'ai rien négligé pour cela, n'ayant fait aucune folle dépense, vous le savez tous. Mais Dieu qui est le maître ne m'en a pas voulu donner d'avantage, etc., etc.

"Obligez autant que vous pourrez tout le monde et ne désobligez personne, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. Ayez toujours, mes chers enfants, la crainte du Seigneur devant les yeux et l'aimez de tout votre cœur.

"C'est à vous, ma chère femme, que je parle à présent :

"Continuez d'aimer vos enfants, mais aimez-les également comme j'ay fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent le plus d'amour et qui ont plus de respect sans intérêt, ne méritent que nous les aimions d'avantage, mais il ne faut pas que cela paraisse aux yeux des autres, parce que ceux qui font moins leur devoir envers nous, sont les moins vertueux et par conséquent plus capables de troubler la paix. Demandez en particulier à Dieu qu'il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites ce que vous pourrez en secret pour le reconnaître. Priez et faites prier pour ma pauvre âme. Vous savez combien je vous ai aimée, vous et tous vos parents pour l'amour de vous. En écrivant ceci, je m'examine sur le temps que nous avons vécu ensemble, mais ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée, mais en cela je n'y vois pas de mal, grâce au Seigneur."

Puis s'adressant à tous ses enfants en général, il leur dit :

"Mes chers enfants, voulez-vous que Dieu vous bénisse ? Tenez-vous en paix les uns avec les autres et que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir.........

"Souvenez-vous que le meilleur moyen d'entretenir la paix, c'est de conserver la crainte de Dieu. Ayez

confiance en sa bonté, et il vous donnera ce qui vous est nécessaire; faites du bien à tout le monde, pour l'amour de lui, ne faites de mal à personne......... Faites réflexion qu'il y a bien des personnes qui se fatiguent jour et nuit pour amasser du bien pour des gens qui se moqueront d'eux après leur mort. Il faut faire ce que l'on peut pour en amasser, ne négliger aucune occasion, mais que ce soit toujours sans préjudice de notre conscience et de notre honneur; plutôt vivre pauvre, plutôt mourir que de rien faire contre l'ordre de Dieu. Si vous vivez dans sa crainte, il aura soin de vous.

" Fuyez toutes sortes de débauches et faites en sorte que vos enfants ne le soient pas. Souvenez-vous de cette parole du Sauveur : "Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme."

" La vie est courte, l'éternité ne finira jamais. Je ne m'étends pas d'avantage. Vous êtes assez instruits de vos obligations de chrétiens; mettez en pratique ce que vous savez, et vous serez sauvés. Soyez charitables et aumôniers autant que vous le pourrez; faites-vous le plus d'amis qu'il vous sera possible, mais préférez toujours les gens de bien, parceque les personnes qui vivent dans la crainte de Dieu vous peuvent beaucoup servir par leurs conseils, prières et bons exemples, au lieu que les libertins font tout le contraire.........

......Lisez le plus que vous pourrez de bons livres, et quand vous en trouverez qui vous donnent de bonnes instructions pour l'état où Dieu vous a mis, ne vous contentez pas de les lire une fois, mais tâchez de les posséder. Ceux que Dieu a appelés dans l'état du mariage pourront lire la *Famille Sainte*, par le père Cordier, jésuite ;. les *Conseils de la Sagesse*, et autres semblables.

" Adieu donc, mes pauvres enfants, pour un peu de temps, parceque j'espère que nous nous reverrons dans le paradis pour louer Dieu pendant toute l'éternité, sans jamais être séparés. C'est là où nous nous entretiendrons cœur à cœur. C'est pour cela que je conjure ceux qui ressentiront quelqu'affliction de notre séparation, de faire réflexion que ce n'est que pour peu de temps, que nous nous reverrerons bientôt, d'ailleurs

que ne vous étant plus utile à rien, il ne faut pas tant vous affliger, la perte n'est pas grande."

M. Boucher fait ensuite ses adieux à chacun de ses enfants en particulier, puis s'adressant à sa fille, religieuse Ursuline à Québec, il lui dit :

"Adieu, ma chère fille de St. Pierre. Adieu ! ma chère enfant. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moi, je vous en prie, et ne vous affligez pas quand on vous portera la nouvelle de ma mort ; au contraire, réjouissez-vous de ce que Dieu m'a appelé à lui et délivré par sa bonté des misères de cette vie. Je sçai que cela vous sera difficile parce que vous m'aimez trop, et que d'ailleurs votre naturel tendre et affectueux vous causera bien de la peine dans de semblables rencontres. Si vous m'avez aimé plus que vos frères et sœurs, j'ai aussi eu bien de la tendresse pour vous et j'en aurai toute l'éternité. J'ai dessein de vous faire une lettre à part pour vous dire adieu. Votre attachement pour moi mérite bien cela. Ce sera à mon retour de Québec, si Dieu me fait la grâce de faire ce voyage. Je fais cecy d'avance, de crainte d'être surpris par la mort, sçachant que ce vous sera et à tous vos frères et sœurs une consolation, surtout à ceux qui ont plus d'affection pour moi, de voir que j'ai eu le soin de leur dire adieu devant que de partir de ce monde."

Enfin s'adressant à la dernière de ses filles, encore en bas âge, il lui donne les sages recommandations qui suivent et que pourraient méditer les jeunes personnes du monde :

"Comme je ne sais pas, ma chère fille, quand je vous quitterai et qu'il plaira à Dieu m'appeler à lui, voici ce que je vous recommande en cas que je meure avant que vous ayez l'usage de la raison. Premièrement, d'être bien dévote, de vous recommander souvent à votre protecteur le père Régis. (1) C'est un homme mort en odeur de sainteté et qui fait beaucoup

(1) M. Boucher avait présenté à Dieu sa petite fille par les mains du père Régis, de la compagnie de Jésus, le priant de vouloir bien être son protecteur et défenseur (textuel).

de miracles. J'espère qu'il vous obtiendra la grâce d'être une bonne servante de Dieu et de la Ste. Vierge. Je vous recommande, ma chère enfant, une grande dévotion, à Jésus, Marie et Joseph, à votre bon ange, et à votre patronne, Ste Geneviève. Quand vous serez en âge de choisir un état de vie, recommandez bien l'affaire à Dieu et à la sainte Vierge ; priez le père Régis de vous obtenir les lumières nécessaires pour une affaire si importante ; prenez conseil de quelqu'homme de bien, et suivez ce qu'il vous dira après que vous lui aurez fait connaître le fond de votre âme. Mais, dans quelqu'état que vous soyez, tâchez d'acquérir la perfection du dit état. Souvenez-vous toujours que vous n'êtes en ce monde que pour servir Dieu et travailler à votre salut ; pour cet effet, fuyez toute mauvaise compagnie ; aimez les gens de bien parce qu'ils sont serviteurs de Dieu. Soyez charitable, humble, chaste, patiente et dévote ; aimez la lecture des bons livres, mais fuyez la lecture des mauvais. Evitez la compagnie des libertins et libertines qu'il faut plus fuir que le diable. Aimez et honorez votre mère, soyez-lui bien obéissante. Aimez tous vos parents, mais surtout vos frères et vos sœurs ; parmi vos parents, chérissez spécialement ceux qui font profession d'être serviteurs de Dieu. Priez pour moi, ma chère enfant, qui vous ai tant aimée et qui vous aimerai tant dans toute l'éternité où j'espère que nous jouirons ensemble de notre souverain Bien, me promettant de sa miséricorde qu'il nous donnera son saint Paradis. C'est à quoi il faut travailler, ma chère fille, tant que nous serons en ce monde. Courage donc, ma chère fille, travaillons à servir Dieu et à notre salut, afin que nous puissions le louer ensemble éternellement. C'est ce que j'espère de son infinie bonté et ce que je lui demande tous les jours par les mérites de son cher fils, Mon Seigneur J.-C., et par l'entremise de notre bonne et miséricordieuse mère la très-sainte Vierge et du grand St. Joseph."

" Quel beau et précieux monument, s'écrie ici l'Annaliste des Religieuses Ursulines, pour une famille !
" Quel bonheur d'avoir recueilli une succession temporelle si riche en bénédictions pour l'éternité ! Quel

“ puissant stimulant pour tenir du fond de son âme aux
“ lois immuables de l'honneur et de la vertu !”

VIII

Comme nous l'avons vu, les habitants de Boucherville s'étaient mis avec empressement sous la protection de la Ste. Vierge. Pour se la rendre favorable, ils avaient élevé malgré leur pauvreté, une chapelle et établi une congrégation en son honneur. Plus d'une fois, ils eurent occasion de ressentir les effets visibles de sa protection sur eux. Cependant elle ne devait pas les préserver de tout malheur. Boucherville devait avoir, comme la plupart des autres paroisses sur le fleuve, à enrégistrer des scènes de deuil. Le terrible Iroquois devait là aussi assouvir sa soif du sang.

En 1695, ces ennemis jurés des nouveaux habitants du Canada, pénétrant par la petite rivière Sabrevois, vinrent fondre à l'improviste sur la population du vilage et en firent un massacre épouvantable. Se répandant ensuite dans les profondeurs, ils égorgèrent impitoyablement les vieillards, les femmes et les enfants qui n'avaient pas pu se sauver. Un des ancêtres de feu M. le commandeur Jacques Viger, Christophe Février, sieur de la Croix fut une des victimes de leur barbarie.

M. Faillon, rapportant ce fait, dit : “ Monsieur de la Soudrays, curé de Boucherville, après avoir eu la douleur de voir ses brebis dispersées et cruellement égorgées par les Iroquois, ne voulut jamais consentir à se séparer du petit nombre de celles qui avaient échappé à ces terribles massacres.”

IX

L'église en bois construite en 1670, étant devenue trop petite pour la population, on jeta, en 1712, les fondations d'une église en pierre, qui put être plus en harmonie avec la foi des habitants devenus un peu plus riches et plus capables par conséquent d'avoir un tem-

ple digne de la majesté de Dieu. (1) La première pierre en fut bénite le VI des Calendes de juillet 1712 (le 26 juin 1712) par M. Vachon de Belmont, V. G. C'est ce qu'atteste l'inscription suivante conservée dans les régistres :

†
D. O. M.
Anno salutis MDCCXIIo blementis Papæ,
XIi Pontificatus XIi, Ludovici Magni XIVi
Regni 69i, Illust. Ro. D. D. Joanne de Lacroix
Epò Quebecensi Templum hoc parochiale
Sacrœ Familiœ J. M. J. Sacrum,
fœlicibus auspiciis in choabat,
Lapidem primariam aquâ lustrali piatum
Solemni ritu in fundamentis
Collocabat D. D. franciscus Vachon
De Belmon (2) in Diocesi Quebecenci
Vicarius generalis VIo Kalendis
Julii.
†

Il est certain qu'a cette époque le curé avait déjà son presbytère, car M. Dauzat qui a fait bâtir l'église, signe un acte dans la *maison presbytérale*. Quand ce presbytère avait-il été bâti ? Rien ne l'indique. Tout porte à croire cependant qu'il y avait déjà assez longtemps, car six ans après, le 14 juillet 1718, M. Saladin bénissait la première pierre d'un nouveau presbytère dont il prit possession le 23 juillet 1720.

Un acte que nous a laissé M. Dauzat prouve tout le soin que l'on prenait alors de ne choisir pour sages-

(1) On lit à la page XLIII de la table des Edits et Ordonnances imprimés en tête du 2e. volume, le titre suivant d'une ordonnance concernant l'église en pierre ci-dessus de 1712—" 1713,9 septem-" bre. Ordonnance, qui ordonne conformément au marché que " les habitants de Boucherville ont passé entre eux pour la *bâtisse* " d'une nouvelle église en pierre que chacun des dits habitants " contribuera au dit édifice et argent, etc. " Vol. VI, fol. 56 des Régistres des Intendants.

(2) M. Frs. Vachon de Belmont, 7e supérieur du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, du 28 septembre 1701 au 22 mai 1732; arrivé au Canada en juin 1680, mort à Montréal, le 22 mai 1732, à 87 ans. Il a écrit les *Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté*, à Montréal.

femmes que des personnes recommandables et dignes de toute confiance, car elles étaient soumises à l'élection des Dames de toute la paroisse, et devaient prêter un serment solennel comme on le voit dans l'acte suivant :

" Aujourd'hui, ce onzième jour du mois de Février de l'année 1713, Catherine Guertin, femme de Denis Vérono de cette paroisse, âgée d'environ 46 ans, a été élue dans l'assemblée des femmes de cette paroisse à la pluralité des suffrages pour exercer l'office de sage-femme, et a fait serment entre mes mains, conformément à l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Québec, (Mgr. de St. Valier)."

Que n'a-t-on toujours suivi de si sages dispositions ! Et on aurait évité bien des malheurs.

X

Bien qu'il y ait eu certainement des assemblées de fabrique dès l'origine de la paroisse, cependant on ne trouve dans les régistres aucun acte qui en fasse foi avant 1727. M. Jacques le Tessier est le premier qui ait écrit ces actes d'assemblée ; la première qu'il fit eut lieu le 28 décembre 1727. Convoquée et présidée par M. le curé, cette assemblée élut pour marguillier Jean Martimbeau, habitant de Boucherville. Dans ce temps-là il n'y avait que deux marguilliers, ce ne fut que plus tard qu'on en nomma un troisième.

A la date du 2 février de l'année 1728, on trouve dans les archives, le premier acte d'engagement de bedeau. Jacques Racicot consentit à remplir cet office pour la modique somme de 30 frs., payable en bled au prix courant. Mais il stipule expressément qu'on lui acheterait une *robe neuve*, ce à quoi M. le curé et les marguilliers s'engagèrent. Si les bedeaux valent ce qu'ils coûtent, Dieu ! que je plains le pauvre curé au bedeau de 30 frs., même quand il portait *sa robe neuve.*

La première visite épiscopale dont il est fait mention dans les régistres, eut lieu en 1731. Huit ans après, M. Ls. Normant, V. G., fit une seconde visite et alloua les comptes pour les années 1732, 33, 34 et 35. Il prescri-

vit en même temps des fonts baptismaux, et ordonna qu'à l'avenir on entretiendrait une lampe allumée jour et nuit en présence du St. Sacrement. Ce qui ferait croire que la pauvreté de la fabrique et le peu de ressources des habitants n'avaient pas permis jusqu'à présent de mettre à exécution ce point rigoureux de la rubrique.

En 1753, on remplaça la petite cloche *Marie Jeanne*, ou plutôt on lui donna une compagne pour soulager sa pauvre voix devenue par 62 ans d'exercise d'une faiblesse extrême. Quelques années auparavant on avait orné le maître autel d'un magnifique tabernacle doré par les religieuses Ursulines de Québec. C'est ainsi que peu à peu on relevait la pompe et la solennité du culte en donnant à l'église toutes les décorations possibles. Les habitants étaient heureux de pouvoir contribuer en autant que leurs moyens le leur permettaient à tout ce qui pouvait procurer la gloire du Bon Dieu et rehausser la solennité de son culte.

Cependant il fallait songer non-seulement à la demeure de Dieu, mais aussi à celle de son ministre. Le presbytère bâti en 1720 tombant en ruines, M. Dufrost, alors curé, entreprit de le réparer et la fabrique prêta à cette fin la somme de 500 francs.

La population de Boucherville s'était accrue depuis quelques années d'une manière considérable. Il est certain en effet que dès 1759, toutes ou presque toutes les terres de la seigneurie de Boucherville avaient été concédées et étaient en partie défrichées. Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur de retrouver ici l'acte de foi et hommage que le vassal rendait à son suzerain. Ce sera un souvenir du règne féodal dont il ne reste plus aucun vestige sur notre terre :

" Aujourd'huy, le Douze 9bre 1736, cest présenté devant nous, Pierre Boucherville, Ecuier, Seigneur principal de la terre et seigneurie de Boucherville, le nommé jaques Le Beau, (1) tenant des papiers en main, nous disant : Monsieur, je me présente devant vous, pour vous dire que j'ay acheté un arrière fief releuant de la

(1) M. Jacques Le Beau, ancêtre de l'auteur de l'*Annuaire*.

seigneurie et domaine de Boucheruille, je vous apporte tous les contrats pour la vérification de ce que je vous dis, et vous prier de les voir et lire, après quoy me réserue à vous faire la foy et hommage et le serment de fidélité, comme enseigne la coutume, je me présente à vous pour vous dire que je suis prest à faire ce qu'il faut faire en tel cas requis et coutumé. Ensuite de quoy nous auons lu ses contrats où nous n'auons rien trouué à redire ; après quoy ayant été payé au droit de Lachap ainsy étant contant et satisfait je tiens quitte le dit jaques Le beau de tous les droist dûs au seigneur pour la présente vente. Ensuitte nous l'auons reçeu à la foy et hommage qu'il a fait, tout sur le champ, en la manière qui suit: En mettant un genoüst en terre, teste nüe, en disant : Monseigneur je vous rends et vous fais la foy et hommage, et vous fais le serment de fidélité comme un bon vassal doit à son seigneur féodal. Nous l'auons releué et embrassé, après quoy il nous a requis de lui donner acte pour luy seruir au besoin, ce que nous lui auons accordé. Luy ayant donné acte de notre main fait ce jour et an que dessus en présence de nos enfants Boucheruille et de Montaruille et nous l'auons dispensé des autres seruitudes pour cette fois seulement, fait le jour et an que dessus et signé de nous,—

(Signé) de Boucheruille avec Parafe."

Voyant que l'église construite ne pouvait plus rencontrer les besoins de la paroisse, on proposa, en 1786, d'y ajouter deux chapelles ; l'année suivante, on changea d'opinion et on résolut de bâtir en neuf. Mais le plan échoua, car l'année 1788 ayant été très mauvaise, on fut obligé, après s'être autorisé auprès de l'évêque qui ne consentit à cela qu'avec difficulté, de prêter les deniers de la fabrique aux habitants pour leur permettre d'ensemencer leurs terres. On donna aussi gratuitement aux pauvres plusieurs cents francs.

Ce ne fut qu'en 1801 que l'on put réaliser le projet de démolir la vieille église pour la remplacer par une plus vaste. Ce fut M. Conefroy qui entreprit cette œuvre. Dès son arrivé à Boucherville, ce prêtre éminent par ses vertus et sa science s'attira l'affection de

tous ses nouveaux paroissiens. Une lettre que M. de Boucherville écrivait à l'évêque de Québec, Mgr. Plessis, prouve toute la satisfaction qu'avait causée à la paroisse la nomination de ce curé, en même temps qu'elle fut un éloge mérité de ce prêtre distingué.

" L'honneur, dit M. de Boucherville dans cette lettre, que votre grandeur a bien voulu nous faire en m'écrivant, me persuade plus que jamais de la grâce que le Seigneur a bien voulu nous accorder de nous donner un pasteur si digne de nos respects et de notre amitié. Nous n'avons pas douté un instant que notre digne curé, M. Dufrost, ne fut remplacé par votre grandeur suivant nos vœux, et Monsieur Conefroy est conforme à nos désirs surtout dans une famille qui a toujours eu pour principe d'être toujours l'ami et le défenseur de leurs curés. Monsieur Lamothe que vous nous avez envoyé pour vicaire, s'est si fort attiré notre estime par un zèle et une conduite exempte de tout reproche, que nous ne pouvons nous empêcher de le regretter. C'est un sujet rare, et il fera partout où il ira l'honneur de son état. "

M. de Boucherville ne se trompait pas dans ses appréciations, car M. Lamothe, aussi bien que M. Conefroy ont fourni noblement leur carrière, et ils ont été l'honneur du clergé canadien.

Aidé des sympathies générales, M. Conefroy se mit à l'œuvre. Il entreprit d'abord de réparer le presbytère, puis en 1801, il commença la bâtisse de l'église. Comme il était habile dans l'architecture, il en traça lui-même le plan. Il était si bien conçu, si parfaitement exécuté, qu'on regardait la nouvelle église comme une des plus belles de ce temps-là.

Elle fut consacrée en 1802, le 26 octobre, par Mgr Denaut, évêque de Québec. Sa grandeur plaça dans le tombeau du maître autel les reliques des martyrs Flavien et Félicite. Plus tard, le 15 février 1823, à la sollicitation de M. Tabeau, Mgr Plessis, en vertu d'un privilége que lui avait accordé Pie VII, attacha au maître autel l'indulgence perpétuelle en faveur des

âmes du purgatoire pour tous les prêtres qui célébreraient à cet autel. (1)

M. Hudon, successeur de M. Tabeau, s'occupa avec un goût exquis d'orner l'intérieur de l'église. Il plaça au dessus du maître autel un superbe et riche baldaquin, soutenu par quatre colonnes; il fit peinturer la voûte, construire de nouveaux jubés, et embellir le chœur des ornements d'une architecture remarquable. A son départ il laissa une église parfaitement achevée et qui faisait l'orgueil et l'honneur de la paroisse.

XI.

Malheureusement cette joie si légitime, pour de bons catholiques, d'avoir un temple splendide et digne de la demeure de Dieu, fut de courte durée. Car un incendie désastreux devait bientôt réduire en cendres ce que l'on avait édifié au prix de tant de sacrifices. C'était le 20 juin 1843. Le bateau à vapeur était au quai attendant pour partir que les passagers fussent débarqués. Comme le vent soufflait à l'ouest avec une extrême violence, les étincelles s'échappant du bateau à vapeur mirent le feu à une bâtisse qui se trouvait en face. En peu d'instants il s'était communiqué aux édifices voisins. Ce fut bientôt un immense incendie que rien ne put ralentir. Malgré d'héroïques efforts, l'élément destructeur poursuivant sa course, ne put être métrisé. Après avoir brûlé plus de 20 maisons il s'attaqua à l'église qui en quelques heures devint un vaste brasier. (2)

Quand les secours arrivèrent de la bonne ville de Montréal, le feu, n'ayant plus rien à consumer et le vent s'étant appaisé, était presqu'éteint. C'est alors qu'on admira la piété et la foi de ce bon peuple. Réunis en grande foule, autour des ruines fumantes de leur église, ils déploraient leur malheur. Encore, di-

(1) Le dix-sept novembre 1833, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, il a été décidé que l'on chaufferait l'église cette année même. Jusque là, bien qu'on ait eu le bois sous la main, on n'avait jamais songé à se procurer l'avantage de la chaleur, tant est grande la force de la coutume.

(2) Voir appendice H.

saient, en pleurant, des gens qui avaient tout perdu, encore si le bon Dieu avait conservé notre église. Et M. Pepin, qui les écoutait, se disait : " Pauvres gens, le " bon Dieu bénira votre foi, il aura pitié de vous, il " vous soulagera dans le malheur profond qui vient de " vous frapper." Il ne se trompait pas, car à la nouvelle de cette calamité, des secours abondants leur furent envoyés de tous côtés. Montréal et Québec surtout leur donnèrent des marques sensibles de leur compassion et leur fournirent les moyens de réparer leurs ruines. Les habitants de Boucherville ont la mémoire du cœur ; ils se sont souvenus de la générosité de leurs bienfaiteurs et ils leur ont donné un témoignage éclatant en envoyant près de $300 aux incendiés de Québec. Ce témoignage de reconnaissance a été apprécié, car ces malheureux ont bien voulu les remercier par l'organe du " Courrier du Canada " qui dans son numéro du 13 novembre 1866, disait:

" Les paroisses du Bas-Canada n'ont pas été non plus sourdes à l'appel de nos évêques. Elles ont envoyé au Comité de secours des aliments, des vêtements et de rondes sommes d'argent. Parmi les paroisses qui se sont le plus distinguées par leur libéralité, nous remarquons la petite paroisse de Boucherville qui a envoyé au Comité la belle somme de $234, plus des effets pour la valeur de $20. Quelques jours après, à cette somme Boucherville ajoutait encore $13."

Les religieuses de la congrégation dont le couvent avait subi le sort de l'église, se montrèrent comme toujours généreuses et charitables. Sans égards aux pertes énormes qu'elles venaient de subir et n'écoutant que la sensibilité de leurs cœurs, elles offrirent aux pauvres victimes de l'incendie tout ce qu'elles avaient pu sauver. Mais elles furent encore bien plus utiles à tous ces malheureux en leur donnant l'exemple de la résignation à la volonté du bon Dieu. Voyant que le couvent allait infailliblement être la proie des flammes, la supérieure se rend sur le rivage et puis, là, à genoux, tournée vers la montagne de Ville-Marie, elle offre généreusement à Dieu son sacrifice. Cet acte de résignation édifia tout le monde, mais ne sur-

prit personne, car la bonne religieuse était très connue. Plus d'une fois on avait admiré sa foi naïve et candide. M. Pepin en eut lui-même personnellement une preuve très touchante le lendemain de l'incendie. Comme dans la confusion, on avait jeté pèle-mèle tous les objets qu'on avait pu arracher à la flamme, on travailla les jours suivants à mettre un peu d'ordre. La supérieure du couvent de la congrégation, la sœur Ste. Claire (Ritchot, de l'Assomption, c'est son nom) travailla comme tous les autres. Elle était occupée à retirer d'une grande boîte des effets de la sacristie, lorsqu'elle trouva l'Enfant Jésus, le même qu'on avait coutume d'exposer dans l'église, à Noël. Elle le prend dans ses mains, puis le regardant avec amour elle se met à lui reprocher tendrement d'avoir laissé brûler son église. " Petit Enfant Jésus, pourquoi as-tu laissé brûler ton " église? où allons-nous te placer maintenant, qu'al- " lons-nous devenir? tu aurais bien pu conserver ta " maison: Eh! bien.".... Elle était ainsi à gronder l'Enfant Jésus, lorsque par hazard M. le curé s'adonna à passer dans cet endroit. Il s'arrêta pour être témoin de cette expression naïve de foi. Il ne put s'empêcher de sourire et de dire: Mais, que faites-vous donc là, ma sœur? Alors, sœur Ste. Claire, qui se croyait bien toute seule, se retourna toute surprise et répond en riant: " Aussi pourquoi a-t-il laissé brûler son église?"

Quatre jours seulement après l'incendie, encore sous le coup de la pénible impression qui venait de les frapper, les paroissiens de Boucherville, réunis en assemblée, adressèrent à leur bien aimé évêque et père, Mgr. I. Bourget, une supplique sollicitant de sa grandeur la permission de procéder aux moyens les plus expéditifs pour reconstruire au plus tôt leur église. Monseigneur compatissant à l'infortune de ses enfants, leur accordait deux jours après, la permission sollicitée. Ce ne fut cependant que le 1er. septembre que l'on put commencer les travaux, parce que ce n'est qu'à cette date que l'assurance rencontra ses engagements. Ces travaux furent poussés avec tant de vigueur que le 25 de décembre, c'est-à-dire cinq mois après l'incendie, l'é-

glise était relevée de ses ruines et on put y célébrer la Ste. Messe, la Nuit de Noël.

Dans cet intervalle on fit tous les offices dans la chapelle du Mont-Carmel située sur la rue St. Christophe en arrière du village, et juste assez grande pour contenir le célébrant et les servants; de sorte que tous les assistants étaient obligés de se tenir au grand air. Mais par une Providence spéciale, ce temps fut toujours beau, du moins les *dimanches* et les *fêtes d'obligation*, pendant les cinq mois où on fut obligé de dire la messe dans cette chapelle. C'était chose surprenante et qui fut remarquée, avec étonnement, la pluie tombait quelquefois par torrents ailleurs pendant qu'ici le ciel plein de nuages, semblait attendre la fin des offices pour se décharger.

Cette chapelle, qui est devenue pour les habitants de Boucherville un monument précieux était l'œuvre de la piété et de la dévotion de Mademoiselle Louise Boucher de Montizambert, (1) dont la vie pleine d'aventures formerait, si elle était écrite, une légende d'un intérêt palpitant. Melle. Louise Boucher de Montizambert, qui avait pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très-Saint Sacrement de l'autel un amour très ardent, avait fait bâtir cette chapelle tout à côté de sa maison pour servir de *reposoir* à son cher Jésus dans les processions de la Fête-Dieu. Toute son ambition se bornait là, et elle ne pensait pas qu'un jour on serait obligé d'y célébrer le Saint Sacrifice. Ce fut donc pour elle une ample rémunération de ses peines et une immense consolation pour son cœur, de pouvoir dans sa vieillesse, et alors que de nombreuses infirmités la retenaient clouée sur son lit de douleurs, entendre de sa maison la Sainte Messe qui se disait dans la chapelle, œuvre de sa foi et de sa générosité.

Soupirant depuis longtemps après le bonheur de s'unir pour toujours à Jésus, elle vit arriver la mort avec calme et tranquilité. Le jour de l'Immaculée Conception, une nièce étant allée la voir, elle lui exprima le désir qu'elle avait de communier : " Ce n'est pas possi-

(1) Voir appendice I.

ble à présent, plus tard vous communierez, ma tante." "Je suis capable d'attendre jusqu'à dix heures, jusqu'à onze heures, s'il le faut." Plus tard, mais pas aujourd'hui, ma tante, ce n'est pas possible, M. le Curé est trop occupé." "Quand donc, s'écria-t-elle alors en levant ses regards vers le ciel, quand donc, ô ma fête bien-aimée, irai-je te célébrer au ciel." Le 16 décembre 1843, elle rendit à Dieu sa belle âme, laissant une mémoire en bénédiction parmi ceux qui avaient été témoins de sa vie toute sainte et toute remplie d'œuvres de zèle et de charité. Elle était âgée de 86 ans.

L'église, reconstruite sur le plan de l'ancienne, car une partie des murs avaient été conservés, ne coûta rien aux habitants; elle fut bâtie avec les $10,000 de l'assurance et les deniers de la fabrique qui s'endetta pour cela de plusieurs mille piastres

XII.

L'année qui précéda l'incendie avait été pour les habitants de Boucherville une année de faveurs et de bénédictions très grandes. Dieu sans doute les préparait ainsi à supporter la terrible épreuve qu'il se préparait à leur envoyer. Quoiqu'il en soit, 1843 n'a pu effacer les beaux souvenirs de 1842.

Les Revds. Pères Oblats venaient d'arriver dans le pays. Ces hommes de Dieu que la Providence nous envoyait pour ranimer la foi et la ferveur de nos populations, vinrent à Boucherville pour y faire leur première grande mission. Attirée par la nouveauté de la chose, mais plus encore par le zèle, l'éloquence, la sainteté des missionnaires, et par la pompe et l'éclat des grandioses cérémonies, une foule nombreuse, pendant ces trois semaines que dura la mission, se pressa chaque jour dans l'enceinte de l'église. Recueillie, attentive, elle écoutait chaque parole qui tombait de la bouche des éloquents et zélés prédicateurs. Cette mission produisit des fruits admirables de conversion, car malheureusement depuis les troubles de 1837, plusieurs s'étaient négligés dans la pratique de leurs devoirs religieux et avaient abandonné le chemin de l'é-

glise. Mais ces jours de salut les virent tous se réconcilier avec leur Dieu et avec leur conscience. Monseigneur de Montréal, toujours avide du bonheur de ses enfants voulut bien venir clore lui-même les exercices de cette retraite qui avait procuré tant de gloire à Dieu et tant de bonheur à une humble portion de son troupeau.

Depuis cette mission, des sympathies profondes, inaltérables se sont établies entre les dévoués apôtres et ceux à qui ils ont consacré les prémices de leur zèle en Canada. Boucherville aime d'un amour sincère et profond ces prêtres selon le cœur de Dieu qui ont tout quitté pour venir en notre pays où notre saint évêque les appelait en leur donnant l'espérance qu'ils y opéreraient le bien. Ces sentiments d'affection, d'attachement, de reconnaissance, la paroisse toute entière les exprimait noblement dans deux adresses que ses habitants présentaient à ces bons *pères* à la fin d'une seconde grande mission qu'ils donnaient en 1862. Ces adresses lues, la première par M. Alexandre Lacoste, au nom des jeunes gens, la seconde par M. le docteur Charles Boucher de Boucherville au nom des hommes mariés, trouvent bien leur place ici. Ce sont des monuments qu'une population doit tenir à conserver, parcequ'elle y retrouve la ligne de conduite que doivent tenir en toutes circonstances de bons chrétiens.

RR. Pères,

" Qu'il soit permis à la jeunesse de Boucherville de vous présenter ses sentiments de respect et de reconnaissance pour le service signalé que vous venez de rendre à la paroisse. " Soyez toujours fidèles, " nous avez-vous dit, la dernière fois que vous êtes monté dans la chair. Eh bien ! nous vous disons avec toute l'ardeur de notre âge, afin que cette parole soit contre nous, si jamais nous nous écartons du chemin de la vérité : cette religion que vous nous avez prêchée nous avons cru la comprendre, nous l'avons comprise ; ce Christ, cette Vierge que vous avez proclamés, nous les aimons. Cette croix, elle est la nôtre, elle est notre signe de ralliement.

" Oui, nous voulons que la religion conduise la charrue du laboureur, dirige l'épée des combattants, inspire la plume de l'écrivain, afin que tous servent la Patrie, cette terre privilégiée que Dieu nous fait aimer plus que toute autre.

" Nous sommes fiers de dire cette parole dans cette enceinte sacrée, dans ce temps d'incrédulité, où l'apostolat laïque doit plus que jamais seconder le prêtre.

" Le prêtre ! Vous nous avez retracé ses bienfaits pour l'humanité. Le prêtre ! aujourd'hui plus que jamais nous apprenons à le vénérer dans le chef auguste de la Catholicité, dans le Vieillard du Vatican si indignement persécuté, dans ses illustres défenseurs, dans ces hommes d'élite qui abandonnent tout, Patrie, parents, amis, pour le salut de leurs frères. Depuis longtemps nous apprenons à le respecter, à l'aimer, nous lui avons donné notre confiance, dans la personne de notre Pasteur, devenu indispensable à notre cœur. Qu'il veuille bien, lui aussi, agréer nos hommages.

" La jeunesse surtout a besoin du prêtre ; c'est à lui qu'elle va demander des conseils éclairés ; c'est lui qui lui communique le courage pour accomplir sa mission.

" Mais il est de ces hommes dévoués que l'on aime tout particulièrement.

" Ainsi la paroisse de Boucherville, Révérends Pères, est bien fortement unie à votre communauté, non seulement à cause des bienfaits signalés que vous lui avez rendus, mais surtout par ce lien si fort, si étroit, par cet ami commun, cette gloire de la paroisse, qui est aussi l'honneur de votre communauté, je veux parler de Monseigneur Alexandre Taché."

Puissent de si beaux sentiments être toujours ceux de la jeunesse de Boucherville et alors l'honneur, la vertu, la religion en feront des hommes dignes de ceux qui vinrent il y a deux siècles fonder cette paroisse.

Dans l'adresse que M. de Boucherville présenta, il s'exprimait ainsi :

Révérends Pères,

" Choisi par les chefs de famille de cette paroisse, pour déposer à vos pieds l'hommage de leur gratitude, je suis heureux de venir m'acquitter de ce devoir.

" Les parents qui vous doivent le retour de leurs enfants dans le sentier de la vertu, les époux dont vous avez resserré les liens en leur montrant la voie du vrai bonheur, les chrétiens égarés ou indifférents dont vos prédications ont élairé l'esprit et touché le cœur, vous bénissent. Nous savons bien que vous ne cherchez pas dans ce monde la récompense de votre dévouement, néanmoins permettez-nous d'espérer que ce concert de reconnaissance qui s'élève vers vous, ne vous trouvera pas indifférents. Missionnaires, vous avez quitté la vieille France, pour venir dans la France nouvelle répandre les bénédictions dont Dieu vous a faits les dispensateurs ; puissiez-vous longtemps encore faire le bien dans notre cher Canada et, que le souvenir des heureux fruits de cette retraite soit pour vos cœurs de prêtres un parfum de consolation, comme pour nous il sera un motif puissant de persévérance dans les bonnes résolutions que vous nous avez fait prendre."

On est heureux de retrouver dans ce langage d'un arrière petit fils de M. Pierre Boucher, fondateur de Boucherville, l'expression de cette foi ferme et profonde qui animait le grand homme.

XIII.

Etat actuel de la Paroisse.

L'église reconstruite en 1843 est loin d'être terminée et il reste encore à lui donner bien des décorations pour la rendre aussi belle qu'elle était avant l'incendie. Mais cela ne doit pas étonner vû que la fabrique l'a fait bâtir à ses propres frais, sans rien exiger des paroissiens. Mr. le curé actuel de Boucherville, Monsieur J. Primeau, grâce à la bonne volonté des paroissiens, a fait cette année même 1878, une répartition

qui va permettre de terminer complètement les travaux intérieurs de l'église, et d'agrandir la sacristie de manière à en former une belle chapelle, où on pourra faire les offices de semaines pendant la saison d'hiver. On a au reste le nécessaire. On y remarque surtout un orgue du coût de $2600.00, qui est regardé par les connaisseurs comme un des plus beaux orgues des églises de la campagne. En 1845, la fabrique faisait encore l'achat de quatre cloches pesant 2723 lb., et coûtant $1000. Elles furent solennellement bénites par Mgr Charles Prince, coadjuteur de Montréal, le 16 septembre 1845, sous les noms: la première de *Marie-Amélie*, (1) du poids de 961 lbs., parrain, M. H. Tessier, ptre., marraine, Mme. Amélie Sabrevois de Bleury, épouse de l'Hon. Pierre de Boucherville, seigneur de cette paroisse ; la seconde, de *Marie-Thaïs*, du poids de 812 lbs., parrain, M. Joseph Boucher de Labroquerie, marraine, Mme. Thaïs Proulx, épouse de Son Honneur, Ls. Lacoste, maire, etc., M. P. P.; la troisième, de *Marie-Eloïse*, du poids de 660 lbs., parrain, M. Joseph Jodoin, ancien marguillier, marraine, Mme. J. Bte. Jodoin ; la quatrième, de *Marie-Lou[illegible]*, du poids de 350 lbs., parrain, M. Jacques Audet, 2d marguillier de l'œuvre,

(1) Cette cloche, cassée pendant la procession de la Fête-Dieu, 31 mai 1877, fut envoyée à Londres par l'entremise de M. Isidore Gravel, ancien curé de Laprairie, et bénie par Mgr. l'archevêque Taché, le 20 juin 1878, comme l'atteste l'acte suivant :

" *Le vingt juin, mil huit cent soixante et dix-huit, nous, soussigné, Archevêque de St. Boniface, avons béni solennellement avec les cérémonies et rites marqués au Pontifical Romain, et ce en présence d'un grand concours de fidèles, dans l'église paroissiale de la Ste. Famille de Boucherville, une cloche du poids de huit quintaux et quatorze livres, sortie de la fonderie de MM. Mears et Stamsbank, de Londres et destinée à l'usage de la dite église en remplacement d'une cloche de même pesanteur et proportion qui avait été cassée. Laquelle nouvelle cloche nous avons béni comme dit ci-dessus, sous les noms de* Marie Joseph Emélie Alexandre, *et a été présentée par l'Honorable Charles de Boucherville et sa Dame. Mr. M. Benoist, M.P., et sa Dame, L. Massue, Ecr., et sa Dame, Paul Lussier et sa Dame, agissant comme parrains et marraines. En foi de quoi, nous avons signé ainsi que MM. les parrains et marraines susnommés et autres assistants à la cérémonie.*"

† ALEX., Archevêque de St. Boniface.

marraine, Mme. Augustin Quintal, (ancien marguil lier. Cette dernière cloche fut descendue il y a quelques années du clocher de l'église pour être placée dans celui de la sacristie où elle sert maintenant à sonner les basses messes.

En 1875, la fabrique achetait six arpents de terre au prix de mille piastres pour un nouveau cimetière; l'ancien étant tellement encombré qu'il était devenu impossible d'y enterrer de nouveaux corps. Ce cimetière situé sur le chemin du Lac, à une trentaine d'arpents de l'église, a été béni par M. P. E. Lussier, avec les formalités ordinaires et au milieu de tous les paroissiens, le 21 novembre 1875. La première inhumation fut celle du corps d'Antoine La Belle.

Le 13 juillet 1876, M. P. E. Lussier, avec l'autorisation de Mgr. Ign. Bourget, y érigeait les stations du *Via Crucis.*

Cette dévotion qui va si bien au cœur de ceux qui pleurent leurs parents et amis défunts, est très encouragée. Il est beau et consolant de voir chaque soir dans la belle saison, lorsque le soleil commence à tomber et que les ombres de la nuit se répandent sur la terre, plusieurs personnes qui parcourent au milieu des tombes, les stations du Chemin de la croix.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Comme il n'y avait qu'une pauvre chapelle tombant en ruines pour servir de *Reposoir* dans les processions de la Fête-Dieu, M. P. E. Lussier conçut le projet d'en construire une plus spacieuse. Après s'être assuré d'un magnifique et vaste terrain, dû à la noble générosité de Mme. veuve Louis Jodoin, M. Lussier s'adressa à Mgr. de Montréal, pour lui exposer son projet. Monseigneur de Montréal voulut bien lui répondre par la lettre suivante :

Monsieur,

" Je vous permets, de l'agrément de Mr. le Curé, " de faire construire, dans le village, au lieu jugé le " plus convenable, une chapelle qui pourra servir aux

" processions du St. Sacrement et aux réunions des
" différentes Congrégations, établies dans la paroisse.

" Vous pourrez faire appel à la générosité de la
" paroisse pour subvenir aux frais de construction, et
" vous pourrez faire de cette chapelle un monument
" de jubilé. "

Je suis, bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

M. P. E. Lussier ptre., de Boucherville — † Ig. Ev. de Montréal.

Suivant les suggestions de Monseigneur, appel fut fait à la générosité des paroissiens, qui y répondirent avec un zèle admirable. Les dames de la Ste. Famille organisèrent le premier bazar et députèrent pour une quête à domicile, celles dont suivent les noms : Mesdames Narcisse Larrivé, F. X. Robert, Edouard Malhiot, Henri Jodoin, Louis Normandin, Octave Peltier Désiré Beland, Nicolas Hogleman, Veuve Laforce, Toussaint Benard, Constant Normandin, Louis Lacoste, Rémi Charron, Alphonse Carmel, Etienne Lussier, Alcidas Renaud, Alfred Huet, Ferdinand Lamoureux, Paschal Vinnet, Napoléon Dulude, Louis Racicot, Louis Lussier, Gilbert Benard, Toussaint Daigneau, Louis Jetté, Azarie Messier, Joseph Savariat, Veuve Louis Sicotte, Emery Lalumière, Narcisse Dalpé, Adolphe Dulude, François Audet, et Joseph Daigneau.

Le plan de la nouvelle chapelle est l'œuvre du R. Père Michaud, des Clercs Viateurs, c'est assez dire qu'il rencontre l'approbation des hommes de l'art et fait l'admiration de tous. L'exécution en a été confiée à M. Sylvain Narbonne, maçon de Longueuil, et Henri Achim, habile et intelligent ouvrier de Boucherville.

La première pierre de la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur de Jésus fut bénite le 10 septembre 1876, par M. E. Croteau, directeur du Lycée de Varennes, assisté de M. F. X. Bourdonnais, ancien curé, et de M. N. Valois, vicaire à Boucherville, M. le chanoine Hicks ainsi que M. Dupras curé de St. Hubert, et M. N. Cinqmars, an-

cien curé assistaient à cette cérémonie. M. Alexis Pelletier, curé, de St. Bruno fit, en cette occasion, un éloquent sermon qui toucha tous les cœurs, aussi la collecte fut-elle abondante.

Le 14 septembre 1876, les maçons commencèrent à poser la brique, et terminèrent leur ouvrage six semaines après.

Parmi les bienfaiteurs signalés, les archives conservent le nom de Madame Veuve Louis Jodoin, qui, outre le don du terrain, a donné $500, de M. et Mme. Charles Boucher de Boucherville, de M. Michel Desrochers. Au reste, les dames de la Ste. Famille, les sœurs de la Congrégation Notre-Dame, les hommes de la société St. Joseph et les paroissiens en général ont rivalisé de zèle pour le succès de cette œuvre. Dieu a béni de si nobles efforts ; Boucherville pourra se glorifier de posséder une des plus belles chapelles du diocèse. La bénédiction en fut faite le 2 juillet 1878, par M. le chanoine P. E. Lussier, qui y célébra la première messe.

Le même jour (2 juillet 1878), avait lieu un pélerinage au Sacré-Cœur. C'était les petites Servantes des Pauvres qui venaient inaugurer la nouvelle chapelle avec l'approbation et la bénédiction de Mgr. E. C. Fabre, évêque de Montréal, qui adressait à M. E. Picard, directeur des petites servantes des pauvres, la lettre suivante :

MONTRÉAL, 22 JUIN 1878.

Monsieur,

J'autorise bien volontiers ce pélerinage en l'honneur du Sacre-Cœur de Jésus que vous devez entreprendre avec les petites servantes des pauvres du Saint Nom de Marie.

Propager la dévotion au très saint et très-adorable Cœur de Jésus, c'est une œuvre qui mérite très certainement l'encouragement et l'approbation d'un évêque. Aussi, je vous félicite sincèrement d'inaugurer cette ère des pélerinages au Sacre-Cœur dans la nouvelle chapelle que les paroissiens de Boucherville ont élevée à la gloire de ce Saint Cœur, et aux prix de sacrifices qui les honorent.

Vous prierez ce divin Cœur qu'il bénisse l'Evêque de Montréal et le vaste diocèse dont la Providence lui a confié l'administration.

Je vous accorde de tout cœur, ainsi qu'à vos pieuses pélérines, la bénédiction demandée.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

✝ Edouard Chs. Ev. de Montréal.

M. E. Picard, ptre., S. S.

Les petites servantes des pauvres laissèrent comme souvenir de leur pélerinage et témoignage de leur foi et de leur générosité une magnifique statue du Sacré Cœur avec un cœur d'une grande valeur, renfermant leur nom.

M. le curé est à faire terminer la chapelle, il a confié à deux artistes canadiens, MM. Lavoie et Beaulieu, les décorations intérieures. Ces Messieurs dont le nom est avantageusement connu, s'acquittent dignement de leur tâche.

La population de Boucherville d'après le recensement fait en 1871, était de 2,131 âmes, toutes catholiques, dont 767 pour le village et 1364 pour la paroisse. Il y avait 337 maisons habitées, dont 135 au village et 202 dans la paroisse, et 28 maisons inoccupées, dont 2 au village et 26 dans la paroisse.

La superficie était de 18,233 acres, dont 114 pour le village et 18,119 pour la paroisse.

Boucherville a cinq milles de large sur six de profondeur. Elle est traversée par deux petites rivières, la rivière Sabrevois ou ruisseau St. Jean, et le Petit Lac. Ce dernier intercepte, quand la crue des eaux est abondante, toute communication entre la paroisse et le village, qui devient alors une île véritable. (1)

Il y a dans toute la paroisse sept rangs ou concessions, savoir : 1o *La Grande Côte*, 2o *le Lac* qui à son extrémité prend le nom de *Rivière aux Pins ;* 3o le 2me

(1) Le 22 janvier 1818, inondation du village de Boucherville, d'où on ne pouvait aller ni à Varennes, ni à Longueuil.

rang ou le *pays brulé*, dont l'extrémité est désigné sous le nom d'*Ustrucruc;* 4o le 3eme *rang* ou *coteau des Loups*, dont une partie s'appelle *Pérou;* 5o le 4eme *rang;* 6o le 5eme *rang;* 7o le 6eme *rang* et *la savanne* qui, à son extrémité prend le nom de *Campion*. Voici d'après la tradition l'origine de ce nom. Un ancien curé, M. Dufrost, dit-on, passant un jour par cet endroi t s'écarta un peu de la route. On était au printemps e les chemins dans la *Savanne* étaient horriblement mauvais, de sorte qu'une fois hors de la route battue, le cheval de M. le curé s'embourba. En vain le bon curé criait *Campion*, *Campion*, c'était le nom de son cheval, *Campion* faisait bien de temps en temps un effort généreux, mais chaque fois c'était pour s'enfoncer d'avantage. A la fin *Campion* ne bougeait plus, il en avait jusqu'aux oreilles. Et quand les habitants, attirés par les cris de M. le curé, vinrent au secours, déjà il n'était plus temps, *Campion* venait de rendre le dernier soupir. Mais pour honorer la mémoire et perpétuer à jamais le souvenir de sa fin si tragique, les habitants, toujours sensibles au malheur, donnèrent son nom à l'endroit qui avait été le témoin de la cause de sa mort. La tradition ajoute que M. le curé, en apprenant qu'on rendait tant d'honneur à *Campion*, se consola de sa perte.

XIV.

LES PRINCIPALES DÉVOTIONS

ÉTABLIES DANS CETTE PAROISSE ET QUI SERVENT A ALIMENTER LA FOI ET LA PIÉTÉ SONT :

1o La Ste. Famille.—Etablie dès l'origine de la paroisse vers, 1692, cette association à laquelle se sont toujours fait gloire d'appartenir toutes les femmes pieuses et désireuses d'élever chrétiennement leurs enfants, a produit, de tout temps, d'admirables fruits, elle a formé beaucoup de bonnes mères et par suite conservé beaucoup d'enfants dans le devoir.

Mme (Honble.) Louis Lacoste, présidente.

Mme. Jacques Dulude, 1ère assistante.
Madame Quintal, 2de assistante.
Mmes. Ant. Larivé et J. Bte. St. Jean, conseillères.

2o La Congrégation des Enfants de Marie, érigée, le 24 novembre 1872, par M. P. E. Lusier, à la suite d'une retraite prêchée aux demoiselles de la paroisse, avec un très grand succès, par M. E. Demers, ptre.

Cette congrégation, d'après ses règlements, est sous la direction de la supérieure du couvent de la congrégation N.-D. Elle fait un grand bien en développant dans le cœur des jeunes personnes du sexe le goût de la piété et la dévotion pratique à la Sainte Vierge. Les congréganistes se sont chargées d'orner l'autel de Marie, et elles s'acquittent avec un zèle admirable de cet agréable devoir. La congrégation comprend aujourd'hui près de 150 associées. (1)

3o Congrégation des hommes sous le patronage de St. Joseph, pour le maintien de la tempérance. Cette congrégation a été fondée par M. P. E. Lussier, ptre., à la demande des principaux citoyens de la paroisse, le 8 mars 1876. L'Hon. M. Chs. Boucher de Boucherville en a toujours été le président, les autres officiers sont : M. Elie Lalumière, vice-président, M. Théophile Sicotte, 1er conseiller, M. Zacharie Aubertin, 2d conseiller, M. Gédéon Jodoin, 3ème conseiller, M. Auguste Carrier, maître de cérémonies, M. Thomas Boucher de Grosbois, secrétaire-trésorier, M. J. Primeau, curé, directeur.

Grâce au zèle de M. le curé, la congrégation des hommes se maintient dans sa première ferveur, et elle contribue à affermir l'œuvre si belle de la tempérance. Elle a un autre effet, c'est d'attirer plus fréquemment à la sainte table les hommes qui en font partie. Elle est aussi un moyen efficace d'établir l'union et la charité entre ses membres.

4o L'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, à laquelle toute la paroisse fut agrégée en 1841 dans un pèlerinage célèbre qu'elle fit à l'église de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal.

(1) Voir Appendice K.

5o La propagation de la Foi qui, depuis 1848, a rapporté au profit des Missions la somme de $4000.

6o La Sainte Enfance dont les sœurs de la congrégation, les Clercs Viateurs, les maîtres et maitresses d'écoles, sont d'ardents propagateurs. Il existe entre les enfants des diverses écoles une noble émulation qui a pour effet d'augmenter chaque année les recettes en faveur de cette œuvre si propre à attirer les bénédictions du bon Dieu sur les petits enfants.

7o La confrérie de Saint Pierre, Denier de Saint Pierre, établie en 1862 dans tout le diocèse, en vertu d'un mandement de Mgr Ign. Bourget. Cette œuvre fournit actuellement de $100 à $120 au trésor pontifical. C'est d'ailleurs un bonheur pour la paroisse de pouvoir secourir le Père de la Chrétienté, dans l'état de détresse où l'a réduit la révolution.

8o Le Chemin de la Croix érigé le 29 octobre 1835, par M. J.-B. Roupe, prêtre du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, délégué à cet effet par Mgr. J. J. Lartigue, évêque de Telmesse. (1)

9o La confrérie du Saint Scapulaire de N.-D. du Mont Carmel.

10o La confrérie du Saint Rosaire de N.-D. de la Victoire, établie en 1679, par M. de la Saudrays.

11o L'association de prières dite la dévotion au Saint-Sacrement de l'autel, ou l'Adoration Perpétuelle.

12o L'association de la Couronne d'Or.

13o La confrérie du Rosaire Vivant.

14o L'association de l'Apostolat de la Prière, établie par Mgr Bourget, par un mandement en date du 25 décembre 1863.

15o La société de Tempérance, qui a tant fait de bien, surtout dans les premières années. Malheureuse-

(1) Mgr. Jean-Jacques Lartigue naquit à Montréal, le 20 juin 1777, de M. Jacques Lartigue, médecin, et de Marguerite Cherrier. Ordonné à Saint Denis le 21 septembre 1800. Nommé évêque de Telmesse le 1er février 1820, et 1er évêque de Montréal le 13 mai 1836, mort à l'Hôtel-Dieu le jour de Pâques, 19 avril 1840.

ment plusieurs de ses membres semblent oublier leurs engagements, et on sent partout le besoin d'un apôtre pour réchauffer le zèle de cette belle association et préserver notre pays de malheurs incalculables.

16o Le Précieux Sang établi dans la paroisse par l'apôtre de cette belle association en Canada, Mgr. Joseph-Sabin Raymond, Vicaire Général, supérieur du collége St. Hyacinthe et fondateur du monastère du Précieux Sang dans cette dernière paroisse.

17o L'œuvre de la Communion Réparatrice établie dans le diocèse de Montréal, le 19 janvier 1876, par Mgr. Ign. Bourget, aujourd'hui archevêque de Martianopolis.

La paroisse jouit en outre du privilége de deux indulgences plénières, la première fut accordée par Sa Sainteté Pie VI. D'après la teneur de l'indult, tout fidèle de l'un et l'autre sexe qui vraiment pénitent, s'étant confessé et ayant communié, visitera l'église de la paroisse, gagnera une indulgence plénière, un jour de l'année que l'évêque déterminera. L'évêque de Québec ayant vu et approuvé cet indult, assigna le jour de la Pentecôte.

Un autre indult, en date du 10 janvier 1830, accorde une seconde indulgence plénière applicable *per modum suffragii* aux âmes du purgatoire, à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe qui, s'étant confessés et ayant communié, prieront pour la propagation de la foi et dans les intentions du Souverain Pontife, pourvu qu'ils assistent pendant trois jours aux exercices d'une neuvaine qui a lieu chaque année, qui commence le 1er juillet et se termine le 9 inclusivement du même mois. Cet Indult a été vu et approuvé le 30 juillet 1830 par Mgr Bernard-Claud Panet, évêque de Québec.

Affiliation à Notre-Dame de Lorette.—Un des priviléges les plus précieux dont jouit l'église de Boucherville est bien celui d'être affiliée à la maison de la Sainte Vierge,—Notre-Dame de Lorette. Cette affiliation lui communique en effet les mêmes priviléges dont jouit la sainte maison elle-même. Elle fut obtenue par M. P. E. Lussier, ptre., pendant son séjour à Rome. Le diplôme d'affiliation, sous la date du 31 mars

1871, porte la signature du cardinal Antonelli, mort à Rome, le 6 novembre 1876.

Ce privilége accorde à tous ceux qui dans cette église de Boucherville rempliront les conditions voulues, les indulgences plénières et partielles qu'on obtient à Lorette même, aux fêtes suivantes, savoir: Noël, l'Immaculée Conception, La Nativité de la B. Vierge Marie, l'Annonciation, et des indulgences de 7 ans, et 7 quarantaines aux fêtes de St. Joseph et Ste. Anne.

Parmi les archives qui ornent cette église, on admire le corps de saint Généreux, qui repose dans une châsse magnifiquement décoré. Ce corps saint, extrait des catacombes de Rome, fut procuré à la paroisse par son vénérable curé M. Pepin, qui l'avait reçu en don, le 1 juin 1869. La translation en fut faite d'une manière très solennelle, le 6 août 1870 par sa grandeur Mgr. Taché. Vingt-cinq prêtres et plusieurs laïques distingués assistaient, au milieu d'une grande foule, à cette belle cérémonie.

Les paroissiens de Boucherville s'adressent avec confiance à ce glorieux Martyr et reconnaissent lui devoir bien des grâces depuis qu'il a plu à Dieu les favoriser d'une si puissante protection.

Le grand autel ayant été détruit dans l'incendie de 1843, perdit sa consécration et le privilége qui y était attaché. Mais le 13 mars 1845, Mgr Rémi Gaulin, évêque de Kingston, vint consacrer de nouveau ce maître-autel qui est encore privilégié. L'acte de consécration en effet dit que Mgr. de Montréal, en vertu d'un Indult en date du 31 mai de l'année 1840, à déclaré cet autel privilégié à toujours pour tout prêtre séculier ou régulier de quelqu'ordre que ce soit.

Messes de Fondation :—1o Le 1er février, par Mme. Vve. René Chaussegros de Lery ; 2o Le 12 mai, par la famille Charles Boucher de Boucherville ; 3o Le 3 octobre, par M. Thomas Pepin, curé de Boucherville.

XV

PRÊTRES QUI ONT EXERCÉ LE SAINT MINISTÈRE A BOUCHERVILLE, SOIT COMME MISSIONNAIRES, SOIT COMME DESSERVANTS, SOIT COMME CURÉS.

1o

R. P. JACQUE MARQUETTE, *jésuite*, né en 1637, à Laon, en Picardie, arriva a Québec le 30 septembre 1666. Il est un des plus illustres missionnaires du Canada. Il fit en 1668 une mission chez les Outaouais, et le 17 juin 1673, il découvrit, avec Louis Jolliette (1) le fleuve du Mississippi, depuis l'embouchure du Ouisconsin jusques aux Arkansas. Deux ans après cette découverte, dont il a publié la relation, comme il allait de Chicago à Méchillimakinac, il entra le 18 mai 1675, dans une rivière qui porte aujourd'ui son nom, à l'entrée de laquelle il dressa son autel et y dit

(1) M. Louis Jolliet était fils de M. Jean Jolliet, natif de Sezane, en Brie et de Dame Marie d'Abancour dite Lacaille, né à Québec, et baptisé le 21 septembre 1645, par le R. P. Barthélemy Vimont, S. J.; Hydrographe du Roy, M. le comte de Frontenac se détermina à utiliser ses talents et le chargea d'aller à la découverte de la grande rivière que l'on prétendait se décharger dans le Golfe de la Californie; il s'y rendit avec le R. P. Jacque Marquette, son compagnon.

En 1673, il découvrit le Mississippi, et ainsi immortalisa son nom, resté à une ville de l'Union Américaine, et que porte encore un des comtés du district de Montréal, dans lequel comté se trouve la ville de Jolliet fondée par l'Honble. Barthelemy Jolliet, un de ses descendants à la cinquième génération.

En récompense de cette découverte et des autres services que M. Louis Jolliet rendit, il reçut la seigneurie de l'Isle d'Anticosti, puis celle de Jolliet. Il mourut en 1700, entre mai et octobre, probablement sur l'Isle d'Anticosti, où il se rendait chaque année pour le traité de la pelleterie.

Une de ses petites filles, Marie-Anne Jolliet de Mingan, épousa, le 27 août 1752, M. Jean Taché, premier du nom au Canada, armateur, négociant, prévôt des marchands et notaire, ancêtre de Mgr. l'archevêque de St. Boniface, dont le père Charles Taché, notaire, avait épousé, à Boucherville, le 2 juin 1820, Melle. Louise-Henriette Boucher de La Broquerie, sœur du vénérable M. Joseph-Antoine Boucher de La Broquerie. Voir page 264.

la messe. Il s'éloigna ensuite un peu pour faire son action de grâces, et pria les deux hommes qui conduisaient son canot de le laisser seul pendant une demie heure. Ce temps passé, ils allèrent le chercher et ils furent fort surpris de le trouver mort ; ils se souvinrent néanmoins qu'en entrant dans la rivière il lui était échappé de dire qu'il finirait là son voyage. Son corps fut inhumé sur le bord de la rivière, et, l'année suivante, transporté à Méchillimakinac." Charlevoix, (liv. III p. 314.), ce père est mort, sur les bords du lac Michigan, le 19 mai 1675 à environ 38 ans.

2o

M. HUGUES POMMIER, *prêtre*, natif du Vendômois, prêtre des Missions étrangères, arriva en Canada en juin 1663. S'étant arrêté à Plaisance, dans l'ile de Terreneuve, il y trouva un grand nombre de français et autres abandonnés, leur prêtre et le commandant du poste avaient été massacrés. Il passa l'hiver avec eux et n'arriva à Québec que l'année suivante. Il fut envoyé à Boucherville en 1669, en qualité de prêtre missionnaire du séminaire épiscopal de Québec. Au mois de juillet 1676 il fit des missions à la Pointe-Lévi, et dans les autres endroits habités aux environs de Québec. Le 6 décembre 1676, il signait, à Beauport, comme *prêtre missione*, avec Jean Costé, David Courbin, paul Vachon, notaire royal (avec paraphe) l'acte ayant pour titre : *Estat pour l'église de beauport pour les bans.* Il desservit aussi la paroisse de la Côte de Beaupré et retourna en France, où il mourut vers la fin de 1686. " Il se piquait de peinture et fit plusieurs tableaux pendant son séjour en Canada. " De la Tour, p. 42

3o

M. PIERRE DE CAUMONT, *prêtre*, arriva en Canada le 16 mai 1669, et alla à Boucherville en septembre 1670, en qualité de prêtre missionnaire. Il a desservi la paroisse à deux reprises différentes ; la première, de septembre 1670 au 22 septembre 1678, et la seconde, du 2 septembre 1680 au 22 septembre 1688. En 1675,

Mgr. l'évèque de Québec l'avait créé chanoine. Il est le premier prêtre dont le nom apparait sur les régistres du Cap Saint-Ignace en 1679. Il est mort, le 16 février 1694, à 64 ans, au Séminaire de Québec où ses infirmités l'avaient forcé de se retirer (1).

4o.

M. JEAN GAUTHIER DE BRULLON, *prêtre*, était né dans la province de St. Laurent, évêché d'Angers ; il fut ordonné à Québec le 22 décembre 1675, et alla, l'année suivante, 1676, comme missionnaire à Château-Richer, d'où il partit pour desservir la mission de la Pointe-

(1) On voit, à Boucherville, aux régistres, que le 21 décembre 1670, M. de Caumont baptise dans la chapelle du Fort St. Louis de Chambly ; que le 2 février 1674, il baptise dans la chapelle de Boucherville, et ce 1671 aussi, il enterre à Boucherville, "au lieu destiné pour un cimetière en cette paroisse." On voit encore, que le 11 février 1671, (et plusieurs autres fois) que Jeanne Crevier, femme de M. Pierre Boucher, 1er seigneur de Boucherville, est appelee *La Meslée*, mais ce dernier mot est batonné aux régistres. On voit aux mêmes régistres, que, le 24 novembre 1680, un M. Pre. Saurel, Ecr., seigneur de Saurel, signe d'une belle et ferme main, "Saurel" (non Sorel) à un acte de mariage, à Boucherville, fait par M. de Caumont.

1683, février 20.—Enterrement par M. de Caumont, curé de Boucherville et autres lieux, de Jeanne Sevinier, femme de Jean, habitant de Longueuil, âgée de 37 ans, dans l'église de St. Antoine de Pade, paroisse de Longueuil.

1687, octobre 20.—Baptême de Charles, fils de Charles Le Moyne, Ecr., seigneur de Longueuil, et de Damoiselle Elizabeth Souart, son épouse, en la maison seigneuriale de Longueuil, né d'avant-hier. Ce baptême est fait par M. Gabriel Souart, prêtre du Séminaire St. Sulpice de Montréal, qui était l'oncle de la mère. M. Souart a fait ce baptême en l'absence de M. de Caumont, ptre. curé. Il ne signe pas ; c'est M. de Caumont qui signe. Le parrain a été Jacques LeMoyne, Sr. de Ste. Hélène, demeurant à Montréal, et la marraine, Anne Robutel, fille de M. de Saint André (Claude Robutel, seigneur de l'Ile de St. Paul), lesquels n'ont pu signer sur le présent régistre.

1696, le 13 août.—Enterrement de Charles LeMoyne, (né le 10 août à Montréal) dans la dite église paroissiale de Longueuil, en présence de M. de Longueuil, son père et autres, par M. de Caumont.

aux-Trembles en 1678. Il desservit Boucherville, du 15 septembre 1678 au 14 août 1679. Homme éminent par ses vertus et ses talents, il attira sur lui l'attention de son évêque, qui l'adjoignit à son chapitre en l'honorant du titre de chanoine, en l'année 1682. En 1693, il fut nommé curé de Château-Richer. Il est mort à Québec le 7 avril 1726, à l'âge avancé de 76 ans. Il signait *J. G. de Brullon* (1).

5o. 1er Curé.

M. PIERRE-RODOLPHE GUYBERT DE LA SAUDRAYS, *prêtre, sulpicien*, natif de Rennes, arriva au Canada le 8 juillet 1686 et fut envoyé en septembre 1688 à Boucherville, pour remplacer M. de Caumont. La première année de son séjour à Boucherville, il prenait le titre de prêtre, faisant les fonctions curiales Mais l'année suivante, il prit le titre de curé et l'a toujours gardé depuis. M. de la Saudrays ne négligeait rien pour l'éducation de la jeunesse, car dans les régistres on voit que dès 1696 il y avait un maître d'école du nom de J. Bte. Bau, et en 1714, le 21 avril on trouve l'acte de sépulture de Mathurin Durand, chantre et maître d'école. Ce Mathurin Durand ne pouvait être autre qu'un frère Charon hospitalier de Montréal. Ayant quitté la paroisse en 1711, il y revint une seconde fois en 1714 et y demeura jusqu'au mois de novembre 1716. De Boucherville, il se rendit, cette même année, au Séminaire de Montréal, pour cause d'infirmités. Il est mort le 17 mai 1721, et

(1) On voit, à Boucherville, aux régistres, que M. de Brullon, prêtre, missionnaire de Boucherville, baptise le 14 août 1679, Mie. Eliz. Bleau, dans l'oratoire de Longueuil ; et il avait dit que le 6 nov. 1678, il avait baptisé, dans une chambre de la maison de Longueuil qui tenait lieu de chapelle, Charles Deline, fils de Charles Deline et de Jeanne Braconnier, habitants de Longueuil ; que le 22 avril 1679, M. de Brullon baptise au Cap *Varenne, en la maison du seigneur qui tient lieu d'église*, Mie. Thérèse Meuson. Dès le 12 janvier 1671, M. de Caumont avait baptisé en *l'habitation de M. de Varennes*, un enfant d'André Dumais, (pour Damois,) et aussi le 6 février 1672, en l'habitation du même.

fut inhumé à Montréal le 18 mai 1721, à 61 ans, sans mention de jour du décès.

6o.

M. CLAUDE DAUZAT, *prêtre, sulpicien*, natif d'Auvergne. Parti d'Europe avec Mgr. de St. Vallier en 1704, il fut pris dans la traversée par les Anglais, et après six ans de captivité en Angleterre, il put se rendre au Canada, où il arriva le 16 août 1710. Il fut immédiatement envoyé à Boucherville, qu'il desservit du 22 novembre 1711 au 10 mars 1714. Il desservit aussi la paroisse de Longueuil, du 26 septembre 1715 au 4 mai 1717, et retourna en France en septembre 1717.

7o.

M. SIMON SALADIN, *prêtre sulpicien*, né le 12 janvier 1686, dans le diocèse de Viviers, et ordonné le 4 septembre 1710, arriva en Canada, le 28 juillet 1714. Il se rendit, en 1716, à Boucherville, qu'il desservit du 26 novembre 1716 au 6 août 1727. Il quitta Boucherville pour la Rivière-des-Prairies qu'il desservit du 13 août 1727 au 11 août 1746. Il est mort à Montréal le 7 octobre 1747 à 61 ans, 8 mois et 25 jours (1).

(1) On voit, à Boucherville, aux régistres :

1717, 21 avril.—A été enterré dans l'église paroissiale de Boucherville, sous son banc, M. pierre boucher. Ecr., seigneur de boucherville, décédé le 19 en présence de M. dauzat, prêtre du séminaire de St. Sulpice, curé de Longueuil, qui a fait le service, de marien tailhandier, chirurgien, notaire. de gilles papin, soussignés avec moy missionnaire de boucherville, Tailhandier, René LeMoyne, C. Dauzat, ptre, Saladin, prêtre, missionnaire.

1722, 31 mai.—inhumation, ce jour, à Boucherville, de Frs. Hertel, Ecr., âgé d'environ 80 ans. Rien de plus à l'acte fait par M. Saladin, curé.

14 juin 1718.—" M. nicolas boucher, curé de la paroisse de St. Jean-Baptiste, en l'ile d'Orléans, proche de Québec," fait l'inhumation d'un enfant.

M. Nicolas-Michel Boucher était fils de M. Pierre Boucher de Boucherville, gouverneur des Trois-Rivières ; il naquit à Boucherville le 15 novembre 1672 et fut ordonné à Québec le 6 juin 1696 et mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 30 juillet 1733, à 60 ans. Il fut inhumé dans la cathédrale.

8o.

JACQUES LE TESSIER, *prêtre sulpicien*, né au Château-Goutier, diocèse d'Angers, arriva au Canada le 9 juillet 1717. Après avoir desservi Boucherville du 13 août 1727 au 15 août 1732, il alla à St. Laurent, île de Montréal, qu'il desservit du 15 septembre 1732 au 31 janvier 1735.

Il est mort à Montréal le 5 mars 1735, à 59 ans.

9o.

M. PAUL-THOMAS DE GANNE-FALAISE, *prêtre missionnaire*. Il était né à Port-Royal, Acadie, de Louis De Ganne-Falaise, major de l'Acadie, et de Marguerite Leneuf. Il n'avait que quatorze ans, quand il fut tonsuré à l'Hôpital-Général de Québec, par Mgr. de St. Valier, le 8 octobre 1819, et minoré à la cathédrale, le 4 mars 1730 ; et il fut ordonné le 21 octobre 1731. Il remplaça M. le Tessier et ne fut curé qu'un mois à Boucherville : du 18 août au 15 septembre 1732; il fut ensuite nommé, en 1733, curé de Ste. Anne de Beaupré, après quoi l'évêque de Québec l'a fait venir auprès de lui pour en faire un membre de son chapitre. Il quitta le Canada pour la France, le 6 octobre 1743.

10o.

M. JOSEPH ISAMBART, *prêtre missionnaire*, prêtre

23 décembre 1719.—M. f. De metivier, prêtre de St. Sulpice, résidant à Boucherville, baptise un enfant.

M. Marc-Antoine Metivier, venu le 26 juillet 1716 et reparti en octobre 1723.

27 février, 1762.—Inhumé dans la chapelle de la Congrégation, le corps de Joseph Boucher, Ecr. Sr. de la Broquerie, enseigne de cette paroisse, âgé d'environ 60 ans, en présence de Rémi-Alexis Duburon, récollet, et Jean Marchant, Ecr.

16 janvier 1762.—Autre inhumation par le même.

Le R. P. Joseph-Etienne Feré-DuBuron, recollet, en religion, "frère Alexis," ordonné le 22 septembre 1742, mort le 16 novembre 1776.

de St. Sulpice pour un temps, né dans le diocèse du Mans et venu en Canada le 9 juillet 1717. Il fut ordonné le 15 août de la même année, et desservit Sorel et l'Ile Dupas, du 16 octobre 1718 au 8 janvier 1720, après quoi il desservit Longueuil, du 6 octobre 1720 au 16 août 1763. Durant son séjour dans cette dernière paroisse, il desservit en même temps Boucherville du 20 septembre au 6 octobre 1732. Il est mort à Montréal, chez les Sœurs Grises, le 14 décembre 1763, à 70 ans et fut inhumé à Longueuil, qu'il avait desservie près de 43 ans.

11o.

M. PHILLIPPE D'AILLEBOUST, *prêtre*, était le 5ème. fils de M. Jean-Baptiste d'Ailleboust, sieur des Musseaux (1) et d'Anne Le Picard, habitants de la Côte Beaupré, Québec; il fut ordonné prêtre en même temps que M. de Ganne-Falaise, le 21 octobre 1731, il le remplaca le 11 octobre 1732, à Boucherville, qu'il desservit jusqu'au 6 octobre 1734. En quittant Boucherville il se rendit à Repentigny qu'il desservit durant 35 ans, du 5 novembre 1734 au 7 juillet 1769. Il est mort, deux mois après, à Montréal, le 9 septembre 1769, âgé de 65 ans. Il fut inhumé sous les noms de *Phil. Dailleboul Demusseaux*, au lieu de *Des Musseaux*.

12o.

M. C. MOUCHARD, *prêtre*, arriva en Canada le 6 juillet 1734. On le trouve cette même année à Varen-

(1) M. J. B. d'Ailleboust laissa une nombreuse postérité. Melle Marie-Catherine, sa fille ainée, épousa M. Godfroy, sieur de Linctot, capitaine d'une compagnie de troupes de la marine; Melle Félicite-Josephete, la 7ème fille, épousa M. Nicolas-Auguste Guillet de Chaumont, not. royal; M. Ignace Réné, sieur de Perigny, son 6ème. fils, épousa Melle Marguerite-Josephte Coureau de la Cote; M. Nicolas, sieur des Musseaux, son dernier fils, épousa Melle. Louise Trottier des Rivières Beaubien. M. J. B. d'Ailleboust était fils de M. Charles d'Ailleboust, sieur des Musseaux et de Melle Catherine Le Gardeur de Repentigny, de ce mariage sont nés neuf enfants qui ont été la souche des belles familles des Musseaux, de langes, de Perigny, d'Argenteuil, de Mantet.

So

nes et à Boucherville qu'il desservit du 15 octobre 1734 au 3 octobre 1735. Il mourut en 1736. Il signait *C. Mouchard.*

13o.

M. ETIENNE MARCHAND, *prêtre*, né le 27 novembre 1707, à Québec, de M. Etienne Marchand et de Melle. Marie-Anne Durant, fut ordonné le 21 octobre 1731, en même temps que M. de Falaise et M. d'Ailleboust. Il desservit Boucherville l'espace de 38 ans, du 2 novenbre 1735 au 1 octobre 1773. L'évêque de Québec, Mgr Jean-Olivier Briand, (1) le fit le 24 juillet 1766 son grand Vicaire pour Montréal. C'était un homme distingué et qui jouit continuellement de la confiance du St. Evêque, qui ne faisait rien sans le consulter. Il est mort un an après avoir quitté Boucherville le 17 janvier 1774, à l'âge de 67 ans, 1 mois et 21 jours, à l'Hôpital-général de Québec, et fut inhumé dans l'église de cette communauté.

14o.

M. JOSEPH MARTEL, *prêtre*, né à Montréal, le 18 décembre 1747, fils de M. Pierre Martel et de Melle. Marie-Anne Roy; ordonné le 9 juin 1772. L'année suivante, il fut envoyé à Boucherville, qu'il desservit du 11 octobre 1773 au 9 mai 1774. Une semaine après il fut envoyé à Châteauguay qu'il desservit environ un an, du 16 mai 1774 au 14 mars 1775. Il desservit ensuite Ste. Marie, de l'automne 1775 à l'automne 1782; St. Charles Rivière Chambly, du 20 novembre 1782 au 4 octobre 1794; en dernier lieu, la paroisse St. Marc, dont il fut curé et qu'il desservit du 2 janvier 1794 jusqu'à sa mort, arrivée le 1er. décembre 1800, à l'âge de 53 ans moins 17 jours. Il fut inhumé dans l'église de cette dernière paroisse.

(1) Mgr. Jean-Olivier Briand, arrivé à Québec, le 17 août 1741, en qualité de secrétaire de Mgr. de Pontbriand. Nommé évêque de Québec, le 21 janvier 1766, mort au séminaire de Québec, le 25 juin 1794, âgé de 79 ans, 5 mois et 2 jours.

150.

M. CHARLES MADELAINE YOU DE LA DÉCOUVERTE-DUFROST, *prêtre*, né à Montréal, le 12 juillet 1729, de M. François Madeleine You de la Découverte (1) et de Melle. Marie-Marguerite Dufrost de Lagemmerais, fondatrice de l'Hôpital-Général de Ville-Marie. Il fut ordonné le 26 août 1752. Il desservit Ste. Rose de Lima, Ile Jésus, du 13 juin 1760 au 12 octobre 1761 et fut nommé curé de la Pointe-Lévis, avec la desserte de St. Henri, de 1766 à 1774, auquel temps il fut envoyé à Boucherville, où il fut curé du 12 mai 1774 jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mars 1790, âgé de 60 ans, 7 mois et 19 jours. Il a été le premier curé enterré dans l'église de Boucherville, son corps fut placé dans le caveau de l'église du côté de l'épitre. Quelques années avant sa mort, le 13 juin 1788, il avait reçu des lettres de Grand-Vicaire de Mgr. l'évêque de Québec, Mgr. Jean-François Hubert (2) Il est le second curé de Boucherville qui ait été revêtu de cette dignité. Ce monsieur a toujours signé " Dufrost, " jamais " Youville" aux régistres des paroisses qu'il a desservies. (3) Un de ses frères, autre fils de Mme. de Youville de la Découverte, M. Joseph-François Youville de la Découverte, desservit les paroisses de Lanoraie, St. Denis

(1) M. François-Magdeleine You, était fils de M. Pierre You, sieur de la Découverte, qui fut un des signataires de l'acte de prise de possession du pays des Arkansas, faite au nom du Roi de France, les 13 et 14 mars 1682. En vertu des priviléges accordés par le Roi aux découvreurs, il prit le titre de Sieur de la Découverte, en 1683.

(2) Mgr. Jean-François Hubert, né à Québec le 23 février 1739, élu coadjuteur de Mgr. d'Esglis, le 30 novembre 1784, et évêque à Québec, le 4 juin 1788 ; mort à l'Hôpital général de Québec, le 17 octobre 1797, à l'âge de 58 ans et 8 mois.

(3) M. d'Youville composa, quelques années après la mort de sa mère, un écrit ayant pour titre: *Mémoires pour servir à la vie de Mme. d'Youville, tirés pour la plupart des dépositons des sœurs Despins, La Source, Rinville, de Mme. Gamelin et d'une autre sœur.*

et St. Ours de 1742 à 1777, et mourut le 10 avril 1778, à 53 ans et 6 mois, aux Sœurs Grises, où il fut inhumé aux pieds de sa mère, Mme. veuve You de Youville, fondatrice et première supérieure de cette communauté. Il signait "Youville" seulement. (1)

16o.

M. PIERRE DENAUT, *prêtre*, né à Montréal, le 20 juillet 1743, fils de M. André Denaut et de Melle. Françoise Boyer, fut ordonné dans l'église de St. Pierre, Ile d'Orléans, le 25 janvier 1767, par Mgr. d'Esglis, (2) et deux mois après il fut envoyé dans la paroisse des Cèdres ou de Soulanges, où il fut curé depuis le 22 mars 1767 jusqu'en octobre 1789, et il desservit en même temps Vaudreuil du 5 septembre 1773 au 30 octobre 1775, et l'Ile Perrot du 16 janvier 1786 au 14 octobre 1787. En 1789 il fut envoyé à Longueuil, qu'il desservit du 11 octobre 1789 au 17 janvier 1806. Durant son séjour à Longueuil, il desservit la paroisse de Boucherville du 7 au 16 mars 1790. Mgr. Bailly (3)

(1) Régistre de Boucherville, No 700, 9 mars 1790 à la sépulture de M. Charles Magdeleine You de la Découverte Dufrost mort G. V., à Boucherville, le 7 mars 1790, à 60 ans, 7 mois et 19 jours, fils de Mme de Youville, fondatrice des Sœurs Grises. Il signait "Dufrost" ont signé

A. Pouget, ptre. — Bedard, ptre.
J. Gamelin, ptre. — Marchand, ptre.
H. Desery, ptre. — Frs. Duburon, ptre.
Denaut, ptre. — Poulin Courval ptre.
Ecuier, ptre

(2) Mgr. Louis-Philippe Mariauchau d'Esglis, né à Québec le 24 avril 1710, fils de François Mariauchau d'Esglis et de Dame Louise-Phillippe Chartier de Lotbinière; élu coadjuteur de Québec, le 29 novembre 1784; mort à St. Pierre, île d'Orléans, le 4 juin 1788, âgé de 78 ans et 2 mois, et inhumé le 6, dans le chœur de cette paroisse dont il avait été curé pendant 54 ans.

(3) Mgr. Charles-François Bailly de Messein, né à Varennes, près Montréal, le 4 novembre 1740, ordonné prêtre à Quebec le 10 mars 1767; élu coadjuteur le 30 juin 1788, et nommé à Rome par le Pape Pie VI, évêque de Capse, *in partibus* le 26 novembre 1788; mort à l'Hôpital Général de Québec, le 20 mai 1794, inhumé le 22, dans le chœur de l'Eglise de la Pointe-aux-Trembles de Québec, dont il était curé depuis 16 ans. Il était âgé de 59 ans 6 mois et 10 jours. Il ne fut point évêque de Québec.

étant mort, il fut élu coadjuteur de Mgr. Hubert le 23 mai 1794. Le Pape Pie VI confirma cette élection, et le nomma évêque de Canathe en Palestine, et coadjuteur de Québec, par une bulle datée du 30 septembre 1794. Il fut consacré à Montréal sous ce titre, le 29 juin 1795. Mgr. Hubert s'étant démis de l'évêché de Québec le 1er. septembre 1797, il lui succéda, et prit possession du siége épiscopal de Québec le 4 du même mois. Il mourut à Longueuil, le 17 janvier 1806, âgé de 62 ans, 5 mois et 27 jours, et fut inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse, dont il était curé depuis 16 ans et 9 mois.

170.

M. LOUIS LAMOTHE, *prêtre*, né à Québec, le 26 avril 1764, fils de Jacques-Antoine Lamothe et de Melle. Louise Drolet ; ordonné le 16 août 1789. Il desservit la paroisse de Boucherville du 21 mars au 5 octobre 1790 ; et encore Repentigny du 28 mars au 2 octobre 1793, et St. Sulpice, du 23 août au 23 septembre de la même année, et La Valterie du 10 octobre 1793 au 22 décembre 1799. Etant curé à La Valterie, il desservit la paroisse de la Conversion de St. Paul, du 25 novembre 1797 au 10 octobre 1798 et Lanoraie du 7 octobe 1793 au 29 novembre 1799. En 1800 il desservait St. Cuthbert, et

Le 2 juil. 1792 Mgr. Bailly baptisait, à Beauport, *Edouard-Alphonse* né le 20 juin du légitime mariage de Monsieur Ignace-Michel Louis-Antoine de Salaberry, Ecuyer, Seigneur de Montmorency, etc., et de Dame Catherine de Hertel ; le parrain a été Son ALTESSE ROYALE, Monseigneur le prince EDOUARD d'Angleterre, Chevalier du Très-Noble Ordre de la Jarretière et de l'Ordre très-illustre de St. Patrick, Colonel du Régiment Royal Fusiliers, commandant à Québec, etc., etc., etc. ; et la marraine Madame Alphonsine-Thérèse-Bernardine-Julie de Montgenêt de St. Laurent, Baronne de Fortisson ; (ont signé) Edouard, Prince de la Grande Bretagne, Mongenêt de St. Laurent, Bne. de Fortisson, Hertel de Salaberry, John Vesey, Edmund Byng, Lt. Roy, Fusrs. Fredk. Aug. Wetherall, captn. 11th Regt. ; Renauld, ptre. (curé de Beauport), Adélaïde de Salaberry, John Hale, Wm. Henry Digby, Lt. Royal Fusiliers, de Salaberry, Chs. de Salaberry, Chs.-Thomas C. C. P. ; + Charles François Evêque de Capse.

fut nommé curé de Berthier, qu'il desservit l'espace de près de 17 ans, du 21 juin 1818 au 30 septembre 1835. Il desservit en même temps Terrebonne du 3 juin au 3 septembre 1818. Il est mort à St. Cuthbert le 20 novembre 1835, à 71 ans, 6 mois et 24 jours. Il demeurait, retiré, à St. Cuthbert, dans une maison en face de l'église, avec deux de ses sœurs, qui sont toutes deux, mortes, à un âge avancé, Melle. Marguerite Lamothe, l'ainée, est morte, en mai 1839, âgée de 63 ans, et Melle. Josephte, sa sœur, en février 1840 (1).

180.

M. PIERRE CONEFROY, *prêtre*, né à Québec, le 28 décembre 1752, fils de M. Robert Conefroy et de Melle. Marie-Josephte Métivier; ordonné le 21 décembre 1776. En 1781, il fut envoyé à la Pointe-Claire, qu'il desservit du 1er.juillet 1781 au 22 septembre 1790, de là il se rendit à Boucherville, où il fut curé 26 ans, du 10 octobre 1790 à sa mort, arrivée le 20 décembre 1816, étant âgé de 64 ans moins 8 jours. M. Conefroy était un homme de talents distingués ; il fit beaucoup au spirituel et au temporel pour le bien et l'avantage de ses paroissiens. Il avait été nommé grand vicaire, par Mgr. Plessis et avait reçu ses lettres, le 16 juillet 1808. (2)

(1) M. Antoine Lamothe, mort, curé de La Chenaie, le 14 février 1829, à 69 ans, était leur frère. Ils étaient petit enfants de Pierre Lamothe et de Charlotte Bois, (ancêtres de l'auteur de l' "*Annuaire de Ville-Marie*,") dont la fille, Marie-Charlotte Lamothe, épousa, à Québec, le 27 août 1745, Claude Huguet (Latour.)

(2) 1816, 23 décembre.—Inhumé dans le chœur de l'église de Boucherville, près de l'autel, du côté de l'église, le corps de M. Pierre Connefroy, vic. gén. et curé de cette paroisse, mort le 20, à 66 ans moins 8 jours.

J. I. Roy. ptre.	J. B. Kelly, ptre.
Kember, ptre.	R. Paré, ptre.
B. Prévost, ptre.	R. Consigny, ptre.
Alexis Durocher, ptre.	J. Robitaille, ptre.
J. B. Bédard, ptre.	Chaboillez, ptre.
J. B. Boucher, ptre.	Frs. Ch. Deguise, ptre.
R. J. Primeau, ptre.	Pigeon, ptre.

19o.

M. JEAN-ROMUALD PARÉ, *prêtre*, né le 27 février 1779, fils de M. Louis Paré et de Melle. Angèle Fortier ; ordonné le 25 février 1809. A la mort de M. Conefroy, M. Paré, qui depuis plusieurs années était son vicaire, fut chargé de la desserte de la cure de Boucherville, du 20 décembre 1816 au 25 septembre 1817; il desservit ensuite la Longue-Pointe, du 6 novembre 1817 au 28 juillet 1819, et St. Jacques de l'Achigan, l'espace de 39 ans, du 28 juillet 1819, à sa mort, arrivée le 7 octobre 1858, à l'âge de 79 ans, 7 mois et 8 jours. Il était archiprêtre et doyen du clergé du diocèse de Montréal. M. Paré fonda, en 1842, à St. Jacques de l'Achigan, l'établissement du Sacré-Cœur, qui fut remplacé, en 1853, par les sœurs de Ste. Anne. Ce digne prêtre, mort en odeur de sainteté, a laissé à Boucherville des souvenirs encore vivaces de son zèle. Il était surtout le guide et l'ami des jeunes gens, à qui il sut inspirer l'amour de l'étude et surtout de la religion.

20.

M. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *prêtre*, né à Montréal, le 20 octobre 1782, fils de M. Jean-Baptiste Tabeau, capitaine du 3me. bataillon de la milice de Montréal, et ancien voyageur, et de Melle. Françoise-Barbe Proulx ; ordonné le 13 octobre 1805 ; il fut vicaire à Québec ; et en 1810, curé de Ste. Anne de Mascouche ; en 1813, de St. Jean-Port-Joli ; en 1814, vicaire une seconde fois à Québec ; en 1815, chapelain de l'Hôpital-Général et de Notre-Dame de-Foye ; et en 1817, il fut nommé curé de Boucherville, qu'il desservit du 28 septembre 1817 au 1er octobre 1831. Il fit deux missions successives dans le Nord-Ouest, la 1ère en mai 1818, accompagné de M. Crevier, la 2d en mai 1819, et en 1829 il fut député à Rome, et fut près de 16 mois en Europe. A son retour, Mgr. Lartigue, évêque de Telmesse, l'appela à l'évêché et le nomma grand-vicaire. M. Antoine Tabeau était un homme remarquable par ses talents, mais plus encore par ses vertus. D'une humilité profonde, il fuyait les

honneurs, mais les honneurs semblaient le poursuivre. Il aurait voulu mourir à Boucherville ; ce ne fut donc qu'avec beaucoup de regret et par obéissance qu'il se rendit à l'évêché. De leur côté, les paroissiens le regrettaient, car, s'il était d'une vertu austère, il était aussi très-bon et surtout plein de zèle et de dévouement. On était toujours sûr de trouver en lui un bon père, constamment à son poste et toujours prêt à donner les soins de son ministère à ceux qui les réclamaient. M. Tabeau avait beaucoup de zèle pour l'éducation de la jeunesse. Il avait, en 1821, établi une classe pour le latin, qui dura plusieurs années.

Mgr. Lartigue avait jeté les yeux sur lui, et l'avait désigné comme son successeur. Il reçut en effet de la cour de Rome, des Bulles, en date du 3 octobre 1834, l'une le nommant "évêque de Spiga" (*in partibus infidelium cum futurâ successione*) qui se trouve dans le patriarchat de Constantinople, et l'autre le nommant vice-gérant, vicaire-général, suffragant et auxiliaire de l'archevêque de Québec, dans la ville et le district de Montréal. A la réception de ces lettres, M. Tabeau fut profondément attristé, et il en conçut un si vif chagrin que sa santé déclina rapidement, et ce fut probablement ce qui causa ou du moins hata sa mort, qui arriva le 18 mai 1835, avant sa consécration. L'évêque perdait en lui un zélé et habile défenseur, un conseiller sage et éclairé, et le diocèse un saint prêtre. Il fut inhumé dans l'église de Boucherville le 25 du même mois où repose maintenant son corps. Il était âgé de 52 ans, 6 mois et 28 jours (1).

(1) Le vingt mai 1835, par nous soussigné, Evêque de Tabraca et coadjuteur de Kinston (Mgr. Rémi Gaulin), a été inhumé dans le sanctuaire de cette église, le corps de Messire Pierre Antoine Tabeau, vicaire-général de ce diocèse, âgé d'environ cinquante-trois ans, décédé au Séminaire de St. Jacques. Furent présents à l'inhumation, Messire Bonin, exécuteur-testamentaire du dit défunt, Antoine Manseau, Réné Olivier Rruneau et autres prêtres soussignés. (Signé)
Jos. Marcou, ptre. ; R. Ol. Bruneau, ptre. ; Léonard, ptre. ; J. Primeau, ptre. ; Ch. L. Vinet, ptre. ; Am. Brais, ptre. ; Et. Birs, ptre. ; Et. Lavoie, ptre. ; L. C. Deligny, ptre. ; P. Burke, ptre. ; G. Chabotte, ptre. ; Al. Truteau, ptre. ; Gh. D. Delisle, ptre. ; Ant. Manseau, ptre. ; F. Bonin, ptre. ; H. Hudon, ptre. ;
† RIUS, Eppus, Teb., Coadj.-Kingst.

21o.

M. HENRY-LIBOIRE GIROUARD, *prêtre*. Durant l'absence en France de M. Tabeau, du 17 mai 1829 au 5 septembre 1830, M. Girouard a desservi la paroisse de Boucherville. M. Girouard, né le 28 novembre 1798, à St. Joseph de Soulanges, baptisé sous le nom de *Henri*, était fils de M. Antoine Girouard et de Melle. Marie-Louise Harel; ordonné le 1er octobre 1826. Il fut d'abord vicaire à Nicolet, et en 1828 à St. Benoit. En quittant Boucherville, au retour de M. Tabeau, il fut nommé curé de St. Hugues, (Seigneurie de Ramzay) qu'il desservit du 26 septembre 1830 au 22 septembre 1834, et desservit en même temps St. Simon, (même seigneurie) du 21 janvier 1832 au 23 septembre 1834; le 1er octobre de la même année, 1834, il fut nommé curé de Ste. Marie de Monnoir, qu'il quitta en 1852 pour St. Simon de Bagot. Etant curé de Ste. Marie, il desservit deux autres paroisses, St. Grégoire-le-Grand, du 8 décembre 1842 au 24 septembre 1843, et Ste. Brigide de Monnoir, du 5 octobre 1844 au 25 septembre 1845, mort le 1er avril 1876, à 77 ans, 4 mois et 3 jours.

22o.

M. FRANÇOIS DEMERS, *prêtre*, né à Montréal, le 22 mai 1791, fils d'Alexis Demers et de Catherine Roy, ordonné le 9 octobre 1814, vicaire à St. Charles de Chambly, dont il fut curé du 26 octobre 1814 au 12

On voit à Boucherville, aux régistres No. 459, 12 juillet 1826, la sépulture de M. Amable-Clément Boucher de la Broquerie, ancien curé de Rigaud, mort à Boucherville, le 10 juillet 1826, à 53 ans, 7 mois et 15 jours. Ont signé Chaboillez ptre., Ant. Tabeau ptre., Fr. P. Porlier, ptre., N. Trudel, ptre., F. Jh. Deguise, ptre.

M. Clément B. de la Broquerie était fils de M. Joseph Boucher de la Broquerie, et de Mme. Clémence Gamelin, fille de M. Pierre Gamelin Maugras, et de Dame Marie Clémence Dufrost de la Jemmerais, sœur de Mme. d'Youville, fondatrice des sœurs-grises.

avril 1815, après quoi il desservit Châteauguay du 29 avril au 31 juillet 1815 ; il fut envoyé en mission à Bonaventure, en 1815 ; après avoir desservi St. Luc (Côteau des Hêtres), du 29 septembre 1819 au 26 septembre 1821, et St. Grégoire, il fut envoyé en 1831 à Boucherville, où il ne resta que 5 mois, du 2 octobre 1831 au 6 mars 1832 ; une semaine après, il alla à St. Marc, qu'il desservit du 13 mars 1832 au 2 octobre 1834 ; le même jour, 2 octobre, il se rendit à St. Denis dont il fut curé jusqu'à sa mort, arrivée le 14 mai 1862, à l'âge de 71 ans moins 8 jours. Vicaire général du diocèse de St. Hyacinthe, laissant dans sa paroisse une mémoire de bénédiction.

23o.

M HYACINTHE HUDON, *prêtre*, né à la Rivière-Ouelle, le 28 novembre 1792, fils de M. Jérémie Hudon et de Melle. Marie Bergereau, fut ordonné le 9 mars 1817 ; vicaire à Québec, et en 1818 chapelain à l'église St. Roch de Québec, en 1822 il fut envoyé comme missionnaire à Arichat, et en 1826 il fut nommé curé de Rigaud, qu'il desservit du 9 octobre 1826 au 27 décembre 1829 ; il quitta Rigaud pour venir remplacer M. Demers à Boucherville. Il y demeura 8 ans et 7 mois, du 1er mars 1832 au 21 septembre 1840. Monseigneur de Montréal l'appela alors auprès de lui et le fit chanoine du chapitre de sa cathédrale, qu'il avait institué le 21 janvier 1841. Quelque temps après, le 20 avril 1841, M. Hudon devint vicaire général et doyen du chapitre, à la fondation duquel il avait activement et efficacement travaillé, ayant fait dans ce but un voyage à Rome. Il mourut, âgé de 54 ans, 8 mois et 15 jours, à l'Hospice St. Joseph de Montréal, le 12 août 1847, victime de son zèle et de sa charité pour les immigrants irlandais attaqués du typhus. (1) Il fut inhumé à l'évêché de Montréal.

M. Hudon était doué d'un grand talent. Il parlait avec beaucoup de facilité et avec beaucoup d'esprit. Cependant, malgré tant de belles qualités, il ne fut pas

(1) M. Hudon était chanoine honoraire de Notre Dame de Chartres, en France.

heureux dans son ministère à Boucherville, dans les dernières années surtout, car ses intentions les plus pures furent dénaturées, travesties par des hommes qui se disaient patriotes, et qui n'étaient que des révolutionnaires étourdis. Aussitôt que la révolution de 1837 éclata, M. Hudon, avec cette pénétration d'esprit qu'il possédait, vit tout de suite qu'on égârait le peuple et qu'on lui préparait des malheurs. Il résolut de les éviter pour ses paroissiens. Il s'employa activement à les maintenir dans le calme et à les éloigner de tout excès. Mais, les têtes étant montées, ses avis furent méprisés, on l'accusa d'être l'ennemi et le délateur de ses propres paroissiens. Bref, on poussa la sottise jusqu'à décréter sa mort, et celle de ses deux voisins, M. Manseau (1) et M. Primeau, (2) le premier curé de Longueuil, le deuxième curé de Varennes. Mais heureusement, la révolution fut comprimée et les desseins iniques qu'on avait projetés furent ainsi réduits à néant. Quand les esprits furent appaisés, on reconnut l'injustice des accusations qu'on avait portées contre ces trois prêtres vraiment remarquables. On s'apperçut que, s'il y avait eu des délateurs, ils ne se trouvaient pas dans les rangs du clergé.

M. Hudon avait fait son devoir en signalant au peuple les conséquences désastreuses qu'entraînerait à sa suite une révolution à main armée. Il le fit encore en usant de toute son influence auprès du gouverneur pour obtenir la réparation des injustices et du pillage auxquels on s'était livré dans la répression de la révolte.

24o.

M. THOMAS PEPIN, *prêtre.* Deux jours après le départ de M. Hudon, M. Pepin le remplaca à Boucher-

(1) M. Antoine Manseau, né à la Baie-du-Febvre, le 12 juillet 1788, mort à l'Hospice St. Joseph de Montréal, le 7 avril 1866, à 77 ans, 8 mois et 16 jours. Il était vicaire général depuis le 27 octobre 1837 et chanoine depuis le 18 janvier 1841.

(2) M. Joseph-Charles Primeau, né le 25 septembre 1792, à Saint-Michel de Bellechasse. En 1834, curé de Varennes, où il décède le 31 janvier 1855, à 62 ans 4 mois.

ville, dont il fut curé 36 ans du 23 septembre 1840 à sa mort arrivée le 29 décembre 1876, à 75 ans, 8 mois et 9 jours.

25o.

M. ARSENE-PIERRE DUBUC, *prêtre*, né le 21 août 1842, à Longueuil, fils de Toussaint Dubuc et de Marguerite Lamarre; ordonné à Longueuil le 8 mars 1868; il fut nommé, le lendemain 9 mars, vicaire à Boucherville, et le 28 décembre de la même anné, desservant de cette paroisse, qu'il desservit aussi durant l'absence de M. Pepin (à Rome) du 20 juin 1869; il fut ensuite nommé vicaire à St. Jean, le 3 juin 1871; à Ste. Cécile, le 27 octobre 1871; à Châteauguay, le 21 janvier 1873; à Ste. Brigide, le 20 septembre 1873; et desservant de l'église du Sacré-Cœur de Jésus de Montréal, le 5 juin 1874 et curé depuis le 11 decembre 1375.

26o.

M. PIERRE-EUCHER LUSSIER, *prêtre*, né le 21 octobre 1835 à Boucherville, fils d'Antoine Lussier et de Dame Marie-Anne Célerier-Roch, ordonné à Montréal le 2 septembre 1860, vicaire à Laprairie du 7 septembre 1860 au 9 septembre 1762. Il fut alors envoyé comme vicaire à Boucherville où il demeura jusqu'à son départ pour Rome. Le 19 février 1868, M. Lussier partit de Montréal en qualité d'assistant aumônier du 1er détachement de Zouaves Pontificaux qu'il conduisait à Rome, et revint à Montréal le 11 mai 1871, avec le titre de Docteur en Droit Canon, et le 12 septembre 1871 il fut nommé desservant à Boucherville qu'il desservit, durant la maladie de M. Pepin, jusqu'au 4 janvier 1877, auquel temps il fut appelé à l'évêché de Montréal, et le 1er mars 1878, Mgr. E. C. Fabre le nomma chanoine titulaire de la Cathédrale de St. Jacques de Montréal.

27o.

M. JOACHIM PRIMEAU, *prêtre*, né le [illegible] octobre 1830, à Châteauguay, fils de M. Joachim Primeau et de Dame Marie Maheux, ordonné à Châteauguay le 19

août 1857, nommé vicaire à Berthier le 1er septembre 1857 ; à St. Barthelemy, le 23 décembre 1859 ; à St. Jean l'Evangéliste, le 17 septembre 1861 ; à St. Cyprien, le 7 octobre 1862, desservant cette paroisse durant l'absence de M. Morrisson, en Europe ; et le 30 septembre 1863, il fut nommé curé de St. Patrice de Sherrington, qu'il quitta le 4 janvier 1877, pour la paroisse de Boucherville, qu'il dessert depuis.

BIOGRAPHIE

DE

M. THOMAS PEPIN,

CURÉ DE BOUCHERVILLE.

Monsieur Pepin est né de parents fort à l'aise et sur tout très honorables et très chrétiens. Il eut pour père Thomas Pepin, ménuisier, et pour mère Marie-Dorothée Lefebvre. Sa famille, originaire de Normandie, paroisse Grizy, évêché de Suz, était venu s'établir en Canada vers le milieu du 17ème siècle.

Il vint au monde le 20 avril 1801, dans la paroisse de Charlesbourg, que son père quitta un an après pour aller se fixer à Beauport. Il reçut à son baptême le nom de Thomas, et fut tenu sur les fonts sacrés par son grand-père, Jacques Lefebvre et sa grande-mère Marguerite Thibault, épouse de Thomas Pepin.

A peine le nouveau baptisé, tout resplendissant de l'innocence de Jésus-Christ, eut-il été remis aux bras de sa mère, qu'il devint l'objet des soins les plus assidus et les plus dévoués, et il serait difficile d'exprimer la sollicitude avec laquelle elle veilla sur ce fils unique, qu'elle aimait d'autant plus que Dieu avait retardé plus longtemps de l'accorder à ses prières, à ses vœux et à son amour.

Né avec une âme ardente, un cœur aimant et sensible, un caractère vif et impétueux, le jeune Thomas avait besoin de tout le dévouement, de tout l'amour et de toute la vigilance d'une mère profondément chré

tienne et vertueuse ; car avec un semblable caractère, il n'est pas rare de voir, au contact malheureux des mauvaises compagnies, des cœurs inexpérimentés surpris à leur insu par le vice, et entraînés dans les piéges tendus à l'innocence. Mais madame Pepin, femme aimant et craignant Dieu, eut le soin d'inspirer de bonne heure ses propres sentiments à son fils bienaimé. Elle sut cultiver et diriger vers le bien les heureuses dispositions que Dieu avait mises dans ce jeune cœur.

A l'âge de deux ans, une cruelle maladie, la petite vérole, vint le mettre à deux doigts du tombeau, et faillit l'enlever à l'amour et à l'affection de ses parents. Dieu qui voulait plus tard en faire un de ses ministres ne permit pas à la mort de le frapper. Il releva donc de cette maladie, mais il demeura si faible qu'il ne put commencer à marcher que deux ans après. Cette même maladie lui ôta presque complètement l'usage de la parole. Ce ne fut que fort tard qu'il put prononcer quelques mots, et au grand étonnement de sa bonne mère qui lui avait donné une Bonne qui instruisait en même temps plusieurs enfants de son âge. Il savait parfaitement lire quand il sut parler, car si la langue était liée, rien ne retenait captive cette belle intelligence.

M. Vanfelson était alors curé de Beauport, et ami de la famille Pepin qu'il visitait souvent. (1) Ce bon prêtre témoignait au jeune Thomas une affection toute paternelle. Il s'était constitué son protecteur et établi son défenseur envers et contre tous. De sorte que Mme. Pepin n'avait rien à dire à son jeune enfant, en présence de M. Vanfelson, car aussitôt il allait se jeter

(1) M. Antoine Van Felson, né le 29 août 1776, d'Antoine Van Felson et de Josephte Massue, ordonné le 16 février 1800, vicaire à la mission de Saint-Régis (où M. Roderic-Joachim Macdonnell a été missionnaire durant 21 ans), missionnaire au Sault St. Louis (Kahnauwake), du 10 septembre 1802 au 15 septembre 1808, desservant Lachine depuis 1806 ; 6ème curé de Beauport, du 25 septembre 1808, à sa mort, arrivée le 2 décembre 1813, à l'âge de 37 ans et 3 mois, inhumé à la cathédrale. Il était frère de M. le juge Van Felson, mort à Montréal le 16 févriér 1856, à 72 ans.

dans les bras du bon prêtre, et là il était en parfaite sureté. Un jour que ce Monsieur, qui venait de parler des peines qu'il avait à Beauport, tenait le jeune Thomas sur ses genoux, il lui dit en lui frappant doucement sur la tête: " Attends un peu, mon enfant, tu auras tes peines toi aussi un jour; quand tu seras prêtre, on te persécutera, on méconnaîtra tes bonnes intentions." Cette parole ne passa pas inaperçue, la mère la recueillit soigneusement dans son cœur, et plus tard quand la parole de M. VanFelson eut toute la réalité d'une prophétie, que M. Pepin eut des déboires et des peines, dans la paroisse de St. Pierre-les-Becquets, elle aimait à lui rappeler cette circonstance qu'il avait oubliée.

Ce fut sous M. VanFelson que le jeune Pepin fit sa première communion. Il n'avait que dix ans, mais les sages leçons de sa mère avaient abondamment suppléé à l'âge. Depuis longtemps cette pieuse mère le préparait à cette action si solennelle, où le jeune homme jette la base de son avenir heureux ou malheureux. Cette première communion a laissé dans son cœur des souvenirs que 50 et quelques années n'ont ni effacées ni rendues moins vives. M. Pepin aimait à reporter sur sa mère le bonheur d'avoir fait une bonne première communion. Avec la sensibilité et la générosité de son cœur, il ne devait pas oublier les bons soins d'une si tendre mère, et sa mort a laissé dans son âme un vide que rien ne saurait combler. On lui disait dernièrement encore: c'est singulier comme il est impossible de s'habituer à l'idée de n'avoir plus de mère. " C'est vrai, répondit-il, il y-a plus de 20 ans que j'ai perdu la mienne, et chaque jour m'en fait ressentir plus vivement l'absence."

Cependant l'enfant avait grandi, et il fallait songer à son avenir. Il désirait ardemment faire ses études, mais son père qui craignait qu'il ne pût réussir, vu la faiblesse de sa santé, s'opposa d'abord à ce dessein. Cependant sur de nouvelles instances, il consentit à le mettre au séminaire de Québec, où il entra au mois d'octobre 1815.

A son arrivée au séminaire, le jeune élève eut beaucoup à souffrir de la part de ses camarades. L'extrême

difficulté qu'il éprouvait pour parler d'une manière intelligible lui attira bien des quolibets, mais ce fut de courte durée, car on s'aperçut bientôt que c'était peine perdue, le jeune écolier ne se fachait pas, il était toujours le premier à rire. Et comme les écoliers sont espiègles, mais ne sont pas méchants, la persécution se changea bientôt en affection sincère. Avec leur perspicacité naturelle et proverbiale, les collégiens ne furent pas longtemps sans découvrir toutes les qualités de l'esprit et du cœur du nouveau camarade. Il réussissait d'ailleurs à merveille, et rien n'est propre comme le succès à attirer le respect et l'estime de la gent écolière. La première année de collége, il fit ses élements latins et une partie de sa syntaxe ; et grâce à M. Dumoulin, (1) il parlait beaucoup mieux. Ce professeur qui connaissait le moyen dont s'était servi Démosthène pour triompher d'un vice d'organe, en employa un à peu près semblable pour son élève. Il l'obligea à avoir constamment dans la bouche un petit morceau d'ivoire. Plus d'une fois, le jeune disciple, la bouche ensanglantée, eut la tentation de jeter cet instrument de supplice, mais l'obéissance et l'espérance de pouvoir parler d'une façon intelligible, le firent toujours triompher. Dieu n'a pas confondu de si legitimes espérances.

La seconde année de collége, il fut presque tout le temps malade ; il put cependant suivre ses classes pendant deux mois, et comme il avait appris une partie de sa syntaxe l'année précédente, ce peu de temps lui suffit pour la terminer.

Il reprit, l'année suivante, ses études qu'il termina en 1822. Pendant tout ce temps il ne cessa de jouir de l'estime de tous ses condisciples et de la considération de ses maîtres, et directeurs. Les bons rapports qu'il a entretenus depuis avec les uns et les autres prouvent

(1) M. Sevère-Joseph-Nicolas Dumoulin, né le 5 décembre 1793, à Sainte-Anne du bout de l'Ile de Montréal, fils de François-Nicolas Dumoulin et de Louise-Charlotte Cressé : en 1818 missionnaire de la Rivière Rouge ; en 1823 curé de St. François, rivière du sud : en 1825, curé d'Yamachiche, où il décède le 27 juillet 1853, à 60 ans.

la solidité et la sincérité de ces affections de collége.

Ses études terminées, il lui restait à chercher un état. Bien des fois déjà il avait songé à embrasser l'état ecclésiastique, tous ses goûts le portaient là ; mais il était si persuadé que le vice d'organe dont il était affligé, était un obstacle insurmontable à la réalisation de ses vœux, qu'il était déterminé à aller dans le monde, sans manifester à son directeur son attrait pour la vie ecclésiastique. Grand fut donc son étonnement, indescriptible sa joie, lorsque son directeur lui intima le premier les ordres du ciel,en lui disant que Dieu l'appelait à devenir prêtre ; cependant, malgré cet ordre formel il hésitait encore. Comme Moïse recevant sa mission de délivrer le peuple juif de la tyrannie de Pharaon, il semblait dire au directeur de sa conscience : *Obsecro Domine, non sum eloquens ab heri et nudius tertius .....impeditoris et tardioris linguæ sum.....* Mais celui-ci lui répondit comme le Seigneur à Moïse :" Mon " enfant, n'est-ce pas le Seigneur qui a fait la bouche de " l'homme, qui a formé le muet et le sourd, celui qui " voit et celui qui est aveugle ? Allez donc sans rien " craindre, Dieu qui vous appelle à être son ministre " sera dans votre bouche et vous apprendra ce que vous " devrez dire. " Plein de confiance dans la sagesse, la vertu et les lumières de son directeur, le vénérable M. J. Demers, (1) M. Pepin n'hésita plus. Il prit avec bonheur et joie cet habit ecclésiastique qu'il avait tant aimé et que dans son humilité, il s'était cru indigne de porter. Il entra donc au Seminaire de Québec pour y suivre son cours de Théologie. Le 6 octobre 1822, il fut tonsuré ; le 15 mars de l'année suivante, il recevait les ordres mineurs et devenait Lévite dans la maison du Seigneur. Dès lors, il marcha à grands pas vers le sacerdoce. Bien qu'il redoutait l'échéance de cette époque

(1) M. Jérôme Demers, né à Saint-Nicolas, le 1er août 1774, fils de J. Bte. Demers et de Geneviève Loignon ; ordonné le 24 août 1798 ; agrégé au Séminaire de Québec le 11 août 1799, directeur, supérieur trois fois de 1800 à 1842 ; V. G. professeur de philosophie pendant plusieurs années, décédé le 17 mai 1853, à 78 ans. M. Demers a composé des traités de philosophie morale, de physique, d'astronomie, d'architecture, etc., pour ses élèves.

solennelle et redoutable tout-à-la fois pour le cœur d'un jeune homme, cependant par obéissance il ne refusa pas d'avancer. Le 9 novembre 1823, il fut donc admis à l'ordre sacré du sous-diaconat; le 3 mars de l'année suivante il recevait l'ordre du diaconat; et enfin sept mois après, le 3 octobre 1824, il franchissait le dernier pas et montait au saint autel pour y célébrer la Sainte messe. Ce fut Mgr. Plessis, d'illustre mémoire, qui confera au jeune prêtre tous les ordres mineurs et majeurs. Il avait été confirmé aussi par cet évêque qui a jeté tant d'éclat sur le siège archépiscopal de Québec.

Cependanl ce ne fut qu'avec la plus grande appréhension que le jeune lévite reçut l'ordre de se préparer à la prétrise; à cette nouvelle toutes les anciennes craintes se renouvelèrent. Il lui semblait qu'il allait succomber sous ce fardeau redoutable aux anges eux-mêmes. Mais la voix de son évêque lui semblait être la voix de Dieu; il se rendit à son appel avec une humble soumission. Dieu a béni la générosité de son obéissance et a réalisé la promesse que lui avait faite son directeur: "Que le Seigneur serait dans sa bouche pour lui apprendre à parler" car le ministère de la parole qu'il a rempli durant plus de 50 ans a porté de beaux et d'admirables fruits. Sans avoir toutes les qualités qui forment l'orateur parfait, M. Pepin possédait un genre d'éloquence à laquelle on ne résistait que difficilement, l'éloquence du cœur. Il avait au suprême dégré, "ce *pectus quod disertos facit.*" Avec elle, il touchait, il remuait les consciences, il savait faire vibrer les fibres les plus délicates du cœur humain, pour le tourner ensuite à songer à Dieu et à la vertu. Doué d'une grande prudence, rehaussée par la délicatesse la plus esquise, M. Pepin était surtout admirable dans les avis même pénibles qu'un bon pasteur est quelquefois obligé de donner à ses ouailles. Ses paroles, même quand il était obligé de réprimander, étaient toujours réservées, toujours pleines de douceur. On voyait que c'était un père, qui, même lorsqu'il parlait avec force, voulait le bien de ses enfants. Aussi ses paternels avis atteignaient toujours leur but, sans jamais le dépasser; et

nous ne voyons pas que personne, fut-il d'une extrême susceptibilité, ait jamais été blessé des avertissements qu'il a dû donner dans le cours de son long ministère, soit en public, soit en particulier.

Cette délicatesse dans son langage, comme dans tous ses autres procédés, délicatesse qui est le prix d'une bonne éducation, d'un naturel heureux, et d'une vertu solide, n'a pas peu contribué au succès de son ministère, et à lui gagner l'estime et la considération générale dont il jouit, soit dans le clergé, soit au milieu de ses paroissiens.

Aussitôt ordonné, le nouveau prêtre fut nommé vicaire de la ville de Québec. Dans son humilité il regarda cette nomination comme une marque de bonté de la part de son évêque, qu'il croyait avoir eu pitié de son prétendu peu de connaissance. Mais pour nous qui savons que le ministère de la ville est le plus ardu de tous les ministères, nous voyons dans cette nomination, une marque de confiance de l'évêque en son nouveau prêtre. Car s'il l'eut cru aussi incapable qu'il prétendait l'être, l'évêque, sans doute, l'aurait envoyé sous un bon curé à la campagne pour y exercer sous sa direction, le ministère qui y est beaucoup moins difficile qu'à la ville.

Dans sa position nouvelle, le jeune vicaire eut un vaste champ pour exercer son zèle, aussi, bien que faible et délicat, il ne se ménagea pas et travailla comme un bon soldat du Christ-Jésus. C'est là que commencèrent surtout, au milieu des nombreuses et grandes difficultés du ministère, à se manifester ces belles qualités de prudence, de sagesse, que le temps et l'expérience sont venus perfectionner pour le grand bien et l'avantage des âmes. Comme son cœur avait été doué par Dieu d'une très grande sensibilité, il ne pouvait souffrir la vue d'un malheureux sans se sentir porter à l'assister. Aussi avait-il reçu dès les premiers jours de son ministère la charge de distribuer des aumônes et plus d'une fois il se trouva le soir avoir donné les épargnes de toute une semaine. Mais il ne s'en inquiétait pas, et s'endormait heureux, quant aux dépens de sa bourse,

il avait pu soulager une famille dans la pauvreté et la misère.

Il avait surtout un attrait particulier pour aider à l'instruction des enfants qui montraient quelqu'aptitude pour l'état ecclésiastique. C'est ainsi que n'étant que simple vicaire, il payait lui seul la pension d'un jeune écolier, fils d'une pauvre veuve, et qui se faisait remarquer par une grande piété et une dévotion sincère. Ce jeune homme devint plus tard prêtre, enlevé trop tôt de ce monde, M. Moïse Fortier, curé de St. Georges de la Beauce qui se noya en allant à Québec où l'appelaient des affaires importantes (1). Mais outre lui, plusieurs dans le sacerdoce, comme dans le monde, doivent à la charité de M. Pepin le bienfait de l'éducation comme plusieurs aussi doivent à ses bons conseils leur vocation à l'état ecclésiastique. La bonté de ce digne prêtre était intelligente; il voulait qu'elle fut utile pour l'avenir, et produisit des fruits permanents. Aussi il a favorisé l'éducation d'un certain nombre de ses jeunes paroissiens, et il a eu la consolation de voir l'effet de ses dons dans le profit qu'ils ont su en tirer; plusieurs de ses protégés servent Dieu et les âmes dans le ministère sacerdotal, et dans l'un d'eux, objet d'une complaisance spéciale de son cœur, décoré à Rome du titre de docteur en droit canon, devenu son auxiliaire dans ses fonctions curiales, il a trouvé un dévouement filial qui a réjoui ses dernières années, au milieu de l'épreuve de la longue infirmité qu'il a soufferte.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur communiquant une partie de la lettre que M. Lussier adressait à M. le chanoine Hicks quelque temps avant la mort de M. Pepin. (2)

(1) M. Moïse Fortier, né à Québec le 3 octobre 1813, fils de Moïse Fortier et de Madeleine Gourdeau, ordonné à Québec le 21 décembre 1837, vicaire à Maskinongé; en 1840 premier curé de Saint-Georges de Gallion, noyé dans la rivière Chaudière, le 12 mai 1845, et inhumé dans l'église de Saint-Georges.

(2) Nous offrons ici avec reconnaissance, nos plus sincères remerciements à M. le chanoine Lussier, pour sa bonne volonté et son empressement à nous transmettre tous les renseignements qui étaient à sa disposition.

" Pour ma part, je bénis tous les jours le ciel d'a-
" voir suggéré au saint évêque qui honore sous tant
" de rapports le siége épiscopal de Montréal, (Mgr.
" Bourget,) l'idée d'envoyer M. Pepin curé à Boucher-
" ville, car c'est à ce prêtre vénéré que je dois d'être
" ce que je suis, sans lui je ne pourrais pas dire ce
" que tous les jours je redis avec tant d'amour et de
" reconnaissance au Dieu bon : " *De stercore erigens*
" *pauperem, ut collocet eum cum principibus populi sui.*"
" (Psaume 112). J'étais en effet un pauvre enfant qui
" n'avait d'autre mérite que d'aimer beaucoup à servir
" la basse messe. Mais je me trompe, j'avais, aux
" yeux du bon prêtre, un grand mérite, car Dieu
" m'avait fait don d'une bonne mère, ce n'est pas assez,
" je devrais dire d'une sainte mère. Elle aurait voulu
" un prêtre dans sa nombreuse famille, un prêtre qui
" put la consoler dans sa vieillesse, l'assister dans ses
" derniers instants, ses vœux devaient être exaucés,
" mais elle n'en devait pas voir la complète réalisation.
" Car cet enfant qui devait être prêtre n'était encore
" que diacre quand Dieu la rappela à lui. Que Dieu
" bénisse ma pauvre mère ! c'est elle qui me valut la
" protection si honorable du curé qu'elle vénérait et
" respectait.

" Sans m'en rien dire, elle s'ouvrit un jour à ce der-
" nier de ses projets d'avenir. M. Pepin ne lui donna
" pas de réponse immédiate. Mais quelques jours
" après, un matin que je venais de servir la basse messe,
" je m'en rappelle comme si c'etait d'hier, M. le curé
" m'appella à lui et me dit ; Mon enfant, aimerais-tu
" à aller au collége ? " Oh ! oui, M. le curé, mais il n'y
" a pas à y songer, nous sommes trop pauvres. " " Vou-
" drais-tu faire un prêtre ? " J'avouerai ici que je ré-
" pondis oui de tout mon cœur sans savoir si c'était
" bien là mon désir. " Eh bien ! mon enfant, dis à ta
" mère qu'elle prépare tes effets, tu iras au collége."
" Je ne pensai même pas à remercier, mais
" je partis à toutes jambes pour porter à ma mère la
" bonne, l'heureuse nouvelle. Je croyais bien la faire
" rire, elle se mit à pleurer. L'excès du bonheur dans
" une âme sensible se traduit plus souvent par les

" pleurs que par les ris. Mais comme j'ignorais alors " cela, je me mis à pleurer avec ma mère. " Mon en- " fant, me dit-elle alors en essuyant une grosse larme, " tu aimeras beaucoup ton protecteur, tu prieras bien le " bon Dieu pour lui." Et pouvais-je oublier cette re- " commandation quand de nouveaux bienfaits vien- " nent chaque jour m'imposer le doux devoir de la re- " connaissance.

" Je vous le demande, vous qui avez éprouvé la " même faveur, pouvez-vous ne pas aimer, ne pas prier " le bon Dieu de bénir celui qui va vous prendre par " la main pour vous retirer d'une condition obscure, et " vous donner le plus grand de tous les bienfaits, celui " qui vaut mieux que la fortune la plus brillante, le " bienfait de l'éducation."

" Mon histoire, à quelques variantes près, est celle " de beaucoup d'autres, qui ont reçu de la même main " les mêmes bienfaits; avec eux je n'ai qu'un souhait " à former, c'est que le ciel fasse vivre longtemps en- " core notre bienfaiteur, et lui réserve dans ses de- " meures dorées une place brillante."

Après avoir passé trois ans à Québec, où il s'attira l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient eu quelque rapport avec lui, M. Pepin fut nommé curé des paroisses de St. Jean-Deschaillons et de St. Pierre-les-Becquets. Cette dernière paroisse était en proie aux dissentions les plus déplorables. La construction d'une église avait été le motif de la division qui y régnait. Deux curés avaient en vain, malgré leur zèle, essayé d'y rétablir la paix. C'est dans ces circonstances pénibles et difficiles à la fois que M. Pepin fut envoyé pour tenter de nouveau l'œuvre de réconciliation. A force de douceur, de calme, de prudence, de sagesse, il réussit à déterminer les habitants à bâtir. Il fit faire toutes les démarches nécessaires pour cela : mais fatigué de ces troubles et du surcroit d'ouvrage que lui donnait la déserte de deux paroisses, il demanda son rappel et l'obtint. Il fut alors nommé curé au Sault-au-Recollet, dans le diocèse de Montréal; c'était en 1833. Ce ne fut pas sans faire violence à son cœur

que M. Pepin accepta cette nouvelle position. Il lui fallait, en effet, briser des liens forts, nombreux et puissants, qui l'attachaient à Québec, où il était né, où il avait fait ses études, où se trouvait un cercle nombreux d'amis sincères et dévoués. Cependant, comme les désirs de son évêque ont toujours été pour lui des ordres, il fit généreusement le sacrifice demandé, et vint prendre possession de sa nouvelle cure en octobre 1833. M. Pepin n'eut pas lieu de se repentir d'avoir fait la volonté de ses supérieurs, car il trouva, dans son nouveau poste, paix, contentement et bonheur. C'est là qu'il comprit cette maxime des saints : " Que l'obéissance est le principe de la victoire ;" et il aimait à dire que c'est précisément là où il lui répugnait le plus d'aller qu'il a goûté plus de bonheur.

Si l'obéissance et le dévouement à son évêque forment la marque qui caractérise les bons prêtres, M. Pepin l'a porté gravée dans toute sa vie en caractères frappants. Dans tous les démêlés que son évêque a dû avoir avec une certaine opposition sourde et parfois malhonnête, M. Pepin a toujours pris chaudement le parti du droit, le parti de l'autorité contre les mécontents et les rebelles.

Cependant, un nouveau sacrifice attendait M. Pepin. Il lui fallait dire adieu encore à la douce tranquillité dont il jouissait au Sault-au-Récollet, où il aurait volontiers terminé ses jours, tant il y goûtait les douceurs et les joies de la paix, après la vie de troubles et d'agitations qu'il avait menée à St. Pierre. Mais précisément parcequ'il estimait et prisait beaucoup la paix, Dieu voulait l'employer à l'établir au milieu de son troupeau. Or depuis longtemps, la paix avait fui la paroisse de St. Roch-de-l'Achigan et avait fait place à l'esprit de chicane, de haine et de division. Monseigneur Lartigue, ce glorieux et énergique combattant, jeta les yeux sur le curé du Sault comme l'homme le plus capable de rétablir l'union dans cette paroisse profondément divisée. A son grand regret, l'homme pacifique fut donc obligé d'abandonner la belle et heureuse paroisse du Sault pour venir encore au milieu des troubles et des agitations.

Arrivé dans cette paroisse au mois d'octobre 1836, il se mit immédiatement à l'œuvre, et, la grâce de Dieu aidant, il réussit parfaitement à s'assurer l'estime et la confiance de ses nouveaux paroissiens. Dès lors il en obtint ce qu'il voulait. Il bâtit le presbytère actuel, en faisant des sacrifices pécuniaires considérables; mais il n'a jamais regardé à sa fortune quand il s'est agi de la gloire de Dieu et du bien des âmes.

Sur ces entrefaites, les troubles de 1837 éclatèrent. L'effervescence révolutionnaire se communiqua bientôt du sein des villes au milieu de nos campagnes. St. Roch compta de nombreux et d'ardents patriotes. Plusieurs mêmes s'étaient gravement compromis.

Mais, quand la révolte fut comprimée et que la vengeance d'Albion sembla prête à s'appesantir sur les vaincus, alors on vit recourir aux prêtres ceux qui avaient méprisé leurs conseils. La peur de l'exil et de la potence rendit la sagesse aux esprits un moment égarés. Les habitants de St. Roch vinrent donc trouver leur curé pour lui demander conseil à l'heure du danger. Il se chargea lui-même de faire toutes les démarches en son pouvoir pour obtenir leur grâce. Il se rend donc à Montréal, demande et obtint une entrevue avec le gouverneur Lord Colborne. Celui-ci fut très honnête en cette circonstance. M. Pepin, après lui avoir exposé l'état des choses en les atténuant autant que possible, sans trahir la vérité, ajouta que les habitants de St. Roch n'ont jamais voulu qu'obtenir le redressement des griefs dont les canadiens avaient à se plaindre sans autre intention de prendre les armes contre Sa Majesté.

" S'il en est ainsi, reprend le gouverneur, je fais grâce à votre paroisse, à condition cependant que vous la preniez sous votre protection." " J'y consens, lui répondit M. Pepin, seulement, si, ce que je ne crois pas, mes paroissiens venaient à prendre les armes, je ne voudrais pas en porter la responsabilité; et dans ce cas j'en donnerai avis à Votre Excellence, sans cependant dénoncer personne. " " C'est ainsi que je l'entends, lui repartit le gouverneur, je sais que dans votre position votre devoir est de ne dévoiler personne."

Cette démarche de la part du bon pasteur était plus que suffisante pour lui attacher à jamais des paroissiens à qui il avait par là rendu un service éminent. En effet, les troupes avaient déjà reçu ordre d'aller piller et incendier St. Roch. Et d'ailleurs plusieurs s'étaient si gravement et si ostensiblement compromis que sans l'intermédiaire de leur pasteur, ils auraient probablement comme tant d'autres, porté leur tête sur l'échafaud, ou au moins été forcés de prendre la route de l'exil.

Aussi quand Sa Grandeur, l'évêque de Montréal, retira M. Pepin de St. Roch, ce fut pour toute la paroisse un grand sujet de peine. C'en fut un aussi pour le bon curé, tant il est vrai que l'on s'attache à ceux à qui l'on a fait du bien, même quand ils ne savent pas toujours reconnaître les services rendus.

Il commençait à jouir de la tranquillité dans sa nouvelle paroisse, quand la voix de son évêque l'appela à un autre poste. Boucherville venait de vaquer par le départ de M. Hudon appelé à l'évêché de Montréal. Certes, si M. Pepin eut ambitionné les honneurs il n'aurait pas hésité à accepter cette mission qui a toujours été regardée comme une position honorifique et un sujet de récompenses. Mais M. Pepin n'ambitionnait qu'une chose, la paix, la tranquillité, et là encore il y avait des luttes à soutenir, des combats à livrer. Il y restait encore comme ce mouvement qui agite la mer longtemps après que la tempête a cessé. La révolution de 1837 avait tellement monté certaines têtes, avait imbu certains esprits d'idées tellement anti-religieuses, que plusieurs ne fréquentaient plus l'église, ne s'approchaient plus des sacrements et affligeaient leur pasteur et tous les cœurs honnêtes, par leur conduite anti-catholique et anti-canadienne. C'était donc encore un poste difficile et pénible que Sa Grandeur, Mgr. Bourget, confiait à un de ses prêtres les plus dévoués, en la sagesse duquel il reposait une pleine confiance.

Dieu, sans doute, voyant l'esprit de sacrifice, de dévouement, de soumission du pasteur à son évêque, a voulu le récompenser, même dès ici-bas ; car il a ramené dans les sentiers du devoir ceux qui s'en étaient éloignés pour quelques années. Il a fait de Boucherville une paroisse modèle.

Son grand talent, ici comme ailleurs, a été de prendre soin de l'enfance, de s'attacher les jeunes gens pour les conduire à Dieu en les formant à la vertu.

Durant les 36 ans qu'il a exercé à Boucherville son saint ministère, il n'a cessé de jouir de l'estime, de l'amour, de la vénération et de la confiance de tous ses paroissiens. Les enfants, les jeunes gens le regardaient comme un père, les vieillards comme un guide sage et éclairé ; tous comme un ami dévoué. Les pauvres surtout l'aimaient et redoutaient l'instant où il s'éloignerait d'eux.

Quelque chose manquait au bonheur de M. Pepin. Depuis qu'il était prêtre, un de ses plus beaux rèves était d'aller à Rome, de voir le Pape. Enfin les circonstances lui permirent de réaliser ce rève de sa vie sacerdotale.(1) Le 20 juin 1869,il partait pour la ville éternelle, en compagnie de Mgr. Ign. Bourget, évêque de Montréal, de Mgr. Desautels et de M. Isidore Gravel, curé de Laprairie, à bord du bateau "La Ville-de-Paris." Ils arrivèrent à Civitta Vecchia le 13 février, à huit heures du matin. Mais le vénérable monsieur avait entrepris un voyage au-dessus de ses forces. Un rhume violent qu'il avait pris à NewYork, et qui ne fit qu'augmenter durant la traversée, l'avait tellement épuisé, qu'en arrivant à Rome il fut obligé de prendre le lit, mais les bons soins d'un habile médecin, le Docteur Aldeza, espagnol d'origine, et les soins encore plus assidus d'une brave femme romaine chère à tous les zouaves canadiens, qui ont trouvé en elle une véritable mère, permirent à M. Pepin de goûter, après un mois de maladie, les parfums de Rome. Il visita avec une indicible émotion, les sanctuaires de la ville sainte et eut la grande consolation d'être admis plusieurs fois à l'audience du Pape. Ce souvenir a fait la joie et l'honneur des dernières années de sa vie. Comme il aimait à parler de tout ce qu'il avait vu à Rome, et comme il en parlait avec amour et éloquence ! Cependant, la maladie le faisait toujours souffrir et il dut, à cause de cela, songer à quitter Rome plus tôt qu'il ne le voulait.

M. Pepin arriva à Boucherville le 29 septembre 1860.

Voir Appendice L.

M. A. Dubuc avait, durant son absence, desservi la paroisse avec le zèle et l'habilité qu'il déploie aujourd'hui dans la desserte de la paroisse du Sacré-Cœur.

M. Pepin put encore se livrer au ministère pendant quelques mois, mais les forces s'en allaient et le vieillard avait besoin de repos. En 1871, au mois de mai, M. P.-E. Lussier, qui arrivait de Rome, fut désigné par Monseigneur pour aller porter secours à son protecteur et celui-ci se déchargea sur son protégé et sur ses vicaires pieux et zélés du soin de sa paroisse. Mais ses conseils et sa direction sage et prudente étaient pour les auxiliaires d'un secours puissant.

Monseigneur sut d'ailleurs utiliser la sagesse et l'expérience du prêtre dévoué et ami, en le nommant Vicaire-Forain, en 1873.

Le 8 octobre 1874, M. Pepin avait la consolation de célébrer ses noces d'or. Son ami de cœur, Monseigneur Taché, fit à cette occasion, dans l'église de Boucherville, un discours éloquent qui fit couler bien des larmes. Malgré sa faiblesse, M. Pepin put chanter la messe.

Mgr. Bourget qui n'avait pas pu assister à cette fête, étant malade lui-même, écrit à M. Pepin une lettre pleine de sentiments et dans laquelle il lui annonçait qu'il le nommait Chanoine honoraire (1).

Après avoir souffert pendant cinq ans, avec une résignation et une patience qui ne se démentirent jamais, M. Pepin dut se préparer à faire les préparatifs du grand voyage. Il se prépara à la mort avec la confiance la plus entière dans la miséricorde de Dieu. C'est le 29 décembre 1876, sur les quatre heures de l'après-midi qu'il rendit le dernier soupir.

Le 4 janvier 1877 avait lieu son enterrement au milieu d'un concours immense de prêtres et de laïques, comme l'atteste l'acte de sépulture du vénéré et regretté défunt, " Ce quatre Janvier mil huit cent soixante-dix sept, nous soussigné, évêque de Montréal, avons inhumé, sous les voûtes de l'église paroissiale de cette paroisse

(1) Voir *Noces d'Or du Rév. Messire Thomas Pepin, curé de Boucherville, Vicaire Forain et Chanoine honoraire.*—Des presses à vapeur du Franc-Parleur, 1874, 16 pp. in 8o.

de la Sainte Famille de Boucherville, dans un tombeau spécialement préparé pour lui, sous le sanctuaire, du côté de l'Evangile, le corps de Monsieur Thomas Pepin, Vicaire Forain, Chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal et curé de cette dite paroisse depuis trente six ans et quelques mois et décédé sur icelle, dans la maison presbytériale, âgé de soixante quinze ans et huit mois. Etaient présents l'honorable Charles de Boucherville, premier ministre de la Province de Québec. Messire Pierre-Eucher Lussier, protégé et aide du vénérable défunt depuis quelques années et grand nombre de prêtres amis du défunt, tant du diocèse de Montréal que de celui de St.Hyacinthe, lesquels ont signé, lecture faite. Le vénérable curé est décédé le vingt-neuf décembre dernier, sur les quatre heures de l'après-midi."

C. B. de Boucherville ; P. E. Lussier, Ptre., Dess. de Boucherville ; P. Poulin, Ptre., anc. curé de Ste Philomène ; I. Gravel, Ptre., curé de Laprairie ; Alexis Pelletier, Ptre. ; J. Tortel, O. M. I., Sup., A. Thibault, curé de Chambly ; L. M.Dugast, Ptre., d'Hochelaga ; Chs. Bournigal, O. M. I. ; J. E. Levesque, de St. Charles ; P. O. Allaire, Ptre. ; J. E. Dupras, curé de St. Hubert ; J. L. J. Adam, Vic., S. Cœur, Montréal ; Wittaker, Ptre. Vic.,Ste. Brigide ; G.D. Lesage,ptre.,curé de St. Valentin ; F. X. Chagnon, Ptre., Vic. ; Alf. Chs. Desnoyers, curé de St. Pie ; R. Prud'homme, Chap., Hospice St. Jean de Dieu ; Chs. Frs. Painchaud, J. H. P. ; L. M. Taillon, curé du Coteau St. Louis ; J. Bte. Ménard, Ptre., curé de St. Jean Baptiste ; P. Chatelle, Ptre., Vic. ; M. J. E. Chevigny, curé de Verchères ; J. A. Demers, M. D. ; A. M. Colaneri, Ptr., du diocèse de Rome, Italie ; J. Gagnon, Ptre., anc. Vic. de Boucherville ; N. A. Valois, Ptre., Vic. de Boucherville ; Et. Hicks, Ptre., Chan. ; L. J. Piché, Ptre., curé de Terrebonne ; C. Huet, Vic. de Laprairie ; J. Morin, Ptre., curé., de St. Jacques le Mineur ; A. Seguin, Ptre., curé de Ste. Cunégonde ; Th. S. Prevost, Curé de St. Philippe ; A. P. Dubuc, Ptre., Curé du Sacré Cœur de Jésus ; C. Collin, Ptre., Vic. St. Henri des Tanneries ; J. C. Dubois, Ptre., Vic. de St. Cunégonde ; Ed. Croteau, Ptre., Dir. du Collége de Varennes ; C. Martin, Ptre., curé de la Longue-

Pointe; A. Lorion, Ptre., Vic. de Varennes; M. Decelles, Ptre., curé de St. Hyacinthe: P. E. Gendreau, Ptre., Proc. Sém. de St Hyacinthe; G. V. Villeneuve, Ptre., Proc. collége l'Assomption; J. C. Daigneau, ptre., curé de Ste. Julie; C. W. Raymond, ptre., professeur, Séminaire St. Hyacinthe; Chs. Lenoir, Ptre. St. Sulpice, Jos. Charette, Ptre., Vic. St. Vincent, Montréal; Louis. Jos. Huot, Ptre., curé de St. Paul l'Hermite; Z. Racicot Ptre., St. Vincent, Montréal; L. G. S. Langlois, Ptre., St. V; A. S. Limoges, Ptre., curé de St. J. B. de Rouville; Féréol Dorval, Ptre.,Sup. du Collége l'Assomption; P. J. H. Bédard, chapelain; F. Ph. B. Beauchamp Ptre., Vic. de N. D. de Grâces; Alp. Villeneuve, Ptre., F. X. Bourbonnais, Ptre., Théophile Maréchal, Ptre.,Vic. de N.D. de Grâces; R. C. Dufresne, Ptre.Chan; Th. Plamondon, Ptre.,Chan; M.Piette, Ptre., a. c; J.Desautels, curé de Varennes; Jos. de Repentigny, Ptre., du Petit Séminaire de Ste. Thérèse; G. Thibault, Ptre., Curé de Longueuil.

† EDOUARD CHS., EV. DE MONTREAL.

En ce jour de sa sépulture, M. Pepin a reçu une démonstration très solennelle de l'estime dont il était l'objet. Plus de soixante prêtres, malgré les obstacles que la saison leur présentait, étaient réunis autour de ses restes, ayant à leur tête le premier pasteur du diocèse; la parole de ce pontife redisait en termes éloquents les vertus et les services de ce digne prêtre, qu'avait distingué, entre autres mérites, un dévouement si affectueux à l'autorité épiscopale; sa paroisse presque entière se pressait dans l'enceinte sacrée où avaient lieu ses obsèques. De tous les yeux coulaient des larmes produites par la perte que l'on déplorait; de tous les cœurs semblaient s'exhaler l'affection et l'estime dont ils étaient pénétrés à son égard, et au sortir du temple saint, de toutes les bouches sortaient des paroles rappelant les divers titres qu'il avait à la louange publique.

Mercredi, le 17 du même mois (janvier 1877), eut lieu, dans la chapelle du séminaire de St. Hyacinthe, un service pour le repos de l'âme de feu M. Thomas Pepin, curé de Boucherville, un grand nombre de prêtres se trouvaient à la cérémonie et NN. SS. les évêques de St. Hyacinthe et de Montréal y assistaient également.

Monseigneur Jos. Sabin Raymond, supérieur du collége de St. Hyacinthe, prononça l'oraison funèbre du défunt, qui était un des bienfaiteurs de cette maison.

LISTE DES CURÉS ET DESSERVANTS

de la paroisse de Ste. Famille de Boucherville.

1o. R. P. Jacques Marquette (non Joseph Marquet) *jésuite.*—En 1668, le 20 mai,—baptême d'un sauvage par ce père : 1er et seul acte curial de toute l'année.—Mort sur les bords du lac Michigan, le 19 mai (non le 18 mars) 1675, à environ 38 ans. (No. 97 de la Liste N.)

2o. M. Hugues Pommier (non Pommiers ni Paumier), *prêtre, missionnaire.*—Du 17 novembre 1669 au 22 juillet 1670.—Mort, en France, dans l'automne de 1686 (et non à Québec le 1er mai 1682).—M Pommier a fait aussi à Boucherville un baptême en juin 1677. (No. 115).

3o. M. Pierre de Caumont, *prêtre missionnaire.*-Du 15 septembre 1670 au 22 sept. 1678.-Mort, au séminaire de Québec, le 16 février 1694, à 64 ans, chanoine. (No. 130),

4o. M. Jean Gauthier de Brullon, (non de Brûlon). *prêtre missionnaire.*—Du 15 septembre 1678 au 14 août 1679.—Mort, à Québec, le 7 avril 1726, à l'âge avancé de 76 ans, chan. (Il signait J. G. de Brullon. (No. 169.)

M. Pierre de Caumont, *ptre. miss.*—Du [illegible] septembre 1680, au 22 septembre 1688. (*vide No.* 3 *supra*).

5o. M. Pierre-Rodolphe Guybert de la Saudrays, (non Guibert de la Sudrays, ni de la Soudrays), *ptre. sulpicien.*—1er curé.—Du 26 septembre 1688 au 23 octobre 1711.—Inhumé à Montréal, le 18 mai 1721, sans mention du jour du décès, à 61 ans. (No. 218).

6o. M. Claude Dauzat, (non Emmanuel) *ptre. sulpitien.*—Du 22 novembre 1711 au 10 mars 1714.—Parti pour la France en septembre 1717. (No. 379.)

M. P.-R. G. de la Saudrays, *sulpicien.*—Du 20 mars 1714 au [illegible] novembre 1716, (*vide No.* 6).

7o. M. Simon Saladin, *ptre miss.*, 2nd curé.—Du 26 novembre 1716 au 6 août 1727.—Mort, à Montréal, le 7 (non le 27) octobre 1747, à 61 ans et 8 mois. (No. 408).

8o. M Jacques le Tessier, *ptre. sulpitien*, 3ème curé. Du 13 août 1727 au 15 août 1732.—Mort, à Montréal, le 5 mars 1735 (non le 15 mars 1736) à 59 ans. No. 436).

9o. M. Paul (non Pierre) Thomas de Ganne-Falaise, (non Gaume), *ptre. miss.*—Du 18 août au 15 septembre 1732.—Parti pour la France le 6 octobre 1743. (No.529)

10. M. Joseph Isambart, (non Isambert), *ptre. miss.*—Du 20 septembre au 3 octobre 1732.—Mort, à Montréal, le 14 déc. 1763, à 70 ans, inhumé à Longueuil. (No. 439).

11o. M. Philippe D'Ailleboust (non Dailleboust) des Musseaux, *ptre.*, 4ème curé.—Du 11 octobre 1732 au 6 octobre 1734.—Mort, à Montréal, le 9 sept. (non le 11) 1769, à 65 ans, inhumé sous les noms de Phil. Dailleboust Demussaux, au lieu de Des Musseaux. (No. 533.)

12o. M. C. Mouchard, (non Paul Réné Mouchard ni Marchand,) *ptre.* 5ème curé.—Du 15 octobre 1734 au 3 octobre 1735, mort en 1736. (No. 540).

13o. M. Etienne Marchand, *ptre.*, 6ème curé.—Du 2 novembre 1735 au 4 octobre 1773.—Mort, grand vicaire, à l'Hopital-général de Québec, le 17 janvier 1774, à 66 ans, 1 mois et 21 jours. (No 531).

14o. M. Joseph Martel, *ptre.*—Desservant, du 11 octobre 1773 au 9 mai 1774.—Mort, à St. Marc, le 1er (non le 2) décembre 1800, à 53 ans moins 17 jours. (No. 768).

15o. M. Charles-Magdeleine You de la Découverte Dufrost, (et non Chs. Marie Magdeleine Youville Dufrost), *ptre.*, 7ème curé.—Du 12 mai 1774 au 7 mars 1790, —Mort, grand-vicaire, à Boucherville le 7 mars 1790, à 60 ans, 7 mois et 19 jours, (non à 60 ans 8 mois comme aux régistres de Boucherville, moins encore à 63 ans comme dit M. Noiseux). (No. 700).

16o. M. Pieere Denaut, *ptre.*—Desservant, du 7 au 16 mars 1790, plus tard, évêque de Québec.—Mort, à Longueuil, le 17 janvier 1806, à 62 ans, 5 mois et 27 jours. (No. 756).

17o. M. Louis Lamothe, *ptre.*—Desservant, du 21 mars au 5 octobre 1790.—Mort à St. Cuthbert, le 20 novembre 1835, à 71 ans, 6 mois et 24 jours. (No. 901).

18o. M. Pierre Conefroy, *ptre.*—Curé, du 10 octobre 1790 au 20 déc. 1816.—Mort à Boucherville, grand vicaire, le 20 déc. 1816, à 64 ans, moins 8 jours. (No. 793).

19o. M. Jean-Romuald Paré, *ptre.*—Desservant, du 20 déc. 1816 au 25 septembre 1817.—Mort à St. Jacques-de-l'Achigan, le 7 octobre 1858, à 79 ans, 7 mois et 8 jours. (No. 1014.)

20o. M. Pierre-Antoine Tabeau, *ptre.*—Curé, du 28 septembre 1817 au 1er octobre 1831.—Mort à l'évêché de Montréal, le 18 mai 1835, à 52 ans, 6 mois et 28 jours. grand vicaire, évêque élu de *Spiga in partibus ;* inhumé à Boucherville. (No. 1000).

M. J. R. Paré, *ptr. curé de la Longue-Pointe.*—Desservant durant l'absence de M. Tabeau, 1ère mission au Nord Ouest, durant l'été de 1818. (*vide No.* 19 *supra*).

21o. M. Pierre Clément, *ptre., vicaire de Boucherville.*—Desservant durant l'absence de M. Tabeau. 2ème mission—Du 1er février à septembre 1819.—Mort, à la Baie St. Paul, le 15 novembre 1877, à 89 ans moins 9 jours. (No. 1067).

22o. M. Henri-Liboise Girouard, *ptre.*—Desservant durant une absence de M. Tabeau en France, du 17 mai 1829 au 5 septembre 1830.—Mort le 1er avril 1876, à 77 ans, 4 mois et 3 jours.

23o. M. François Demers, *ptre.*—Curé, du 2 octobre 1831 au 6 mars 1832.—Mort à St. Denis, le 14 mai 1862, à 71 ans, grand vicaire. La liste lui donne le nom de Frs.-Xavier, qu'il ne signe pas. (No. 1055).

24o. M. Hyacinthe Hudon, *ptre.*—Curé, du 1er mars 1832 au 21 septembre 1840.—Mort à l'hospice St. Joseph de Montréal, le 12 août 1847, à 54 ans, 8 mois et 15 jours, inhumé à l'évêché ; grand vicaire, et doyen du chapitre de Montréal, chanoine honoraire de N.-D. de Chartres, en France. (No. 1071).

25o. M. Thomas Pepin, *ptre.*—Curé, du 23 septembre 1840, au 29 décembre 1876.—Mort à Boucherville, le 29 décembre 1876, à 75 ans et 8 mois. (No. 1150).

26o. M. Arsène-Pierre Dubuc, *prêtre.*—Desservant durant l'absence de M. Pepin, du 20 juin 1869, au 3 juin 1871.

27o. M. Pierre-Eucher Lussier, *prêtre.*—Desservant durant la maladie de M. Pepin, du 12 septembre 1871, au 29 décembre 1876, et jusqu'au 4 janvier 1877.

28o. M. Joachim Primeau, *prêtre,*—Curé depuis le 4 janvier 1877, curé actuel.

Noms des prêtres qui ont participé avec les curés, à la desserte de la paroisse de Boucherville, en qualité de vicaires.

1o. M. Simon Saladin, *prêtre, S.S.* — De novembre 1716 à 1718, (curé de 1718 à 1727).—Mort, à Montréal, le 7 octobre 1747, âgé de 61 ans et 7 mois.

2o. M. A. Morel, *prêtre-missionnaire.*—Durant l'hiver de 1729-30.—Mort.

3o. M. Henry-Louis-Léonard-Charles-Melchior Gallet de Vallières, *prêtre S.S.* — Durant l'hiver de 1730-31.—Mort, à Montréal, le 8 janvier 1782, à 77 ans.

4o. M. Philippe d'Ailleboust des Musseaux, *prêtre.* —Durant l'hiver de 1731-32, (curé de 1732 à 1734.) —Mort, à Montréal, le 9 septembre 1769, à 65 ans.

5o. M. Joseph Martel, *prêtre.*—Durant l'hiver de 1733, (desservant de 1773 à 1774).—Mort, à St. Marc, le 1er décembre 1800, à 53 ans.

6o. M. Pierre Marchand, *prêtre.*—De juin 1755 à mai 1756.—Mort le 22 août 1808, à 76 ans et 3 mois ; inhumé à Terrebonne.

7o. M. Amable-Simon Raizenne, *prêtre.*—De novembre 1765 à octobre 1766.—Mort, à l'hôpital-général de Québec, dont il était chapelain, le 14 avril 1788, à 68 ans ; il est inhumé dans l'église du couvent.

8o. M. Joseph Martel, *prêtre.* — Durant l'hiver de 1771-72. (*Vide* No. 5 *supra*).

9. M. Louis Lamothe, *prêtre.*—De 1800 à 1801, (desservant du 6 mars au 5 octobre 1790.)—Mort, à St. Cuthbert, le 20 novembre 1835, à 71 ans, 6 mois et 24 jours.

10. M. Michel-François Noel, *prêtre.*—De 1801 à 1802. —Mort, à Cacouna, le 15 août 1823, à 50 ans.

11o. M. François Boissonneau, *prêtre.*— De 1803 à 1804.—Mort, le 7 février 1854, à 78 ans.

12o. Jean-Baptiste-Isidore-Hospice Lajus, *prêtre.*— De 1804 à 1805.—Mort, retiré, aux Trois-Rivières, le 5 janvier 1836, à 55 ans.

13o. M. François-Louis Parant, *prêtre.*—De 1805 à 1806.—Mort, à Repentigny, le 1er juin 1850, à l'âge de 72 ans ; grand bienfaiteur de l'archevêché de Québec.

14o. M. JEAN-ROMUALD PARÉ, *prêtre*.—Du 1er février 1809 à l'automne de 1816.—Mort, à St. Jacques-de-l'Achigan, le 7 octobre 1858, à l'âge de 79 ans.

15o. M. PIERRE CLEMENT, *prêtre*.—Du 1er février au 1er septembre 1819.—Mort, le 15 nov. 1877.

16o. M. ALEXIS-FRÉDERIC TRUTEAU, *prêtre*.—De septembre 1830 à octobre 1831.—Mort, à la Providence, le 28 décembre 1872, et inhumé sous les voûtes de l'église de cette communauté, à 64 ans, 6 mois et 17 jours ; Chanoine, vicaire-général.

17o. M. FRANÇOIS-LOUIS L'HEUREUX, *prêtre*.—De janvier au 6 mai 1806.—Mort à Contrecœur, en octobre 1864, à l'âge de 58 ans.

18o. M. JOSEPH-DAVID DELISLE, *prêtre*. — En 1835. –Mort, à la Petite-Rivière, le 14 mars 1849, à 52 ans.

19o. M. ANTOINE-JOSEPH GINGUET, *prêtre*.—En 1836. —Mort, à St. Judes, le 21 février 1846.

20o. M. JOSEPH-OLIVIER ARCHAMBAULT, *prêtre*.—Mort, à St. Thimothée, le 9 février 1876, à 70 ans, 5 mois et 24 jours.

21o. M. EDOUARD LECOURS, *prêtre*.—En 1837. Aujourd'hui, à St. Théodore d'Acton.

22o. M. MARIE-JOSEPH BALTHAZARD, *prêtre*.—En 1847. Aujourd'hui, à Adamsville.

23o. M. JEAN-FRANÇOIS DUMORTIER, *prêtre*.—En 1848. —Entré en 1853 chez les Jésuites.—Aujourd'hui, missionnaire à Guelph, Province d'Ontario.

25o. M. ETIENNE-HYPOLITE HICKS.—En 1849.—Aujourd'hui, chanoine, à l'évêché.

26o. M. THOMAS-ETIENNE DAGENAIS, *prêtre*.—En 1849. —Aujourd'hui, curé de Contrecœur.

27o. M. JEAN-BAPTISTE LEMONDE, *prêtre*. — En 1852. —Aujourd'hui, curé de Ste. Dorothée.

28o. M. DIEUDONNÉ BÉRARD, *prêtre*.—En 1853.—Mort, à Ste. Marthe, le 17 août 1864, à 37 ans, 7 mois et 13 jours.

29o. M. JEAN-BAPTISTE COUSINEAU, *prêtre*.—En 1855. —Aujourd'hui, curé de St. Louis de Gonzague.

30o. M. HYACINTHE ST. JACQUES, *prêtre*.—En 1856. —Aujourd'hui, curé de St. Gabriel de Brandon.

31o. M. GEORGE-DENIS LESAGE, *ptre*.—En 1859.—Aujourd'hui, curé de St. Valentin.

32o. M. Jean-Baptiste-Hospice Germain, *ptre.*— En 1862.—Aujourd'hui, vicaire à St. Martin.

33o. M. Jean-Baptiste Langlois, *ptre.*—En 1862.—Mort, à Savannah, (Georgie), le 16 septembre 1876, à 39 ans et 7 mois.

34o. M. Pierre-Eucher Lussier, *ptre.* — De 1862 à 1868. Plus tard, desservant de la paroisse.—Aujourd'hui, chanoine, à l'évêché.

35o. M. Arsène-Pierre Dubuc, *ptre.* — Du 9 mars au 28 décembre 1868, et desservant du 28 décembre 1868 au 20 juin 1869.—Aujourd'hui, curé du Sacré-Cœur de Jésus, à Montréal.

36o. M. Jean-Baptiste Bourget, *ptre.*—En 1869.—Aujourd'hui, vicaire à St. Henri des Tanneries.

37o. M. Augustin Provost, *ptre.*—En 1871.—Aujourd'hui vicaire à St. Antoine de Lavalterie.

38o. M. Jérémie Gagnon, *ptre.*—En 1874.—Aujourd'hui, vicaire, au Sacré-Cœur de Montréal.

39o. M. N. A. Valois, *ptre.*—En 1876.—Aujourd'hui, vicaire à Ste. Brigide de Montréal.

40o. M. N. E. Demers, *ptre.*—En 1877.—Aujourd'hui, vicaire à St. Jacques le Mineur.

41o. M. A. Harnois, *ptre.* — En 1877.—Aujourd'hui, vicaire à St. Barthélemy.

42o. M. A. Desnoyers, *ptre.*—En 1878.—Vicaire actuel.

La paroisse de Boucherville compte parmi ses enfants les prêtres suivants ;

1o. M. Nicholas-Michel Boucher de Boucherville, né le 15 novembre 1672, fils de Pierre Boucher de Boucherville, (gouverneur des Trois-Rivières), et de Jeanne Crevier ; ordonné à Québec, le 6 juin 1696. Mort, curé de St. Jean, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 juillet 1733, à l'âge de 60 ans ; il fut inhumé dans la cathédrale.

2o. M. Jean-Baptiste Huet-Dulude, né le 14 février 1760, fils de Pierre Huet et de Josephte Bénard ; M. Dulude fut un des premiers maîtres du collége de la Longue-Pointe, et suivit M. Curatteau à Montréal, le 1er octobre 1773, pour l'ouverture du collége de St

Raphaël, dans le château Vaudreuil, au bas de la place Jacques-Cartier ; il fut ordonné le 14 août 1784. Mort, à l'Hôpital-Général de Québec, le 29 décembre de la même année, à 24 ans, 10 mois et 15 jours, et fut inhumé, dans la cathédrale, sous le nom de J..Bte. Huet d'Alude.

3. M. ANTOINE GIROUARD, né le 7 octobre 1762, fils d'Antoine Girouard et de Marguerite Chaperon ; ordonné, le 23 octobre 1785 ; fondateur, en 1811, du collége de St. Hyacinthe ; en 1816 il dota aussi la paroisse de St. Laurent, dont il a été curé près de 27 ans, d'un pensionnat pour les jeunes filles, sous la conduite des Sœurs de la Congrégation. " Sa vie, a " dit M. de la Bruère, fut une vie toute de sacrifice et " de dévouement ; et son cœur ne respira qu'amour et " patriotisme."(1) Il mourut, à St. Hyacinthe, le 3 août 1832, à 70 ans.

4o. M. CLÉMENT-AMABLE BOUCHER DE LA BROQUERIE, né le 24 novembre 1772, fils de Joseph Boucher de la Broquerie et de Clémence Maugras ; ordonné le 13 août 1797 ; mort à Boucherville, le 10 juillet 1826, à 54 ans, 8 mois ; il était curé de la Rivière à la Graisse de Rigaud depuis 22 ans, depuis 1804.

5. M. CHARLES-MARIE BOUCHER DE BOUCHERVILLE, né le 29 décembre 1781, fils de Réné-Amable Boucher de Boucherville et de Madeleine de Simblin; curé de Charlesbourg, de 1808 à sa mort, arrivée le 16 janvier 1823 ; il était âgé de 41 ans.

6o. M. JEAN-BAPTISTE ST. GERMAIN, né le 1er avril 1788 ; fils de Jean-Baptiste St. Germain et d'Amable Sénécal ; ordonné le 15 septembre 1811 ; fondateur du couvent des Sœurs de la Congrégation, en 1818. M. St. Germain,qui prit aussi une grande part dans la fondation de deux communautés religieuses, aujourd'hui si florissantes à St. Laurent, reçut en 1863, par Mgr. de Montréal (Mgr. Ign. Bourget) une magnifique médaille, présent de N. S. Père le Pape Pie IX, avec les lignes suivantes : " Notre S. P. le Pape, ayant appris tout ce " que la charité vous a fait faire pour les pauvres, et

(1) Lecture déjà citée à la page 229.

" l'éducation dans votre paroisse et dans le diocèse, en " contribuant puissamment à la fondation de deux " communautés religieuses, me charge de vous témoi- " gner sa satisfaction, en me donnant l'honorable " commission de vous remettre une médaille, qui sera " pour vous, je n'en doute pas, un souvenir très- " précieux." M. St. Germain est mort, le 3 décembre 1863, à St. Laurent, où il était curé depuis 1829. Il était âgé de 75 ans.

7o. MICHEL QUINTAL, né le 9 août 1797; fils d'Etienne Quintal et de Félicité Gauthier; ordonné le 9 juin 1822. Mort à Boucherville, le 4 mars 1875, à 77 ans, 6 mois et 23 jours; inhumé dans le cimetière de la même paroisse.

8o. M. JOSEPH-JEAN-NARCISSE TRUDEL, né le 27 avril 1804; fils de Joseph-Paschal Trudel et de Marie Charbonneau; ordonné le 23 décembre 1826; aujourd'hui retiré du saint ministère et demeurant à Lachine chez les sœurs de Ste. Anne.

9o. M. JOSEPH-PASCHAL TRUDEL, né le 25 mars 1808; fils de Joseph-Paschal Trudel et de Marie-Elizabeth Charbonneau; ordonné, à Montréal, le 11 février 1838. Mort, le 3 avril 1841, à 33 ans.

10. M. ETIENNE BIRTZ-DESMARTEAU, né le 24 juin 1808; fils de Etienne Birtz-Desmarteau et de Thérèse Cicotte. Aujourd'hui à Belœil.

11o. M. ETIENNE BLYTH, né le 1er mars 1810; fils d'Etienne Hegginson Blyth et de Sarah Kingsley; ordonné, à Montréal, le 21 septembre 1833. Aujourd'hui curé de Ste. Martine.

12o. M. LOUIS-CHARLES LUSSIER, né le 2 février 1815; fils de Louis Lussier et de Marie-Louise Fidi; ordonné, à Montréal, le 16 juin 1851. Mort, le 10 mai 1876, à Chateauguay, ou il était curé depuis 1859. Il était âgé de 61 ans.

13o. M. PIERRE-EUCHER LUSSIER, né le 21 octobre 1835, fils d'Antoine Lussier et de Marie-Anne Celérier-Roch; aujourd'hui chanoine, à l'évêché de Montréal.

14o. M. ADOLPHE JODOIN, né le 28 juin 1836, fils de Joseph Jodoin et d'Angèle Adam; ordonné, à Montréal, le 30 octobre 1864; aujourd'hui, curé de St. Sauveur des Montagnes.

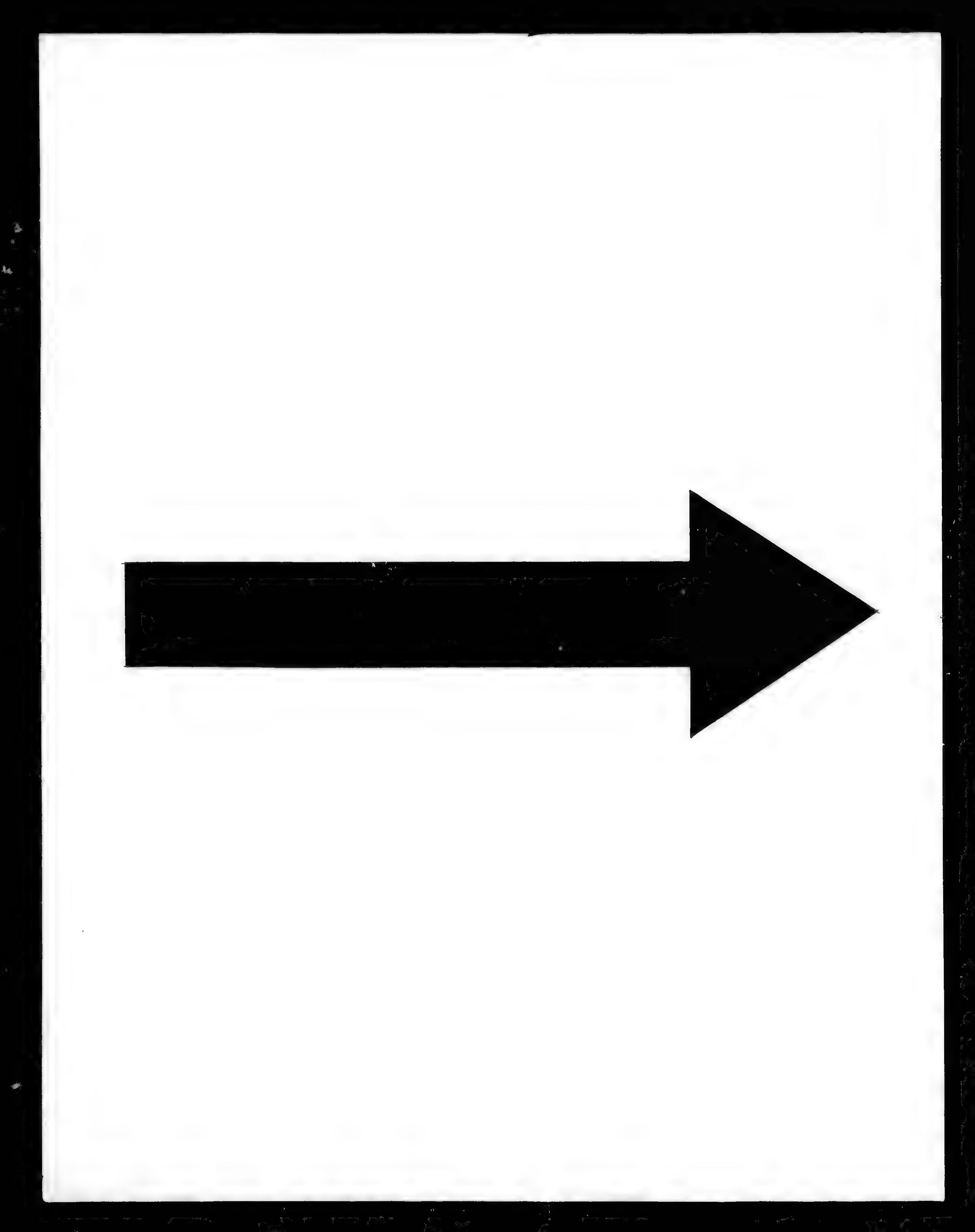
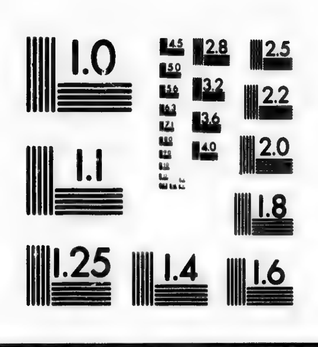


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

15o. M. François Birtz-Desmarteau, né le 2 août 1837; fils de François Birtz-Desmarteau et de Marguerite Dufort; aujourd'hui, curé de l'Enfant-Jésus du Côteau St. Louis.

16o. M. Joseph-Noel Lussier, né le 21 février 1839; fils de Noël Lussier et de Lucie Renaud; ordonné, à Montréal, le 30 octobre 1864; aujourd'hui, curé de Ste. Béatrix.

17o. M. Cyrille Huet Dulude, né le 11 décembre 1842; fils de François Huet Dulude.—Aujourd'huit missionnaire aux Etats-Unis.

LISTE DES MARGUILLIERS DE LA PAROISSE DE BOUCHERVILLE, DEPUIS 1733.

En charge pour MM.
1733..........François Gauthier.
1734..............Marien Dulude.
1735................ J. Bte. Lepin.
1736...........Etienne Demers.
1737...............Joseph Benard.
1738...... ....Louis Quintal.
1739........Jean Charbonneau.
1740.... ....J. Bte. Chaperon.
1741............ J. Bte. Loiseau.
1742..............J. Bte. Loiseau.
1743............J. Bte. Vertefeuil.
1744..............Pierre Laporte.
1745............ Pierre Aubertin.
1746...J. Bte. Normandin Beausoleil.
1747...............Pierre Carmel.
1748..............Antoine Robert.
1748.................Joseph Chicot.
1749...............François Vigé.
1750..............Pierre Favreau.
1751................Louis Déloner.
1752...............François Chicot.
1753.............Joseph Joachin.
1754............. ...Jean Vigé.
1755.............Frs. Chicot, continué 1er Marguiller.
1756.......tinué 1er Marguiller.
1757.................Louis Sicotte.
1758..... ....Pierre Huet.
1759............François Leriche.
1760...P. Gauthier St. Germain.
1761................Etienne Demers.
1762
1763..............Jacques Racicot.
1764......Jean Robin-Lapointe.
1764..................Jacques Huet.
1765 ....Joseph Huet.
1766.........J. Bte. Gauthier St. Germain.
1767..........Augustin Quintal.
1768......François Martimbeau.
1769.........François Aubertin.
1770..Chs. Lacoste-Languedoc.
1771............ ..Pierre Aubertin.
1772.........François Carignan.
1773.....Barthelemy Levasseur.
1774..... ....Louis Sénecal.
1775.............. Jacques Trudel.
1776 .... Toussaiut Delorme.
1777............ Joseph Denoyon.
1778...........Antoine Bourdon.
1779... ....Antoine Leriche.
1780.............Joseph Aubertin.
1781 ....Louis Delorier.
1782...............Joseph Dubois.
1783.........François Lassonde.
1784......Charles Charbonneau.
1785 ....Baptiste Aubertin.
1786.............Nicolas Lacaille.
1787...Toussaint Decardonnet.
1788............ Joseph Demers.
....

1798..................Dubois.
1799..............François Viger.
1800......Baptiste Reguindeau.
1801.................. Louis Cicot.
1802..............Etienne Quintal.
1803..............J. Bte. Favreau.
1804............Jacques Racicot.
1805...................... Bachant.
1806............Toussaint Chicot.
1807
1808...Toussaint Decardonnet.
1809..............André Favreau.
1810..............Guillaume Roy.
1811.........................Demuis.
1812........Joseph St. Germain.
1813.........François Sabourin.
1814........François Sabourin-
1815............Joseph Lacombe.
1816.......Jacques Marien Huet.
1817.........Augustin Delaurier.
1818..............Michel Arrivée.
1819...... J. Bte. Huet Dulude.
1820.........Chs. Jos. Aubertin.
1821.......Jos. J. Bte. Aubertin.
1822......Augustin Martimbeau.
1823...J. Bte. Etier dit Dragon.
1824......Louis Babin-Lacroix.
1825..............Joseph Racicot.
1826.....................Aimé Dugas.
1827...J. Bte. Cheffre-Vadeboncœur.
1828..............Joseph Jodouin.
1829...André Gauthier St. Germain.
1830......................Louis Cicot.
1831................ Michel Pilet.
1832.............. Toussaint Cicot.
1833.........François Aubertin.
1834...........François Bachant.
1835......... François Gauthier.
1836.............. Michel Bourdon.
1837.. ....Augustin Quintal.
1838................ Alexis Robert.
1839.....................J. Bte. Cicot.
1840.........Mathurin Favreau.
1841...Fs. Favreau, fils d'Aut.
1842...........Frs. Delières Bonvouloir.
1843...Jacques Lamoureux, fils.
1844......Jacq. Audet-Lapointe.
1845...Pre. Pepin-Laforce, *boulanger*.
1846.............Nicolas Sabourin.
1847..............François Audet, *remplaçant Nicolas Sabourin, mort*.
1847.........Frs. Ant. Bourdon.
1848.............Paschal Sénécal.
1849............Constance Cicot.
1850....................Joseph Huet.
1851.........Edouard Tremblay.
1852...........Antoine Quintal.
1853..................Etienne Birz.
1853......J. Bte. Pepin, *pour remplacer Ant. Quintal, décédé*.
1854....................Jacques Huet.
1855....................Michel Jetté.
1856...........Narcisse Savariat.
1857...............Antoine Larrivé.
1858.........Frs. Birz, g. c. bar.
1859........... Frs. Xaxier Céré.
1860................Michel Peltier.
1861..................Joseph Babin.
1861...Toussaint Sicotte, fils de Frs. *pour remplacer Jos. Babin, mort*.
1862...........Jos. St. Germain.
1863...........Alexandre Robert.
1864..............Etienne Quintal.
1865............J. Bte. Geoffrion.
1866...........Guillaume Jodoin.
1867...........François Gauthier.
1868................Edouard Cicot.
1869...........Charles Aubertin.
1870...............Michel Messier.
1871......Constant Normandin.
1872................Joseph Racicot.
1873..................Henri Sicotte.
1874............... Pierre Savaria.
1875................Antoine Vinet.
1876........... Rémy Daigneau. *unanimité*, 5em *rang*.
1877.. ....Désiré Bélond.

N.B. De 1733 à 1845, l'élection des marguilliers se faisait seulement par les anciens et nouveaux marguilliers.

APPENDICES.

A page 258.

M. Pierre Boucher, originaire du Perche, n'avait encore que treize ans lorsqu'il passa dans la Nouvelle-France, avec M. Gaspar Boucher, son père, au mois de juin 1635, peu de mois avant la mort de Champlain, fondateur de Québec. Il y vint avec la flotte du Sieur Duplessis, qui, outre les Pères Lallemand et Butteux, de la compagnie de Jésus, portait la colonie percheronne que conduisait M. Robert Giffard, dans sa seigneurie de Beauport.

M. Gaspard Boucher, né à Langy Mortague, a eu de son mariage avec Nicole Lemaine, entre autres enfants :

1o. MAGDELEINE, baptisée en 1621 ; mariée en 1647 à M. Urbain Baudry ; inhumée, à Montréal, le 14 septembre 1691 ;

2o. PIERRE, bapt. 1622 (gouverneur des Trois-Rivières) ; marié, 1648, à la fille d'un chef sauvage élevée par les Ursulines de Québec. Marie Chrestienne, ainsi se nommait-elle, avait reçu de l'instruction ; sa signature apposée au contrat de mariage est d'une main ferme et nette ; elle survécut peu de temps après son mariage. M. Pierre Boucher épousa en secondes noces, le 9 juillet 1652, Melle. Jeanne Crevier, fille de M. Christophe Crevier, (1) de St. Jean, évêché de la Rochelle, et de Dame Jeanne Enard

3o. MARIE, bapt. 1630 ; mariée le 30 janvier 1645, à Etienne De La Fond ; (1) inhumée le 30 novembre 1706.

4o. MARGUERITE, bapt. 1634 ; mariée en 1646 à Sieur Toussaint Toupin, Sieur Dussault, bourgeois de Québec. Une des filles de M. Toupin-Dussault, MARIE, bapt. le 29 août 1651, épousa, le 8 avril 1668, M. Pierre Moüet, Sieur de Moras, enseigne dans la compagnie de Loubias, régiment de Carignan, et eut pour enfant THÉRÈSE MOÜET DE MORAS, bapt. 1688 ; mariée, le 27 octobre 1715, à Michel Trottier, Sieur de Beaubien, seigneur de la Rivière du Loup des Trois-Rivières, ancêtre maternel de l'épouse de l'Annuaire de Ville-Marie. M. Michel Trottier de Beaubien avait épousé en 1res noces, 3 mai 1700, Melle. Agnès Godfroy de Linctot, morte en 1714, fille de M. Michel Godfroy Sieur de Linctot, seigneur de Dufort, capitaine reformé, et de Melle. Périnne Picoté de Bellestre.

(1) Sieur de la Meslé. Aux Régistres de Boucherville, Mme. P. Boucher est plusieurs fois appelée La Meslée; voir page 305. Une de ses sœurs, Marguerite Crevier, épousa, en 3mes noces, à Boucherville, le 21 août 1683, François Renon de la Chapelle.

(1) Une des filles d'Etienne De La Fond, Gènevièvе De La Fond, épousa, en 1666 M. Jean Trottier de Beaubien, frère du père de Michel Trottier de Beaubien.

B page 260.

MINUTE DE LA COMMISSION DE M. PIERRE BOUCHER, COMME GOUVERNEUR DES TROIS-RIVIÈRES

" Nous, Sieur de Mézy, Lieutenant Général et Gouverneur pour " Sa Majesté en la Nouvelle-France, etc., au Sieur Pierre Boucher " Salut. Le pays de la Nouvelle-France étant maintenant en la " main et sous la protection du Roi, par la démission des asso- " ciers de la compagnie, qui en étaient seigneurs, et Sa Majesté " nous ayant établi Gouverneur et son Lieutenant Général dans " toute l'étendue du dit pays, nous avons cru qu'il était du bien " de son service de pourvoir de personnes capables de comman- " der sous son autorité, tous les lieues éloignés et notamment les " Trois-Rivières, et qu'à cet effet, nous ne pouvions faire un meil- " leur choix que celui de votre personne, étant bien informé des " services de confiance en votre fidélité au service du Roi, valeur " expérience et sage conduite au fait des armes, nous vous com- " mettons et députons pour exercer la charge de Gouverneur et " commander, sous l'autorité du Roi, en tout le pays des Trois- " Rivières, pour jouir de la dite charge, émolument, droits et hon- " neurs y appartenant ; tant et si longtemps que nous le jugerons " utile au service du Roi. Donné au Château St. Louis, ce 28 oc- " tobre 1663, (signé) MÉZI. "

C page 260.

Pour donner à M. Boucher une preuve de sa singulière estime, le grand Roi lui accorde des lettres de noblesse, 1661. Ces lettres ayant été perdues, quelques années après, dans l'incendie du séminaire de Québec, M. Boucher s'est fait délivrer une nouvelle copie en 1707. La voici : " Les témoignages qui nous ont été " rendus en l'année 1661, des services distingués que le Sieur " Pierre Boucher, alors gouverneur des Trois-Rivières, nous avait " rendus dès l'année 1639, dans les emplois importants que nous " lui avions confiés en la Nouvelle-France, et particulièrement " dans celui de Gouverneur des Trois-Rivières, nous auraient en- " gagé à lui donner des marques glorieuses de notre estime, en " lui accordant des lettres d'annoblissement, pour lui et pour " ses enfants, nés et à naître en loyal ménage; mais ces lettres " ayant été brûlées dans l'incendie du séminaire de Québec, " nous avons eu égard aux remontrances qu'il nous a fait pour " nous supplier de lui en faire expédier des nouvelles, en vertu " desquelles il pût continuer de jouir, ainsi que sa postérité des " honneurs et des avantages qui sont réservés à la noblesse. A " ces causes, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité " royale, nous avons, par ces présentes, signés de notre main, le " dit sieur Boucher et ses enfants nés et à naîtres en loyal mé- " nage, annobli et annoblissons et du titre de gentilhomme décoré

" et décorons, voulons et nous plait qu'en tous lieux et endroits " de notre royaume, et en tout pays soumis à notre domination, " ils soient tenus et réputés nobles et gentils hommes, et comme tels " qu'ils puissent prendre la qualité d'écuyers et parvenir à tous les " degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réser- " vés à la noblesse, jouir et user de tous les honneurs, prééminen- " ces, franchises, exemptions dont jouissent les anciens nobles " de notre Royaume, tant qu'ils vivront noblement, tenir et pos- " séder Fiefs et seigneuries qu'il a ou qu'il pourra acquérir. Et " afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait " mettre notre sceau. Donné à Versailles le 17 juin de l'an de " grâce 1707, et de notre règne le 5e (signé) LOUIS. "

D page 261.

Les enfants de M. Pierre Boucher de Boucherville et de Jeanne Crevier étaient :

1o PIERRE, baptisé en 1653 ; marié, 25 août 1683 à Melle Charlotte Denis, veuve de M. Pierre de Brahé, sieur Dupas, qui a laissé son nom à une des îles voisines de Montréal, fille de M. Simon Denis, sieur de la Trinité.

2o MARIE, b. 1655 ; m. 1667, à M. Réné Gauthier, chevalier, seigneur de Varennes, de Tremblay, etc., et gouverneur des Trois-Rivières en 1669.

3o LAMBERT, *sieur de GrandPré*, b. 1656 ; m. 1693, à Marie-Marguerite Vauvril de Blazon, (inhumée en 1730) ; major de la ville des Trois-Rivières, inhumé en 1699, dans l'église de cette ville, Louis, son fils aîné a été filleul de Frontenac.

4o JOACHIM, b. 1659 ; tué, le 12 juillet 1692, par les Iroquois dans un combat.

5o IGNACE, *sieur de Grosbois*, b. 1659 ; m. 1694, à Montréal, à Melle Marie-Anne-Marguerite de la Valterie ; inhumé, à Boucherville, le 25 octobre 1699.

6o MADELEINE, b. 1661 ; m. à Boucherville 1680, à M. Pierre-Noël le Gardeur de Tilly, conseiller au conseil souverain et lieutenant des troupes de la marine.

7o MARGUERITE, b. 1663 ; m. à Boucherville 1687, à M. Nicholas Daneau, seigneur de Muy, chevalier St. Louis, capitaine d'une compagnie d'un détachement de la marine et gouverneur de la Louisiane ; inhumée à Boucherville en 1678.

8o PHILIPPE, b. 1665 ; ordonné prêtre, 1689 ; inhumé le 18 avril 1721, à St. Joseph de Levis.

9o RÉNÉ JEAN, *seigneur de Montbrun*, b. 1667 ; m. 1° en 1692, à Melle Françoise-Claire Charest, (inhumée dans l'église de Boucherville en 1725) ; 2° en 1729, à Melle Françoise Godfroy, inhumée en 1770, fille de M. Jean-Amador Godfroy de St. Paul, et de Melle Françoise Le Pelée-Lahaie ; M. de Montbrun était capitaine dans un détachement de la marine, commandant toute la milice de la côte du Sud, en 1729 ; mort en août 1742.

10o Réné, *sieur de la Perrière*, b. 1668, m. 1705, à Melle Françoise Malhiot.

11o Jeanne, b. à Boucherville 1670 ; m. à Boucherville, 1695, à M. Jacques-Charles Sabrevois de Bleury, lieutenant de M. de Muy ; inhumée à Boucherville, 1703.

12o Nicolas, b. à Boucherville, 1672 ; ordonné prêtre 1696 ; mort en 1733.

13o Jean-Baptiste, *sieur de Niverville, seigneur de Chambly*, b. 1673 ; m. 1716, à Melle Thérèse Hertel de Rouville.

14o Geneviève, b. à Boucherville 1676 ; religieuse ursuline dite St. Pierre ; inhumée en 1766, aux ursulines de Québec.

Louise, b. à Boucherville 1670 ; morte fille.

Jacques, b. à Boucherville 1673 ; inhumé à Boucherville en 1688, à 14 ans et 9 mois.

Extrait mortuaire de Pierre Boucher de Boucherville.

L'an de notre seigneur mil sept cent dix-sept, et le vingt-unième d'avril, a esté enterré dans l'église paroissiale de boucherville sous son banc Monsieur pierre boucher escuyer, seigneur de boucheruille, décédé le dix neuuième jour du mesme mois et ans que dessus, En la communion de notre mère La Ste Eglise catholique, apostolique et romaine, après auoir reçu les sacremens de viatique et d'extreme onction, agé d'Enuiron nonante sept ans, en presence de Mr. dauzat pretre du Seminaire de St. Sulpice, curé de Longueuil qui a fait le seruice, de maxime tailhandier, notaire de Gilles papin, soussignés auec moy missionnaire de Boucheruille C. Dauzat pretre. Tailhandier, Rene lemoyne, Saladin pretre missionnaire.

E, Page 264.

M. Joseph-Antoine Boucher de la Broquerie était le fils ainé de M. Joseph-Ignace Boucher de la Broquerie, (mort, à Boucherville, dimanche le 24 octobre 1830, à 71 ans), et de Dame Charlotte Boucher de Niverville de Montizambert.

Melle Anne-Charles de la Broquerie, sa sœur, épousa M. J.-Bte-Réné Hertel de Rouville.

Melle Louise-Henri, une autre de ses sœurs, épousa à Boucherville le 3 février 1830, le docteur Charles Taché, et eut cinq enfants, parmi lesquels le pays est fier de compter l'illustre archevêque de St. Boniface, à la Rivière Rouge ; le chevalier J.-C. Taché M. D., député ministre de l'agriculture, et M. Louis Taché, N. P., Shérif de St. Hyacinthe.

M. Joseph-Antoine Boucher de la Broquerie ne s'est pas marié. Après la mort du Dr. Taché, il prit en soin sa jeune famille et n'a cessé d'en être le bienfaiteur et ami. Il réside à Boucherville, où sa conduite exemplaire est comme une prédication vivante pour toute la paroisse.

F, Page 264.

Extrait mortuaire de Mme. Vve. Taché.

Aujourd'hui, ce vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-onze, nous, Evêque des Trois-Rivières avons inhumé sous les voûtes de l'église, le corps de Dame Louise Henriette-Boucher de la Broquerie, veuve de feu Charles Taché, Ecuier, en son vivant docteur en médecine, décédée, la surveille en cette paroisse, âgée de soixante douze ans et onze mois. Etaient présents: Charles et Louis Taché Ecuyers, l'Honorable Charles de Boucherville, lesquels ont signé avec nous ainsi que plusieurs parents et amis :

J. C. Taché. — Ls. Taché.
J. B. Brousseau. — Jos. Daigle.
Hertel de Rouville. — Boucher de la Bruère.
C. B. de Roucherville. — Taché de la Broquerie.
Louis Taché, fils de Louis. — J. J. Vinet, ptre.
L. M. Quintal, Ptre. — G. Huberdeau, ptre.
E. A. Coallier, Ptre, Vic. Varennes,
Js. Lonergan, Ptre. — G. Thibault, Ptre.
G. D. Lesage, Ptre. — J. Royal, M. P. P.
Orateur de la Chambre d'Assemblée [illegible]ative de Manitoba.
Alfred Desilet, Avocat. — H. Mor[illegible]han. Archidiacre.
F. Tétréau, Ptre. — L. Zébret, O. M. I. Ptr[illegible] — A. P. Dubuc, Ptre.
Ed. Sing S. D. — P. E. Lussier, Ptre.
G. Dugast, Ptre., missionnaire (Rivière Rouge), —
Ma. Girard, Trés. Prov. Manitoba. — Chs. Collin, Eccl.
J. L. Mongeon, Ptre., Curé. Longue-Pointe.
F. Vandenbergh, O. M. I. — A. Lacoste. — C. Huet, S. D.
Thos. Pepin, Ptre., Curé. — † L. F. Ev. des Trois Rivières.

G, Page 267.

Régistre de Boucherville.

Le 21 de may 1691, un jour de dimanche, avec la permission de Mgr. et de Mr. Dollier son G. V. j'ay fait la bénédiction solemnelle d'une cloche que nous auons reçue du 2e jour de may de Kébec et qui est présentement au seruice dans le clocher de cette paroisse de la Ste. Famille de Boucheruille. Mr. Grosbois et Melle sa sœur Jeanne Boucher enfants de Mr. Boucher escuyer, seigneur de Boucheruille ont donné le nom à la cloche, laquelle s'appelle Marie-Janne (Elle a esté montée dans le clocher le 23 may 1691, la veille de la fête de l'ascension). Cette cloche coutte à l'église de Boucheruille 200lbs. payées aux Religieuses hospitalières de Villle Marie au nom de Monseigneur de Kébec, j'ay toute fois retenu 20lbs. sur les 200 tant pour le fret de la cloche que pour faire faire un battan à la cloche, j'ay aussy recue en mesme temps de Monseigneur des ornements pour la future chapelle de varennes

et ie declare auoir trouué de manque à ces ornements de la manière que i'en estais conuenu avec monseigneur. Ient Monseigneur m'auait promis 2 deuant d'Autel dont deuait estre de cuir dorè tout neuf et un autre de moindre valleur. ie n'ay trouué aucun deuant d'Autel parmy ces ornements. 2ent i'estais conuenu avec monseigneur que les 2 nappes d'autel qu'il me deuait fournir deuaient estre de 4 aulnes chaque et de toile fine et les 2 nappes que i'ay recue n'ont que 2 aulnes et demye de longueur et sont de grosse toile de chanure, et deplus iavais demandé un ornement de brocart de soye et un autre de moindre prix et les choses ne sont pas tout à fait en cet estat car il y a un vieil ornement rouge fort usé et l'autre ornement est d'une brocatelle à fleur demy soye et laine mais neuf à la vérité. Monseigneur m'auait chargé de donner 20 escus aux Religieuses hospitalières pour le reste du payment de ces ornements, mais i'ay ueu ces choses cy dessus nottées y manquer i'ay retenu 20lbs. dont i'en ay employé 20us. pour un deuant d'autel iusques à ce que Monseigneur m'ait suppléé a ce qui est marqué manquer à nos conuentions. fait par moy Pierre Rodolphe guybert de la Saudrays, prêtre, curé de Boucheruille.

H, page 285.

Un affreux malheur vient de jeter l'épouvante et la consternation dans tout le pays. Le beau village de Boucherville est presqu'entièrement détruit ! Mardi dernier, à cinq heures trois quarts, le feu éclata dans la toiture d'un bâtiment dépendant de la maison de M. J. Weilbrenner. On présume que ce fut l'effet d'une étincelle échappée d'un bâteau-à-vapeur qui se trouvait en ce moment au quai. Le vent soufflait avec une impétueuse violence ; en un clin d'œil toutes les maisons, tous les bâtiments adjacents deviennent la proie des flammes. Malgré le vent qui portait le feu dans la direction de l'est, les maisons en de ça du foyer de l'incendie, à partir de celle de M. L. Lacoste (1) qui fut miraculeusement épargnée, les quais, les remises qui bordaient la rivière, jusqu'à la place de l'église, tout fut détruit en un instant. A six heures, le couvent, l'église, cette église si belle, si riche, qui faisait l'orgueil et la consolation de cette paroisse si justement renommée pour sa foi et sa piété, la nouvelle et magnifique maison d'école, toute la profondeur du village, jusqu'au chemin des concessions, tout brûlait à la fois. Les flammes se propagaient avec une si effrayante rapidité que cinq minutes suffisaient à embraser entièrement une maison intacte l'instant d'auparavant. A 7 heures le clocher tomba dans le cimetière, porté dans cette direction par le vent. Dans cette chûte il se dégagea une si prodigieuse quantité d'étincelles que soulevait et emportait le vent, que deux granges situées au lac, à un mille de là, furent au même instant embrasées et

(1) L'hon. M. Louis Lacoste, notaire, sénateur.

détruites. On porte à soixante le nombre des maisons incendiées, sans compter les autres bâtiments. On dit, mais nous ne pouvons le croire, qu'on cria au capitaine qui prenait le large pour continuer son voyage, de retourner à Montréal pour y chercher des pompiers. Le fait est qu'au contraire il descendit à Varennes, où son bâteau mit de nouveau le feu à l'hôtel Rasco; mais on s'en aperçut à l'instant et on put aussitôt l'éteindre. Le *Lady Colborne*, qui avait quitté Montréal à six heures, pour descendre à Québec, s'étant aperçu de l'incendie, se dirigea sur le lieu du sinistre, et s'étant assuré qu'il n'y avait là ni pompes ni secours, il retourna aussitôt sur ses pas pour amener des pompes et aussi des hommes de police, ce qui n'était pas moins nécessaire, car on assure que des brigands avaient profité du désastre et du tumulte pour piller ceux dont le feu dévorait les maisons; on les vit charger des canots et prendre le large avec leur butin; si ces faits sont vrais, nous n'avons pas de paroles assez énergiques pour flétrir des actes aussi hideux. Ce ne fut que vers 9½ heures que M. le Maire de Montréal, dont on ne saurait assez louer le zèle et la générosité, arriva avec les secours qu'il avait organisés. Mais il était trop tard, les pompes devenaient dès lors inutiles tout le village était détruit. On doit à l'intrépidité et à l'intelligence du Dr. Painchaud, d'avoir sauvé le presbytère de la conflagation générale; les bâtiments des cours seulement furent détruits. Si le presbytère eut pris feu tout le bas du village eut été aussi réduit en cendres. Mais c'est tout ce qui reste de Boucherville, avec quelques maisons au-dessus de celle de M. Lacoste, environ un tiers de ce beau village. Jamais spectacle aussi terrible n'avait été offert à l'imagination; ce vaste champ de feu qu'attisait un vent de tempête; cette grande église, son clocher d'où s'échappaient comme des vagues de flammes, s'agitant, se courbant, sous les coups de vent, cet immense foyer représentant une mer en fureur et que labouraient de brûlantes raffales; cette longue ceinture des quais d'où s'élançaient, comme des profondeurs d'un enfer, des tourbillons de flammes, ces lueurs sinistres, effrayantes, que projettait l'incendie au milieu de la nuit sur tous les objets dans un immense rayon; ces visages livides, cette consternation générale, le bruit de la tempête, des édifices, qui s'écroulaient; les cris de désespoir, les prières, les sanglots, c'était un spectacle plein d'horreur, et si quelque chose pouvait donner une idée de l'enfer, ce sera cela.

On cite plusieurs traits d'intrépidité et de dévouement. Ainsi le jeune M. L. Taché a sauvé par son courage la maison de ses tantes les demoiselles de Montizambert, comme le Dr. Painchaud sauva le presbytère, comme le jeune M. Ph. Proulx sauva la maison de son oncle, M. L. Lacoste.

M. le curé mérite la plus grande part d'éloges; il put transporter le Saint Sacrement, les vases sacrés, tout le trésor de la sacristie. Il n'y eut que l'orgue et le corps de l'édifice qui devinrent la proie des flammes. L'église était assurée pour deux mille cinq cents louis, et l'orgue pour cinq cent louis; mais aucune autre propriété

du village n'était assurée, et la plus grande partie des victimes du sinistre sont de pauvres gens ! Ainsi au moment où nous écrivons ces lignes, il y a cinq à six cent personnes sans asile et sans pain ! Ils offraient, le lendemain du désastre, la scène la plus déchirante ; couchés la plupart sur les cendres encore fumantes du lieu qui avait été leur demeure, exposés aux ardeurs d'un soleil dévorant, ne faisant entendre que des soupirs et des gémissements ne sachant ni où aller, ni que faire, ils redisaient que trop à tous les passants, leur malheur et leur désespoir. C'était un spectacle à briser le cœur !

M. le maire revint à Montréal dans la nuit, et le mercredi matin il repartit avec l'hon. L. H. Lafontaine, (1) porter des provisions et des secours pour les plus pressants besoins : vingt-cinq quarts de farine, deux cents pains, dix quarts de lard, une tonne de morue sèche. Reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs, qui ont ainsi pris l'initiative dans cette œuvre de charité qui ne manquera pas d'imitateurs. Il faut dire, à la louange des personnes du village qui n'ont pas souffert du désastre, qu'elles ont mis leurs biens et leurs maisons à la disposition des victimes de l'incendie. La société de St. JeantBaptiste, qui devait donner son banquet lundi prochain et dont la carte était cotée à $3 par tête, a résolu, dans un élan de véritable patriotisme, de donner le montant des souscriptions au soulagement de ces infortunés. La corporation de Montréal doit convoquer une assemblée à l'effet de voter un secours public pour la même fin. On se propose aussi d'émettre une liste de souscription volontaire qui serait offerte à tous les citoyens de Montréal, de Québec, de Kingston, de Toronto pour secourir une grande infortune.

(*Mélanges Religieux*, 22 juin 1843, alors redigés par M. J.-C. Prince, plus tard, coadjuteur de Montréal et évêque de St. Hyacinthe.) Mort, à St. Hyacinthe, le 5 mai 1860, à 56 ans, 2 mois et 22 jours.

Avant l'incendie du 20 juin 1843, le village de Boucherville consistait en

Bâtiments		en pierre	en bois.
1	Eglise	1	
1	Chapelle	1	
1	Ecole des Sœurs de la Congrégation	1	
1	Ecole de paroisse		1
100	Maisons de particuliers, dont	22 et	78
104		25	79

Toutes ces propriétés avaient des dépendances plus ou moins considérables et étaient généralement closes en planches.

(1) Hon. Sir L. H. Lafontaine, bart., juge en chef, décédé, à Montréal, le 12 décembre 1858, à l'âge de 71 ans, 7 mois et 5 jours.

La population était de 316 adultes, 335 enfants.
Total.. 651 âmes.

L'école des Sœurs était fréquentée par 70 élèves (filles). L'école de paroisse par 60 (garçons).

L'incendie du 20 juin a détruit: l'église, la chapelle, les deux écoles, 51 maisons particulières avec leurs clôtures, et 92 bâtiments de cour, la plupart construits de pièces sur pièces. Du nombre des édifices incendiés (tant publics que privés), il y en a 11 en pierre, et 44 en bois, ou 55 sur 104. Toutes les dépendances étaient en bois.

La perte du mobilier a été estimée, par gens experts, valoir...	$14,978.00
Et le coût de la reconstruction de tout ce que le feu a consumé en bâtiments et clôtures........................	68,315 00
	$83,292.20

L'église et une ou deux maisons seulement étaient assurées. Par ce sinistre 207 adultes et 112 enfants, ou 513 individus ont été délogés; et 24 autres personnes se sont trouvées y perdre; mais ces dernières ou résident hors du village, ou ont des propriétés et un chez-soi ailleurs qu'à Boucherville. 130 enfants sont rentrés chez leurs parents forcés par cet accident d'interrompre leurs classes.

J. page 288.

Melle de Montizambert était fille de M. Pierre-Louis Boucher de Niverville de Montizambert et de Melle Charlotte-Caroline (Catherine) Hate, jeune orpheline. originaire d'Allemagne. " Le père de " cette demoiselle, rapporte Mme Taché, la vénérable mère de Mgr. " l'archevêque de St. Boniface, était venu s'établir sur les bords " de la belle Rivière où s'est élevé depuis Pittsburgh. Il y vivait " paisible et heureux au milieu de sa famille, lorsque tout-à-coup " les sauvages vinrent fondre sur son établissement, le tuèrent, lui " son épouse, et plusieurs de ses enfants. Charlotte-Caroline, " échappée au massacre, avec deux de ses sœurs, fut emmenée en " captivité. L'ayant rencontrée providentiellement, M. de Monti-" zambert fut touché de son malheureux sort. Il l'acheta des " barbares et la fit instruire. Elle pouvait avoir alors quinze ans. " Lorsqu'elle fut grande et catholique son bienfaiteur l'épousa." Une des sœurs de Melle de Montizambert, Melle Charlotte-Sophie, avait épousé, en 1798, M. Joseph-Ignace Boucher de la Broquerie, (père de Mme. Charles Taché); elle est morte en 1832.

Une autre de ses sœurs, Melle Thérèse de Moutizambert, épousa M. François Piedmont de la Bruère; une troisième, Melle Marie-Anne, est morte à 85 ans.

K. page 299.

Noms des Officières des Enfants de Marie de Boucherville

Présidente, Victorine Grenier.	Présidente, Victorine Grenier.
1ère Assist., Adeline Roy.	1ère Assist., Elisa Racicot.
2ème Assist., Alice Munro.	2ème Assist., ElisaDesrochers.
1ère Conseil., Aurélie Benoit.	1ère Conseil., Exilda Loiseau.
2ème Conseil., Malvina Laforce.	2ème Conseil., Marie Jodoin.
Secrétaire, Emélie Weilbrenner.	Secrétaire, Olivine Chagnon.
Trésorière, Melina Bourdon.	Trésorière, Emélie Weilbrenner.

Présidente, Victorine Grenier.	Présidente, Victorine Grenier.
1ère Assist., Alvina Laforce.	1ère Conseil., Philomène Malo.
2ème Assist., Eliza Racicot.	1ère Assist., Elisa Racicot,
1ère Conseil., Elisa Desrochers.	2ème Assist., Elisa Desrochers.
2ème Conseil., Exilda Loiseau.	2ème Conseil., Marie Jodoin.
Secrétaire, Emélie Weilbrenner.	Secrétaire, August. Desrochers.
Trésorière, Mélina Bourdon.	Trésorière, Olivine Gagnon.

L, page 334.

Réponse de M. Thomas Pepin, à une adresse que lui présentaient les paroissiens de Boucherville, en apprenant son départ pour la Ville Eternelle.

Boucherville, 2 janvier 1869.

Mes Chers Paroissiens,

Depuis longtemps je connais les heureuses dispositions de vos cœurs envers moi ; et les beaux sentiments que vous m'exprimez en ce jour ne me sont point chose étrange, toutefois je ne vous en remercie pas moins cordialement et vous en témoigne ma gratitude et ma reconnaissance.

Le voyage que je vais entreprendre me coûte et me sourit en même temps. Il me coûte à cause de mon âge et de mes infirmités, mais surtout à cause de vous, car si, comme vous le disiez, c'est un sujet de peine pour une famille de se séparer de son chef, c'est aussi un sujet de douleur pour un père de s'éloigner de ses dévoués enfants. Comme tel, en effet, vous m'avez

toujours été, depuis que je vous connus. Aussi les 28 années de ministère que j'ai coulées parmi vous, ont été pour moi, non des années de travail et de sacrifices, mais des années de contentement, de bonheur et de jouissance. Votre continuelle soumission et docilité à ma voix, votre perpétuel amour et dévouement à ma personne m'imposent la douce obligation de vous rendre ce témoignage mérité. Au milieu de vous, j'ai donc été heureux comme un père au milieu de ses bons et chers enfants.

D'autre part, le voyage de Rome me sourit. Il me plaît à raison de ses beautés et des agréments; à cause des jouissances et des souvenirs religieux dont il abonde pour le catholique, le prêtre surtout. De plus, par lui, j'espère trouver le repos et la force qui me sont nécessaires pour venir vivre encore de nombreuses années parmi vous, et y mourir entre les bras de mes bien aimés paroissiens.

Vous me demandez de ne pas vous oublier dans les différents sanctuaires que je visiterai; comment vous oublierai-je, vous pour qui je vis depuis près de trente ans, vous dont les noms sont gravés dans mon cœur; vous que je nommerai pour tout dire en un mot, mes enfants chéris.

Vous sollicitez encore pour vous, quand je me prosternerai aux pieds de l'auguste Pie IX, une bénédiction spéciale. Ah! je n'y manquerai pas! je le prierai ce bon père, qu'il bénisse, avec effusion de cœur, vous tous qui êtes ici présents; qu'il bénisse vos parents, vos épouses, vos enfants, qu'il bénisse vos intérêts spirituels et temporels. Oui en toute prière, mes demandes seront vos demandes, en toute bénédiction mes faveurs seront vos faveurs, mes grâces seront vos grâces.

Mais surtout, qu'il me sera agréable de remplir la glorieuse mission dont vous me chargez : d'exprimer à l'illustre Pontife Pie IX, votre amour pour sa personne sacrée, votre attachement à la religion dont il est le chef suprême, votre compassion aux maux et aux angoisses qui affligent son cœur paternel. Cette protesta-

tion jointe à la connaissance qu'il a déjà de votre générosité et de vos sacrifices pour lui, comme elle touchera son cœur de père et sera propre à le consoler et à le réjouir! Par avance et de ma bouche, recevez ses plus affectueux remerciements.

Je vais partir, m'éloigner de vous, mais seulement pour un temps, je l'espère. Je ne vous dis donc pas adieu, mais au revoir, oui, au revoir.

Jusqu'à ce jour heureux, je me flatte de n'apprendre de vous que de bonnes et consolantes nouvelles; j'espère que, bénis de Dieu, le bonheur et le contentement seront toujours votre partage; je compte que, fidèles à votre bon esprit ordinaire, toujours l'union, la paix et la charité règneront parmi vous. Heureux, mille fois heureux serai-je s'il en est ainsi! Oh! alors, à mon retour comme par le passé, je vous trouverai selon votre belle expression, mes amis, mes frères et mes enfants. Oui, mes amis sincères, mes frères dévoués et mes enfants reconnaissants.

(Signé) THOS. PEPIN, Ptre.,
Curé de Boucherville.

SUPPLÉMENT.

Prêtres qui ont fait ou signé des actes à Boucherville.

1671 18 juillet.—Le R. P. HENRI NOUVEL, *jésuite* (1), baptise, par danger de mort, en la maison de M. *darpentigny*, Jean, enfant de Jacques Maneau et de Marguerite Soreau.

(1) Le père Nouvel arriva à Québec le 4 août 1662, et hiverna à Tadoussac. Le 19 nov. 1663, il partit de Québec, pour aller hiverner chez les Papinachois, mais, ayant fait naufrage sur l'ile Verte, il y passa dix jours, et se remit en route avec deux français, et quelques sauvages, et arriva heureusement le 7ème jour de décembre du côté du sud, vis-à-vis l'ile de St. Barnabé; il y célébra le lendemain, la fête be l'Immaculée Conception de la B. Marie.—La pointe de terre vis-à-vis l'ile St. Bereabé, où le père Nouvel descendit, a depuis cette époque été désignée sous le nom de "Pointe-au-Père,"-paroisse de Rimouski.

1686, 13 mai.—Le Père THIERRY BESCHEFER, *jésuite*,—arrivé, à Québec, le 19 juin 1665, avec le régiment de Carignan.—Sup. du collége de Québec.—Retourné en France.

1687, 20 octobre.—M. GABRIEL SOUART, *prestre*, ancien curé de Ville-Marie.—Mort, à Paris, le 8 mars 1671.

1690, 23 et 24 juil.—M. JEAN-FREMONT, *prêtre*, *S.S.*,—curé d'office de Ville-Marie,—Mort, le 17 juin 1694, à 70 ans.

1691, 24 sept. et 12 nov.—M. AMABLE DE VALENS, *Ptre. S.S.*—Mort, le 10 sept. 1714, à 55 ans.

1693, 20 fév.—Le R. P. HILAIRE ST. HILAIRE, *récollet*, *missionnaire des côtes.*—Mort, à Québec, le 16 août 1720, à 56 ans.

1696, 26 janvier.—Le R. Père FRANÇOIS-VAILLANT-DE-GUESLIS, *S. J.*,—Supérieur des P.P. Jésuites, à Ville-Marie. Il était à Laprairie en 1711.

1696, 1698, et 1704.—Le Père MICHEL-BRUSLÉ, *récollet*, *missionnaire.*—Mort le 1er septembre 1740.

Entre le 3 oct. et le 21 décembre 1696, et en juillet 1702.—M. YVES PRIAT, *prêtre S.S.*, fit plusieurs actes.—Il signait *Priat*, *faisant les fonctions curiales*, *en l'absence de M. de la Saudrays.*—Curé d'office de Ville-Marie, de 1703 à 1717, *V.G.*,—Ret. en France, en oct. 1725.

1700, 17 et 18 juin.—Le R.P. LAURENT VATIER, *récollet*,—Massacré par les sauvages Renards et Sioux, en février 1713, à 43 ans.

1708, 29 juin.—M. HENRI-ANTOINE MERIEL, *ptre. S.S.*—Mort le 2 janvier 1713, à 52 ans.

1711, 18 mai.—M. CHARLES DE LA GOUDALIE, *ptre. S.S.*—En 1748, il passa en France pour revenir en Acadie, en 1750.

1715, 2 sept.—M. JEAN BOUFFANDEAU, *ptre.*, *S.S.*—Mort, à Montréal, le 25 août 1747, à 73 ans.

1718, juin.—M. NICOLAS-MICHEL BOUCHER, *ptre.*, fils du gouverneur.—Mort, le 30 juillet 1733, à 60 ans.

1719, août.—M. FRANÇOIS JULLIEN, *ptre. S.S.*, *curé de Rivière des Prairies*,—1er missionnaire de la Longue-Pointe. Il était aux Trois-Rivières, en 1746.

1719, novembre.—M. Marc-Antoine de Métivier, *ptre. S.S.*,—Retourné en France, en oct. 1723.

1720, juillet.—Le R. Père Nicolas-Bernardin-Constantin de Lhalle, *récollet*.—Tué au Détroit, le 1er juin 1706, par les Outaouais.

—Septembre.—M. Joseph Isambart, *ptre*.—Desservant en 1732.—Mort, le 14 décembre 1763.

1723, février.—M. Mathurin Gasnault, *ptre., S.S.*—Mort, à Montréal, le 15 avril 1749, à 55 ans.

—Avril.—M. Benoit Baret, *ptre., S.S.*—Retourné en France en sept. 1731.

1724, janvier.—M. Paul-Armand Ulric, *ptre., curé de la Prairie*.—Mort, à Varennes, le 26 nov. 1749, à 55 ans.

1725, mai.—Le R. Père Chérubin Deniaux, *récollet*.—Mort, à Montréal, le 11 janvier 1732, à 65 ans.

1728, 13 juin.—M. Jean Matis, *ptre. S.S.*—Mort, à St. Sulpice, le 4 janv. 1769, à 68 ans.

1730, juin.—M. Mathieu Falcoz, *ptre. S.S.*—Procureur du séminaire St. Sulpice, pendant 30 ans.—Mort, à Montréal, le 12 avril 1763, à 61 ans.

1732.—M. Joseph Hourdé, *ptre. S.S.*—Mort en Canada, le 10 mai 1760.

—M. Jean-Gabriel Le Pape du Lescöat, *ptre. S.S., missionnaire*,—curé d'office de Ville-Marie, de 1725 à 1730.—Mort, le 7 fév. 1733, à 44 ans.—Il fut un grand homme et un saint, regardé comme tel par l'opinion populaire qui a souvent honoré son tombeau.

—Octobre.—M. Joseph Dufrost de Lajemmerais, *ptre.*,—frère de Mme. Youville.—Mort, à Ste. Famille, Ile d'Orléans, le 11 nov. 1756, à 50 ans.

1736, janvier.—Le R. Père Louis-Marie-Bonaventure Carpentier, *récollet*, en religion « frère Bonaventure. »—Mort, à St. Nicolas, le 6 janv. 1778.

1737, janvier.—Le R. Père Etienne Piscot, *récollet*, supérieur des récollets de Montréal.

—Janvier.—M. Louis Chardon, *ptre*.—Mort, à Beauport, le 13 mars 1739.

1739, octobre.—M. JEAN-BAPTISTE BREUL, *ptre.*, *S.S.*—Mort, à Montréal, le 2 mars 1757, à 80 ans.

—Novembre.—Le R. Père BERNARDIN DE GANNES-FALAISE, *récollet*, en religion " frère Bernardin. "—Supérieur des récollets, à Québec.—Mort, le 24 décembre 1775.

1740, novembre.—Le R. Père JEAN-BAPTISTE-CHARLES BARBEL, *récollet.*—Mort, le 16 mars 1746.

—Le R. Père BARNABÉ CORDIER, *récollet.*—Mort, en octobre 1758.

1743, février.—M. CHARLES-LOUIS-MARIE BEAUDOIN, *prêtre.*—Mort, à Montréal, le 4 février 1761, à 42 ans.

1744.—Le R. Père SIMON FOUCAULT, *récollet.*—Mort, le 9 octobre 1747.

—Janvier.—Le R. Père CHARLES BARON, *récollet* en religion " frère Denys. "—Mort, au fort Frédéric, sur le lac Champlain, le 6 nov. 1758.

—Mars.—Le R. Père PIERRE-DANIEL NORMANDEAU, *récollet*, en religion frère Daniel.—Mort, le 25 août 1772.

1749.—M. JEAN-BAPTISTE PETIT-MAISONBASSE, *prêtre, missionnaire à Varennes.*—Mort, à St Thomas, le 21 déc. 1780, à 61 ans.

—Le R. Père ANTOINE HERVIEUX, *récollet.*—Mort, le 10 octobre 1756.

—Le R. Père CHARLES-ANTOINE-ISIDORE LEMIRE-MARSOLET, *récollet*, supérieur des récollets, aux Trois-Rivières—Mort, le 4 nov. 1786.

1750.—M. BASILE PAPIN, *prêtre.*—Mort, en nov. 1784, à 58 ans et demi.

1751.—M. JEAN-BAPTISTE LACOUDRAY, *prêtre, curé d Varennes.*—Mort, le 5 mai 1760, à 62 ans.

1752.—Le R. Père CLAUDE CARPENTIER, *récollet, curé de Varennes.*—Mort, le 2 nov. 1798, à 76 ans.

1756.—Le R. Père FÉLIX DE BEREY, *récollet*, dernier supérieur des franciscains, en Canada.—Mort, le 18 mai 1800, à 90 ans.

1755.—Le R. Père HYPPOLITE COLLET, *récollet.*—Mort, le 8 juillet 1756. Missionnaire à Lotbinière, en 1741.

1756.—M. Ignace Gamelin-Lajemmerais, *prêtre.*—Mort, à St. Philippe, le 22 sept. 1799, à 68 ans.

1757.—M. Antoine-Marie Moraud, *prêtre.*—Mort, à Varennes, le 4 avril 1773, à 48 ans.

1762 et 1777.—Le R. Père François Feré-Duburon, *récollet, curé de Varennes*, où il est mort, le 11 nov. 1801, ans.

1764.—M. Jean Beauzèle, *ptre. S.S.*—Mort, à St. Laurent, le 24 de juin 1790, à 68 ans.

1765.—Le R. Père Leger Veyssiere, *récollet*, en religion, " frère Emmanuel. "—Mort, aux Trois-Rivières, le 26 mai 1800.

1766.—M. Louis Jollivet, *ptre. S.S.*—Mort, à Montréal, le 26 janv. 1776, à 51 ans.

—M. Henry Marie-Camin La Taille, *prêtre.*—Mort, à Montréal, le 26 juin 1768, à 57 ans. Inhumé chez les Sœurs Grises.

1768.—M. Antoine Proulx, *prêtre, curé de Terrebonne.*—Mort, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 nov. 1788, à 62 ans, inhumé à Terrebonne.

—M. Louis-Joseph Mercereau, *prêtre, curé de Verchères*, où il mourut, le 8 juillet 1777.

1769.—M. François Cherrier, *prêtre.*—Mort, à St Denis, le 18 sept. 1809, à 64 ans et demi, V. G.

1770.—M. Pierre-Mathieu Gamelin-Maugras, *ptre S.S.*—Mort, à Montréal, le 12 nov. 1771, à 31 ans

—M. Michel Gervaise, *prêtre, curé de St. Antoine*, où il est mort, le 5 mai 1787, à 71 ans.

1771.—Le R. Père Jean-Baptiste Well, *missionnaire de la C. de J.*—Mort, à Montréal, le 18 juillet 1791, à 71 ans.

—M. Jean-de-Dieu-François Robert, *ptre. S.S.*—Mort, à Montréal, le 23 août 1784, à 58 ans.

—M. Jean-Baptiste Curateau de la Blaiserie, *ptre. S.S.*—fondateur du collége, à la Longue-Pointe, vers 1767—Mort, à Montréal, le 11 février 1790, à 60 ans.

—Le R. Père François Maugé, *récollet*, en religion " frère Elzéar. "—Mort, le 22 juillet 1771.

1772.—M. VINCENT-HENRI GUICHARD DE KERSIDENT, *ptre., S.S.*—Mort, à Montréal, le 16 oct. 1793, à 64 ans. Il avait, paraît-il la voix la plus belle et la plus mélodieuse qu'on eût entendue en Canada.

—M. JOSEPH-ETIENNE DEMEULES, *prêtre, curé de Belœil.* —Mort, à Longueuil, le 10 mars 1789, à 45 ans et demi.

1778.—M. CHARLES BASILE CAMPEAU, *prêtre, curé de Longueuil.*—Mort, à Montréal, le 29 nov. 1782, à 46 ans. —Il était veuf de Melle Catherine Duchouquet,—son fils, Basile Campeau, marié à Melle Marguerite Mezières, fille de M. Frs. Mezières, avocat.

1780.—M. JEAN-MARIE FORTIN, *prêtre, curé du Sault-au-Récollet.*—Mort, à l'hôpital-général de Québec, le 9 déc. 1829, à 78 ans.

1784.—Le R. Père CLAUDE LOISEAU, *récollet*, en religion " frère Théodore."—Mort, le 21 déc. 1788.

1786.—M. ANTOINE GIROUARD, *prêtre.*—Mort, à St. Hyacinthe, le 3 août 1832, à 70 ans.

1788.—M. JEAN-BAPTISTE BRUGUIER-BELAIR, *prêtre, curé de Longueuil.*—Mort, à Châteauguay, le 19 fév. 1815, à 50 ans.

1789.—M. RENÉ-PASCHAL LANCTO, *prêtre.*—Mort, à Blairfindie, (l'Acadie) le 11 mars 1816, à 61 ans.

1790, février.—M. JOSEPH-OCTAVE PLESSIS, évêque en 1800, 1er archevêque de Québec, en 1819 ;—Mort, à l'Hôpital-Général de Québec, le 4 déc. 1825, à 62 ans et 9 mois.

—M. JEAN-CHARLES BÉDARD, *ptre.*—Mort, à Montréal, le 2 juillet, 1825 à 58 ans.—Il était sulpitien depuis 1792.

M. FRANÇOIS-XAVIER LATOUR-DÉZÉRY, *ptre. S.S.*,—curé d'office à Montréal.—Mort, le 30 oct. 1793, à 53 ans. Il est le premier canadien agrégé au séminaire de Montréal.

M. JEAN-BAPTISTE-NOEL POUGET, *prêtre.*—Mort, à Berthier, le 17 mai 1818, à 72 ans et 9 mois.

M. JOSEPH-CLAUDE POULIN-CRESSÉ-DE-COURVAL, *prêtre.* —Mort, à la Pointe-aux-Trembles, le 22 août 1846, à 84 ans.

M. CHARLES ECUYER, *prêtre.*—Mort, à Yamachiche, le 29 mai 1820, à 63 ans.

M. JEAN-FRANÇOIS SABREVOIS-DE-BLEURY, *prêtre.*—Mort, le 23 sept. 1802, à 37 ans; inhumé à Lachenaie.

M. FRANÇOIS-JOSEPH CAZENEUVE, *prêtre.*—Mort, à St. Laurent, le 15 août 1817, à 51 ans.

1796.—Pre EVÊQUE DE CANATHE, COADJUT.—Mgr. PIERRE DENAUT.—10me évêque de Québec.—Mort, à Longueuil, le 17 janvier 1806, à 62 ans et 8 mois.

M. FRANÇOIS-MARIE ROBIN, *prêtre, S.S.*—Mort, à l'Ile-aux-Coudres, le 28 fév. 1804, à 36 ans et demi.

M. JEAN RAIMBAULT, *prêtre.*—Mort, à Nicolet, le 16 février 1841, à 71 ans. Professeur de philosophie. (1)

1797.—M. THAYER

M. AUGUSTE CHABOILLEZ, *prêtre, vicaire de Longueuil,* où il mourut le 29 août 1834, à 61 ans.

M. ALEXIS DUROCHER, *prêtre.*—Mort, le 30 juin 1835, à 68 ans, à la Pointe-aux-Trembles, dont il était curé depuis 1806. Voir note page 231.

1798.—M. CLÉMENT-AMABLE BOUCHER-DE-LA-BROQUERIE, *prêtre, vicaire de Verchères.*—Mort, à Boucherville, le 10 juillet 1826, à 54 ans et 8 mois.

M. CHARLES-BONAVENTURE JAHOUIN, *prêtre, S.S.*—Mort, à Montréal, le 30 janvier 1806, à 59 ans. Il signait " Jahoüen."

M. PIERRE GIBERT, *prêtre.*—Mort, à St. Michel de Yamaska, le 31 juillet 1824, à 61 ans.

1799.—† Pre. Evêque de Québec, (Mgr. Denaut).

1800.—M. JEAN-BAPTISTE-JANVIER LECLERC, *prêtre.*—Mort, à l'Hospice St. Joseph de Montréal, le 28 mai 1846, à 73 ans.

(1) M. Raimbault eut pour élèves en mathématiques, au collége de Québec, puis au presbytère de l'Ange-Gardien, le fondateur du collége Ste. Anne (M. C. F. Painchaud, ptre), et M. Henry Hardings, devenu depuis Viconte, field-marshal et commandant des forces, en Angleterre.

1800.—M. Joseph Lelièvre-Duval, *prêtre, aumônier du régiment Royal-canadien-Voltigeur*, en 1796 ;—Mort, à Repentigny, le 14 déc. 1807, à 40 ans.

1801.—M. Théodore Létang, *prêtre.*—Mort, à Beaumont, le 8 avril 1838, à 65 ans.

—M. Félix Gatien, *prêtre.*—Mort, au Cap Santé, le 18 juillet 1844, à 68 ans.

—M. J.J.Lartigue,*prêtre.*—1er évêque de Montréal.—Mort, à l'Hôtel-Dieu, le 19 avril 1840, à 62 ans et 10 mois moins un jour.

1802.—M. Maurice-Joseph Lamedèque-Félix, *prêtre, vicaire de Varennes.*—Mort, à St. Benoit, le 24 mai 1831, à 58 ans et demi. Il signait "Félix."

1804.—M. Jos. Signay, *prêtre,*—13me évêque de Québec.—Mort, frappé d'apoplexie foudroyante, le 3 octoble 1850, à 71 ans et 11 mois.

1805.—M. Pierre Vezina, *prêtre, vicaire à Varennes.*—Mort, à Champlain, le 20 octobre 1814, à 37 ans.

1806.—M. Ch. Boucherville, *prêtre,*—(Chs.-Marie Boucher de Boucherville.—Mort, à Charlebourg, le 16 janvier 1823 à 41 ans.

—M. Esprit Chenet, *prêtre, curé de Varennes*, où il mourut le 23 décembre 1805, à 42 ans et 10 mois.

1807.—M. Chs. Bedard, *prêtre, vicaire de Varennes.*—Mort, à St. Ambroise, près Québec, le 29 juin 1808, à 24 ans et 9 mois.

1808.—M. Antoine Sattin, *prêtre, S.S.*—Mort à Montréal, le 23 juin 1836, à 69 ans.

M.—Joseth Deguire-Larose,*prêtre.*—Mort,à Lanoraie, le 26 avril 1813, à 39 ans et demi.

—M. Jean-Baptiste Morin,*prêtre,vicaire de Varennes.*—Mort, à Raleigh, Ont., le 10 déc. 1847, à 73 ans et demi.

1811.—M. Chs.-Vincent Fournier, *prêtre.*—Mort, à la Baie-du-Febvre, le 26 mai 1839, à 68 ans.

1812.—M. Jean-Baptiste St. Germain, *ptre., vicaire à Montréal.*—Mort, à St. Laurent, le 3 décembre 1863, à 75 ans.

1812.—M. Jean-Louis Beaubien, *prêtre, vicaire à Varennes.*—Mort, le 17 janvier 1863, à 76 ans, à St. Thomas, dont il a été plus de 44 ans curé.

1816,—M. Gabriel-Léandre Arsenault, *prêtre, curé de Contrecœur.*—Mort, à St. Hyacinthe, le 27 octobre 1838, à 79 ans.

—M. Thomas Kimber, *prêtre, curé de Verchères.*—Mort, le 19 janvier 1823, à 73 ans.

—M. Jean-Joseph Roy, *prêtre.*—Mort, à St. Pierre-du-Portage, de l'Assomption, le 13 décembre 1824, à 65 ans.

—M. Louis-Amable Prevost, *prêtre.*—Mort, à St. Hilaire, le 11 septembre 1820, à 63 ans.

—M. Jean-Baptiste Boucher-Belleville, *archiprêtre.*—Mort, le 6 septembre 1839, à 78 ans. Il publia le *Recueil des Cantiques à l'usage de Missions;* plusieurs cantiques sont de lui, entre autre "*Nous vous invoquons tous.*"

—M. Jean-Baptiste Bédard, *prêtre.*—Mort, V. G. à St. Denis, le 23 août 1834, à 62 ans.

—M. Jean-Baptiste Kelly, *prêtre.*—Mort, à Montréal, le 24 février 1854, à 71 ans et 4 mois.

—M. Pierre Robitaille, *prêtre,*—aumônier des troupes de 1812 et 1815.—Mort, à Ste. Marie de Monnoir, le 27 août 1834, à 76 ans, victime du choléra.

—M. Pierre Consigny, *prêtre.*—Mort, à St. Mathias, le 11 juillet 1832, à 58 ans.

—M. François Pigeon, *pretre.*—Mort, à St. Philippe, le 8 octobre 1838, à 60 ans.

—M. Réné-Olivier Bruneau, *pretre, Doyen du clergé canadien,*—il a renouvelé, le 14 mars 1862, sa 50e année de sacerdoce.—Frère de Mme. Louis-Joseph Papineau.—Mort, le 28 juillet, à 82 ans et 2 mois.

1690, 12 fév.—Le R. P. Elie Andrey, *récollet, au cap St. Michel de ma mission* (de M. de la Saudrays.)

1696, 14 juin.—M. Pierre Volant de St. Claude, *ptre.*—Mort, à Québec, le 3 janvier 1790, à 55 ans.

Tableau indiquant le chiffre des baptêmes, des mariages, et des sépultures depuis 1668, *tiré des régistres de la paroisse.*

Années.	Baptêmes.	Mariages.	Sépultures.	Années.	Baptêmes.	Mariages.	Sépultures.
1668	1			1708	27	3	18
1669	1			1709	27	2	11
1670	6	4		1710	34	10	8
1671	22		1	1711	26	10	17
1672	12	3	5	1712	24	9	10
1673	27	4	4	1713	36	5	10
1674	23			1714	28	4	27
1675	17	1	3	1715	34	6	20
1676	18			1716	32	6	21
1677	26	3	1	1717	40	5	14
1678	17		2	1718	32	7	8
1679	8	5	2	1719	40	7	22
1680	23	5	9	1720	43	4	6
1681	13	2	2	1721	32	3	11
1682	29		7	1722	37	18	18
1683	22	2	5	1723	41	13	24
1684	21	3	5	1724	52	5	13
1685	21	2	9	1725	49	5	20
1686	28	15	4	1726	47	3	17
1687	26	4	31	1727	47	8	20
1688	27	13	17	1728	46	6	32
1689	35	7	13	1729	45	3	28
1690	31	7	15	1730	42	18	46
1691	26	3	8	1731	53	9	22
1692	29	4	11	1732	53	9	23
1693	35	4	10	1733	47	6	40
1694	34	5	8	1734	48	6	20
1695	29	2	11	1735	55	10	12
1696	23	2	5	1736	84	13	28
1697	30	7	10	1737	40	8	45
1698	40	9	11	1738	53	7	10
1699	21	6	14	1739	41	13	19
1700	31	7	8	1740	56	10	28
1701	31	4	5	1741	51	10	28
1702	28	6	2	1742	58	8	43
1703	23	3	23	1743	46	6	36
1704	28	3	4	1744	59	10	29
1705	20	1	7	1745	65	6	28
1706	26	8	10	1746	49	7	24
1707	37	1	8	1747	1	8	39

Années.	Baptêmes.	Mariages.	Sépultures.	Années.	Baptêmes.	Mariages.	Sépultures.
1748	68	8	30	1794	101	24	49
1749	55	18	41	1795	115	20	88
1750	55	8	36	1796	106	20	44
1751	52	12	26	1797	108	17	65
1752	54	14	22	1798	98	13	51
1753	50	10	12	1799	123	21	52
1754	46	18	22	1800	102	11	36
1755	57	8	41	1801	104	23	64
1756	49	4	27	1802	133	22	82
1757	50	22	20	1803	128	17	82
1758	54	11	13	1804	118	24	75
1759	61	16	18	1805	122	15	59
1760	55	18	20	1806	130	18	76
1761	62	18	18	1807	127	9	82
1762	71	20	20	1808	114	8	55
1763	80	12	12	1809	113	17	41
1764	77	13	23	1810	165	30	82
1765	90	15	24	1811	125	25	54
1766	91	14	30	1812	143	26	55
1767	67	11	17	1813	140	13	81
1768	78	12	18	1814	141	26	58
1769	70	14	33	1815	144	36	72
1770	92	14	34	1816	163	32	62
1771	99	20	20	1817	165	22	68
1772	103	17	39	1818	126	31	69
1773	95	13	40	1819	146	28	103
1774	89	14	58	1820	148	25	125
1775	96	19	69	1821	138	26	58
1776	94	12	61	1822	133	25	74
1777	88	10	126	1823	132	21	66
1778	94	12	46	1824	110	25	67
1779	84	21	53	1825	116	25	71
1780	89	21	47	1826	151	26	58
1781	96	10	48	1827	133	43	63
1782	90	13	48	1828	137	24	60
1783	99	19	59	1829	137	24	58
1784	92	9	91	1830	156	33	97
1785	89	16	40	1831	151	30	45
1786	65	16	66	1832	131	34	123
1787	88	17	57	1833	170	35	65
1788	94	17	56	1834	144	29	125
1789	97	16	59	1835	163	31	66
1790	98	16	68	1836	138	27	82
1791	107	18	41	1837	132	23	100
1792	108	19	42	1838	148	24	75
1793	98	10	41	1839	140	25	70

Années.	Baptêmes.	Mariages.	Sépultures.	Années.	Baptêmes	Mariage.	Sépultures.
1840	189	26	92	1859	106	22	56
1841	138	43	100	1860	101	8	46
1842	130	40	61	1861	117	12	45
1843	176	24	91	1862	92	20	54
1844	144	26	72	1863	110	14	47
1845	130	27	50	1864	86	23	64
1846	125	29	73	1865	104	23	54
1847	151	18	59	1861	86	24	39
1848	124	30	56	1867	107	26	57
1849	169	22	115	1868	85	9	44
1850	158	35	67	1869	93	19	51
1851	137	17	56	1870	94	20	65
1852	130	32	44	1871	89	18	57
1853	135	25	63	1872	82	19	51
1854	103	18	91	1873	80	12	43
1855	126	24	72	1874	74	13	72
1856	116	20	70	1875	79	22	100
1857	107	14	56	1876	81	10	60
1858	126	21	44	1877	86	14	86

Pour la page 266.

5 Février 1877.

Ordonnance de mon seigneur Leuesque de Québec.

françois par la grâce de dieu et du Saint Siege premier Evesque de Quebec à touts les prestres ayant soin du salut des ames et faisant les fonctions curialles dans toute la nouuelle france Salut

Ayant appris au mespris de nostre ordonnance du 29 mars 1664 les abus qui se commettent au regard du Sacrement de baptesme pour obuier aux accidents fréquents qui arrivent en ce pays et à ce que personne ne pretende cause d'ignorance du temps auquel les enfants doiuent estre baptisés nous uous mandons de publier au prosne que nous ordonnons à touts les pères et mères de quelle qualité et condition quils soient de faire baptiser leurs enfants aussitost après leur naissance: nous leur deffendons pareillement d'en ondoyer ou faire ondoyer aucun en la maison sil n'est en péril de mort et en ce cas nous ordonnons que celuy qui aura esté ondoyé soit sans delay porté a leglise pour y receuoir les Saintes ceremonies du baptesme. Ordonnons tout ce que dessus sur peine d'interdiction encourue *ipso facto* par les dits pères et mères pour un mois de l'entrée de l'église et en cas de coutumace, d'excommunication après avoir esté aduertis de la part des Curés ce que

nous enioignons aux dits Curés de faire aussitost quils en auront cognoissance. Voulons en outre que nostre présente ordonnance soit enrégistrée au livre des baptesmes de chaque paroisse et que lecture en soit faitte au prosne de six mois en six mois. Donné à Québec en nostre demeure ordinaire soubs nostre sceau et sein et celuy de nostre secretaire le cinquiesme jour de feburier mil six cents soixante et dix sept.

3 Août 1681.

Jusques aujourd'huy touts les mariages qui sont marques en ce registre faits avec dispense des bancs donnée par Mon Seigneur Levesques ceste dispense a esté donnée par moy Pierre de Caumont prestre chanoine de leglise Cathédralle de Québec faisant les fonctions curialles à Boucheruille et austres lieux le pouvoir de dispenser mayant esté accordé par Mon Seigneur de Laval premier Evesque de Québec et bien que jaye marqué la dispense donnée par mon dit Seigneur jay voulu dire que je la donnois par le pouuoir que jen ay toujours eu de luy dans la nécessité et que je lay cru deuoir faire. Faict ce 3 daoust 1681.

(Signé) P. de Caumont, *prestre.*

Pour page 281.

28 Décembre 1727 :—

L'An de grace 1727 et le 28e décembre après midy assemblée à esté faite en la maison du presbytaire après que Mr. le Curé en a eut auerty les parroissiens au prosne et assure leure au son de la cloche se sont trouués à la d. assemblée Mr. Tecier fesant les fonctions curialles à la parroisse de Boucheruille Jacque Raguindeau premier marguiller Pierre Arriué second marguiller Jean Faureau Marien Tailhandier chirurgien lesquels après sestre consultés pour l'election d'un nouveau marguiller cest trouué que la plus haute voix a esté pour Jean Martinbault habitant de Boucheruille qu'ils ont nommé pour estre marguiller avec le d Larivée. Faiet le d. jour et au susd. les d. Raguindeau Lariuée Faureau on déclaré ne scauoir signer de ce interpellés lecture faitte suiuant l'Ordre.

(Signé) Le Tessier, *Curé de Boucheruille.*

Tailhandier, *Nore.*

22 Janvier 1728 (2 feurier ?)

Le vingt deuxiesme jour de l'année mil sept cent vingt huit après midy assemblée a esté faite en la maison presbytérale se sont trouués les Messieurs Boucher, scauoir Messire Pierre Boucheruille Seigneur de cette paroisse, Messire Jean Boucher Colonel de milice de la coste du Süe, Pierre Arriué marguiller en charge, Jean Martinbault second marguiller, Jacques Reguindeau ancien marguiller, Jacques Munier ancien habitant lesquels ayant

consultés pour l'élection d'un nouvea bedeau tous les susdits nommés ont donné leurs voix à Jacques Racicot Tisserand fait le dit jour et an susdits, les dits Reguindeau, Larriué, Martinbault, Munier ont déclaré ne scauoir signer. Les dits Larriué et Martinbault ont promis de donner une robe neuve au dit Racicot et dix escus c'est à dire trante liures chaque année payable en bled, au prix courant.

(Signé) Jacque Racicot,
J. Le Tessier, *Curé de Boucheruille.*

Requeste de m. Boucher comme margiler des 3 R.

A Monseigneur le Gouuerneur.

Suplie humblement pierre Boucher Gouuerneur des Trois Riuières disant qu'il auroit esté eslu Marguilier de la parroisse des Trois Rivières auecq (*mots déchirés*) le 13e jour de May 1651 et (*mots déchirés*) seulement et que depuis ce temps la Il aurait requis diuerses fois qu'on eusse a faire assemblée pour procéder a l'eslection dautres Marguiliers afin dauoir lieu de pouuoir rendre Compte de ce dont Il aura maniment et qu'il ua pû obtenir en aucune façon mais Il a eu aduis que quelques personnes dius mal intentionnées empeschoient la de assemblée disant que s'il arriuoit quelque changement Ils embarasseroient le d. suppant. l'obligeant a rendre compte de tout ce quy a appartenu a leglise quoyqu'il ne laye pas eu en maniement quoyque ces menaces ne doiuent pas mettre en peine le d. suppant. Veuqué quelque changement qui puisse arriver Il est prest de rendre compte toutefois et quand Il en sera requis et que dailleurs la susd. soit peu considérable d'autant que Leglise des Trois Rivières na jamais eu Valiant Mille francs neantmoins coe Il ny a rien de si incertain que la vie et que si le dt Suppant Venoit à mourir on pourroit donner de la peine a ses heritiers lesqels nont pas telle cognoissance de ces affaires que lui a ce considéré Monseigneur Il vous plaira agreer que le dt Suppant vous enuoye les Memoires tant des receptes que des despenses pour les examiner receuoir ses comptes et lui en donner descharge afin qu'il s'en puisse sebuir en temps et lieux et vous ferez justice.

(Signé) Boucher.

Se retirera le suppliant par deuers (*mots déchirés*) le R. R. Léonard Garreau (1) ayant charge de la paroisse des trois riuières Et

(1) Le R. R. Léonard Garreau, jésuite, arriva à Québec le 15 août 1643, et fut de suite missionnaire au pays des Hurons. Il vint en 1652 sur l'ile d'Orléans avec les familles Huronnes qui s'y réfugièrent. Remontant la rivière des Outaouais, avec le R. R. Gabriel Druillettes, et un parti de Hurons qui retournait dans les missions de l'Ouest, il tomba, le 30 août 1656, dans une embuscade

Mr. Jean Sauuaget procureur fiscal au dit lieu pô rendre les comptes de la fabrique de la ditte paroisse Mandons faict au fort St. Louis de Québec ce cinquiesme juin mil six cent cinquante six.

(Signé) DE LAUZON.

Ordre de mr dallebous gouuerneur pour mr Boucher capitenne des abitants des 3 R.
ordre et coumision de nos gouuerneurs.

Ordre au Sr Boucher Capne.
dans le Bourg des Trois Riuieres

Il fera faire exercise le plus souuent qu'il pourra soù pour tirer au blanc ou autremeat

et aurr soing de faire qun chacun tienne ses armes en bon estat et bien chargées de postes ou de balles.

Il fera po cet effet quelques fois visitter par les maisons afin dempescher que personne né sé deffasse dé ses armes sans congé expres du gouuerneur

Il excitera souuent ceux qui vont au trauail dé sé tenir sur leurs gardes sur tout aura loeil qué leurs armes soient bien chargées et non pour tirer sur des couvertures ? qu'il leur deffendra de ma part.

La palissade et les deux Redouttes ascheuées il diuisera le Bourd en Trois Escouades ou Quatre s'il y a assez d'hoes dont une entrera tous les soirs en garde dans la Redoutte qui regarde les champs dans un corps de garde Il y aura tou sjours une personne qui veillera et celui qui deburoit estre en sentinelle fera ronde tout au tour du dedans de la palissade et aura loreille souuent ? au Guot pour ne se point laisser surprendre du dehors par lennemy ny du feu qui se peut mettre par accident en quelque maison.

Il fera son possible po presser la pallissade et fera Memoires des journées pui seront données par qui a quoy et combien

Sil arriuoit Quelque refractaires au Commandement ou qui manquassé aux Gardes Il le condamnera a lamande telle qu'il jugera

---

d'Iroquois. Ceux-ci firent feu sur les canots, et une balle ennemie lui rompit l'épine d'orsale et le renversa sur le champ. Les sauvages le traînèrent comme un chien dans leur fort, et pendant trois jours, étendu sur la terre, baigné dans son sang et privé de toute nourriture, il endura les souffrances du martyr. Ils le portèrent enfin à Montréal, où le R. P. Claude Pijart, après l'avoir administré reçut ses derniers soupirs le 2 septembre suivant. Il était âgé de 36 ans. Son corps fut inhumé dans le cimetierre commun, en un lieu destiné pour les prêtres, *Relations*, 1656, ch. XVI.

a propos ou sil arriuoit quelque refus dobeir Il en fera son rapport au Gouuerneur po en faire lé chastiment, faict et expédie au fort des Trois Riuieres ce Six de Juin Mil Six cent cinqte et un.

(Signé) Dailleboust
par Monsr le Gouuerneur.

1683 Pour M. Moreau.

Commission pour les officier de notaire greffier et sergeut

Nous Pierre Boucher esquier Seigneur de Boucheruille a tous ceux qui ces presentes Lettres vairont Salut Etant nécessaire de pouruoir d'une personne pour exercer les offices de greffier, notaire et sergant de la iurisdiction ne nostre Seigneurie, nagreant pas de nous seruir dauantage de La personne du Sieur Jacques Bourdon que nous auions instalé aux dittes offices il y a quelques années ayant pleine confiance a La probité suffisance et capacité de Michel moreau nous auons y celuy sieur moreau pourueu des ditte charges de greffier notaire et sergant de nostre dite seigneurie pour faire et passer toute actes nécessaires et faire generalement tout acte dependant des dittes offices et du deu des dittes charges dans toute lestandue de nostre ditte Seigneurie du dit Lieu de Boucheruille pour en iouyr aux honneurs droits prerogatiue appartenant aux dittes charges tant et si Longement que Le iugerontappropes sy priont et requeront Mrs Royuinet Lieutenant general des Trois Riuieres que informations prealablement faitte de Laage vie meurs et religion catolice apostolice et Romaine il institue et establisse en la ditte charge de greffier notaire et sergant de La ditte Seigneurie de Boucheruille enioingnons a tous les habitants du dit Lieu de Le reconnoistre Le dit sieur moreau en la ditte qualité en tesmoin de quoy nous auons signé La presente et ycelle apposé Le cachet de nos armes en nostre maison Seigneuriale du dit Lieu Le mardy 15 Juin 1683.

L. S. (Signé) Boucher,

(Armes de M. Boucher,)

Veu les lettre de lautr part, apres que nous nous sommes informés des bonnes vies meurs relligion Catholique apostolique et Romaine de michel moreau, et attendu qu'il a Exercé les charges de notaire greffier et sergent en dautre Seigneurie, nous lauons receu aux dittes charges et au Serment en tel cas requis pour en jouir suiuant le contenu aux dittes lettres. à Boucheruille ce vingt quastre Juillet 1683.

(Sjgné) Royuinet.

Oe Lordonnance de Monsieur Le Lieutenant Géneral Comis au siege de La Juron royalle de Lisle de montreal et autrex Lieux appendant du Gouuernement de La d. Isle du deuxiesme aoust mil

six cent quatre vingt sept Les prouisions de Lautre part et susd' réception ont esté Insignées et registrees par moy greffier de Lad. Juron au registre des audiances du d. Siége a folio six cent douze pour seruir et valloir au d. Sr moreau et a tous autres quil appartiendra cc requerant anthoine Galipau praen pour Le d sieur moreau dont acte ville marie L'audiance tenant Jour deuxiesme aoust mil six cent quatre vingt dix sept.

(Signé) ADHEMAR, *N. R.*

Esmolument Gratis,

L. S.

Siéellé cé deuxiesme aoust 1697.

(Signé) ADHEMAR, *N. R.*

Gration (gratification).

---

16 aoust 1728.

foy et homage rendu au roy par Mr. Boucher 16 *Aoust* 1728 (*Inventorie et cotte R. R.*

CLAUDE THOMAS DUPUY, Chevalier Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et privé Maitre des requestres ordinaires de son hotel Intendant de Justice police etfinances dans toute lEtendue de la nouvelle france Isle et Terres adjacentes en dependantes.

CEJOURD'HUI quinzieme aoust Mil sept cent vingt huit Est Comparu en nostre hôtel Pierre Boucher Escuyer sieur de Boucherville ancien officier des Troupes du Detachement de la marine en ce pays, fils aisné et heritier de feu Pierre Boucher Escuyer Sieur de Grosbois et de Boucherville, et de feu Dame Jeanne Crevier, cy devant veuve dud. feu Sieur Boucherville et décédé le 9 xbre 1727, led. Sieur Boucher en qualité de fils aisné proprietaire pour moitié du fief de Boucherville cy apprès Expliqué faisant aussy non pas pour la foy et homage qu'il n'Entend rendre que pour luy personellement Mais pour ce qui touche l'aveu et Denombrement qu'il Entend nous donner pour Jean Boucher Escuyer Sieur de Montbrun, nicholas Boucher prestre curé de St. Jean en l'Isle Dorleans Escuyer, René Boucher Escuyer Sr de la Periere lieutenant de Compagnie du d. Detachement de la marine Jean Baptiste Boucher Escuyer Sieur de niverville Enseigne de Compagnie du d. Detachement, Louise Boucher fille agée de quarante six ans,les enfants et héritiers de Lambert Boucher Escuyer Sr de Grandpré Major des Trois Rivières, les enfants et heritiers d'Ignace Boucher Escuyer Sieur de Grosbois, Magdelaine Boucher Ve de Pierre Noel le Gardeur Escuyer Sieur de Tilly capitaine de Compagnie du d. Detachement, les enfants et heritiers de feu Nicolas Danean Escuyer Sieur de muy Gouverneur du Missisipy et de marguerite Boucher sa femme leur Père et Mère, Et Les Enfants et heritiers de Jean Boucher a son deced Espouse du Sieur Charles de Sabrevois capitaine de Compagnie tous heritiers tant

de leur chef que les d. Veuves et heritiers par representation chacun pour un onzieme dans l'autre moitié de la d. moitié de fief avec feu Sieur Philippe Boucher prestre curé de la paroisse St Joseph coste de Lauzon, et les Sieurs jean, nicolas René et Jean Baptiste Boucher avec les enfants Males representant Lambert et Ignace Boucher heritiers chacun pour un septieme dans la onzieme partie avenue aud. Sieur Philipe Boucher dans la d. moitié de la moitié du d. fief lequel d. sieur comparant es d. nom accompagné de Mre hiché nre. royal en la prevoste de cette ville nous a dit qu'il comparoissoit pour rendre et porter entre nos mains la foy et homage qu'il Est tenu rendre et porter au Roy au Chateau St. Louis de Québec a cause du d. fief et à cet Effet nous a representé Les titres de proprieté d'Iceluy qui sont les mesmes désignés par l'acte de foy et homage qu'il a rendu pour le d. fief entre les mains de Monsieur Begon notre predécesseur le treize Juin mil sept cent vingt trois nous supliant le d. sieur comparant esd. noms qu'il nous plaise le recevoir a la d. foy et homage et à l'instant s'étant mis en devoir de Vassal teste nüe sans Espée ni Esperon et un Geno ux en terre auroit dit a haute et intelligibl voix qu'il rendoit et portoit entre nos mains la foy et homage qu'il est tenue rendre et porter au Roy au Chateau St Louis de Québec a cause du d. fief et des d. Isles au devant d'Iceluy a laquelle foy et homage nous l'avons receu et recevons par ces presentes Sauf les Droits du Roy, et de l'autruy en toutes choses, et a fait le sermen entre nos mains de bien et fidelement servir Sa Majesté et de nous avertir et nos successeurs sil aprend qu'il se passe quelque chose contre son service l'avons dispensé pour cette fois seulement d'aller au d. Chateau St Louis de Québec à la charge de Bailler et fournir son aveu et denombrement dans les quarante jours suivant la Coutume de Paris a quoy étoient presents avec le notaire le Sr Guillaume Gaillard et le Sr Louis Roüer Dartigny tous deux Conseillers au Conseil superieur de Québec, Etant depresent logés avec nous dans le Palais du Roy après quoy le dit Sr comparant nous representant que les Srs ses frères et neveux sont ou absens ou mineurs mais que n'estant pas chargé d'aucune procuration il nous suplie d'office de leur accorder soufrance sur lesquels Excuses avons donné soufrance aux d. absens jusque a ce qu'ils puissent venir en personne faire la foy et homage chacun pour les parts et portions quils ont aud. fief de Boucherville ce qu'ils seroient tenus de faire dans l'espace de six Mois au plutard lesquells Expirés nous leur declarons que nous nous pourvoirons pour le Roy par voye de saisie féodale de chacune des portions du d. fief pour lesquelles n'aura pas été faite dans led. temps la foy et homage à Sa Majesté après lequel devoir de foy et homage rendu le d. comparant nous a fourny l'aveu et Denombrement tel qu'il l'avoit fait le 24 du mois d'aoust 1724 Ayant avoué et declaré que luy d. Sr comparant et les cy devant nommés tiennent de Sa Majesté le d. fief de Boucherville et qu'il a seulement a adjouter au d. aveû et denombre-

ment les concessions cy apres qu'il a donne depuis le dit aveu et denombrement fait le d. jour, vingt quatre aoust 1724, scavoir :

Dans le Quatrieme Rang.

Est Gilles Papin qui possede quatre arpens de front sur trente de profondeur chargé d'un sol par arpent ce qui fait six livres pour le tout avec six deniers de cens pour les d. quatre arpens et quatre chapons vifs sans Batiment en bois debout.

Ensuitte Est le nommé Maillou qni possede trois arpens de front sur trente de profondeur chargé d'un sol par arpens ce qui fait quatre livres dix sols avec six deniers de cent et trois chapons vifs sans Batiments.

Ensuitte le Sr de la Duranthaye deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur chargés des mesmes cens et rentes et sans Batiments.

Ensuitte laframboise possede deux arpens de front sur ving cinq de profondeur chargé des mesmes cens et rentes et sans Batiments.

Ensuitte est le nommé Montarville possede quatre arpens de front sur vingt cinq de profondeur chargé des mesmes cens et rentes et sans Batiments.

Ensuitte est le nommé La Bruere possede quatre arpens su vingt cinq de profondeurs chargé des mesmes cens et rentes et sans Batiments.

Cinquieme Rang d'Enhant.

Le sieur Boucherville fils possede quatre arpene et demy de front sur vingt cinq de profondeur chargé des mesmes cens et rentes sans Batiments et en Bois debout.

Ensuite est le nommé Chico qui possede deux arpens sur vingt cinq de profondeur chargé des mesmes cens et rentes sans Batiments.

Ensuite Est le nommé Saladin qui possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur chargé des mesmes cens et rentes et sans Batiment et en Bois debout.

Ensuitte Est le nommé Mesayer qui possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout.

Ensuitte Est Joseph Riuiere qui possede deux arpents de front sur vingt cinq arpens de profondeur aux mesmes cens et rentes saas Batiments et en Bois debout.

Cinquiesme Rang d'En Bas,

Est le nommé Depin possede trois arpens de front sur vingt cinq de profondeur chargé d'un sol de rente par arpen, six deniers de cens et dix sols pour le chapon de chaque arpens sans Batiment et en Bois debout.

Est Mademoiselle Boucherville possede quatre arpens de front sur vingt cinq arpens de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout.

Est La Verronneau possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment en Bois debout.

Est Langevin qui possede deux arpens de front sur vint cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout.

Est Thoma qui possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout.

Est Donay qui possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout.

Est Pinard qui possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout.

Est frenière qui possede deux arpens de front sur vingt cinq de profondeur aux mesmes cens et rentes sans Batiment et en Bois debout dont et du tout il nous a requis acte que nous lui avons octroyé en présence des Srs Boucherville, Gaillard, et Louis Roüer Dartigny signé avec le dit notaire a la minute des presentes et à Icelles fait apposer le cachet de nos armes et contresigner par l'un de nos secretaires les jour et an susdit.

(Signé) Dupuy   Gaillard
D'artigny.
Boucheruille   hiché N. R.
L. S,   Par monseigneur
Baune.

M. Pierre Boucher est auteur de l'*Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle France*, (1) ouvrage remarquable à plus d'un point de vue, s'attachant surtout à faire ressortir les ressources du Canada.

Parlant du climat et de la fertilité des terres, il dit : " Dès le " commencement de mai les chaleurs sont extrêmement grandes, " et l'on ne dirait pas que nous sortons d'un grand hiver. Cela " est cause que tout avance, et que l'on voit en moins de rien la " terre parée de verdure, c'est une chose admirable, que le blé " qu'on sème dans la fin d'Avril et jusqu'au 20 Mai, s'égrénille " dans le mois de Septembre, et soit parfaitement beau et bon. " L'hiver y est très froide, mais c'est un froid qui est gai, et, la " plupart du temps, ce sont des jours beaux et sereins. Mont-" Royal, la dernière de nos habitations, est située dans une " grande et belle île ; les terres y sont très-bonnes et produisent " du grain en abondance. Tout y vient parfaitement bien, la " pêche et la chasse y sont très bonnes."

En parlant des animaux, l'auteur dit : " Les animaux tels que " l'Elan, portent un bois semblable à celui des Cerfs ; le Caribou

(1) Dédiée à Colbert, par une épitre, en date du 8 octobre 1663.

" a le pied fourchu et il l'ouvre si grand en courant qu'il n'en- " fonce jamais, l'hiver, dans les neiges. Les Castors ont l'adresse " de construire des chaussées que l'eau ne peut rompre, d'arrêter " les petites rivières et d'inonder ainsi une grande partie du pays " qui leur sert ensuite d'étang pour séjour et y faire leur de- " meure."

M. Boucher fait les réflexions suivantes sur le fameux tremblement de terre qui se fit sentir en 1663 depuis Gaspé jusqu'au delà de l'île de Montréal et même dans la Nouvelle Angleterre, en Acadie. " Depuis trente ans environ que je suis dans ce pays, je " n'avais jamais rien vu de semblable à ce tremblement de terre " qui a duré plus de sept mois. Nous en avons eu des atteintes aux " Trois-Rivières, dès le commencement ; mais Dieu nous a telle- " ment conservés au milieu de ce désastre que pas une personne " n'en a reçu la moindre incommodité."

L'intendant Talon, voulant récompenser les services de M. Boucher, lui accorde, en 1672 le fief appelé depuis Fief de Boucherville : " Sa Majesté désirant qu'on gratifie les personnes qui, " se conformant à ses grands et pieux desseins, veuillent bien se " lier au pays en y cultivant des terres d'une étendue proportion- " née à leur force, et le sieur Boucher ayant déjà commencé à " faire valoir les intentions de Sa Majesté, nous a requis de lui " en repartir. Nous, en considération des bons et utiles services " qu'il a rendus à Sa Majesté, avons accordé, donné et concédé, " donnons, accordons et concédons au dit sieur Boucher cent " quatorze arpents de front sur deux lieues, bornés des deux " côtés par le sieur de Varennes, avec les Iles nommées Percées, " pour jouir de la dite terre en tous droits de seigneurie et justice, " lui ou ses ayant cause, à la charge qu'il continuera de tenir ou " de faire tenir feu et lieu dans la dite seigneurie. En foi de " quoi nous avons signé ces présentes. Québec, 3 Novembre " 1672. (signé) Talon."

Cette même année, l'Intendant lui donnait encore sur la rivière Yamachiche, une terre d'une lieue et demie de front sur deux lieues de profondeur. Avant ce temps, en 1655, M. Boucher avait obtenu de M. de Lauzon une île située dans le fleuve des Trois-Rivières, contenant quarante à cinquante arpents. Et en 1698, il arrondissait encore sa terre de Boucherville, en obtenant d'y joindre les ilots, battures et grèves adjacentes.

M. Pierre de Boucherville, fils de M. Boucher, obtint de M. Talon une concession près de Trois-Rivières : " Savoir faisons " qu'en vertu du pouvoir à nous accordé nous avons accordé et " octroyé, par ces présentes, à Pierre Boucherville, fils du Sieur " Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, la consistance de dix " arpents de terre de front sur vingt de profondeur, pour en jouir " en Fief, lui ou ses ayant cause. En foi de quoi nous avons si- " gné la présente, (signé) de Lauzon."

En 1672, M. Talon lui fit une nouvelle gratification de trois quarts de lieues de front sur une lieue de profondeur, aux environs du lac St. Pierre, près du fief de son père.

PREMIERS BAPTÊMES DE FRANÇAIS A BOUCHERVILLE.

1669 ENFANTS. — PÈRES. — MÈRES. — PARRAINS. — MARRAINES.

7 Nov. ***Marie-Madeleine*** (1). 1. Et. Charles *dit Lajeunesse*, Mad. Niel,—Chs. de Narges, Marie Chauvin (No. 9).

1670

23 Fév. *Françoise*. 2. Jean Valiquet *dit Laverdure*, Renée Loppé,—P. Boucher, fils, Franç. Loisel (No. 22).
20 Mai. *Me.-Gertrude*. 3. Ant. Daunet, Marie Richard,—Chr. Février, Jeanne Crevier, femme de P. Boucher.
22 Juil. *Me.-Jeanne*. 4. Pr. Picard, Jeanne Cederet, — Pr. Boucher, fils, Me.-Urs. Boucher, (No. 9).
21 Déc. *Louise*. 5. J. Paladeau *dit St. Jean*, J. Le Roy, — J. de Chambly, *seigneur du Fief St. Louis*, J. Barbier.
5 Déc. *Jeanne* et *Louise*. 7 et 8. Pierre Boucher, *1er seigneur de Boucherville*, Jeanne Crevier, (3).

1671

12 Jan. *Robert* (2). 6. André Dumets *ou Demers*, Marie Chedville, — Robert Le Cavelier, Marie Dumets.
2 Fév. *Marie*. 9. J. de Noyon *ou Desnoyers*, M. Chauvin,—J. Lafond, M. Boucher, fe. de R. Gaulthier de Varennes.
4 Fév. *Pierre*. 10. Ant. Goderre *dit Emery*, Me. Desvaux, — Pr. Andegrave, Marg. Charpentier, fe. de T. Lucas.
5 Fév. *Anne-Adrienne*. 11. Rob. Le Cavelier *dit Deslauriers*, Adr. Duvivier,—M. Messier, A. Le Moyne, sa femme.
11 Fév. *François*. 12. François de Jarret, *seigneur de Verchères*, Marie Perrot, (*ondoyé*).
11 Fév. *Marie*. 13. Jacques Lussyé, Charlotte de la Marche, — Pr. Boucher, fils, Marie Boucher, (No. 9).
18 Fév. *Jacquelin*. 14. Jean Besset, Anne le Seigneur, — Jacques de Chambly (No. 5), Jeanne Le Roy (No. 5).
8 Mars. *Léger*. 15. Pierre Bourgery, Marie Boullard, — Léger Le Baron, Marie Bourgery.
8 Mars. *Me.-Renée*. 16. Ths. Frérot, *sieur de la Chenaye*, Anne D'Ollery, — René Gaultier, Je. Crevier (No. 7).
2 Avril. *Anne*. 17. Jacques Ménard *Lafontaine* (4) Cath. Fortier, — Prudent Pougret, Anne Tailbot (No. 31).
8 Avril. *Jeanne*. 18. Pierre Boucher, Jeanne Crevier, — Pierre Boucher, fils, Catherine Primeau.
8 Avril. *Louise*. 19. Pr. Boucher, Jeanne Crevier, — Frs.-Marie Perrot, (5) Marie Boucher (No. 9).
10 Avril. *Marie*. 20. Jean Cherlot *dit Dumoulin*, Jeanne Mansion, — Frs. Jaret (No. 12), Marie Perrot, *sa femme*.
19 Avril. *Joachim*. 21. Joachim Requindeau, Madeleine Haneton, — Jeen Le Beilet, Jeanne Crevier.
19 Avril. *Jeanne-Thérèse*. 22. François Pilet, Françoise Loisel, — Pierre Gauland, Jeanne Loisel.

1671

26 Avril. *Me.-Madeleine*. 23. Lucas Loiseau

10 Avril. *Marie*. 20. Jean Cherlot *dit Dumoulin*, Jeanne Mansion, — [illegible] Jeen Le Beilet, Jeanne Crevier.
19 Avril. *Joachim*. 21. Joachim Requindeau, Madeleine Haneton, — Jeen Le Beilet, Jeanne Loisel.
19 Avril. *Jeanne-Thérèse*. 22. François Pilet, Françoise Loisel, — Pierre Gauland, Jeanne Loisel.

1671

26 Avril. *Me.-Madeleine*. 23. Lucas Loiseau, Frse. Curé, — Jean Lafond, Madeleine Boucher, fille de P. Boucher.
7 Mai. *Adrien*. 24. Ls. Lamoureux, France. Boivin, — Adrien St. Aubin, fils, Jeanne Servinier, f. de J. Losere.
18 Juil. *Jean*. 26. Jac. Maneau, Marguerite Soreau, — Jean Senécal, fils de Marin, Anne Poitron (No. 28).
11 Août. *Michel*. 27. J.-Bte. Le Gardeur, Marguerite Nicolet, — Michel Leneuf, Barbe d'Ailleboust.
11 Août. *Marguerite*. 28. Pierre Martin, Anne Poitron, — Jean Lemire, *de Québec* (7), Marguerite Nicolet.
21 Sept. *Pierre*. 29. Louis Robert-*Lafontaine*, (6) Marie Bourgery, — Pierre Sauché, Marguerite Brault.
10 Nov. *Marie*. 31. Jean Gareau *dit St. Onge*, Anne Taillebot, — Thomas Frérot, Marie Chauvin (No. 9).

1672

6 Fév. *Pierre*. 33. Jacques Bissonnet, Marguerite Colet, — Pierre Girard, Marie Boucher (No. 4).
9 Fév. *Antoine*. 34. Mathieu Binet, Marie-Anne Leroy, — Antoine Emery, Jeanne Mansion (No. 20).
9 Fév. *François*. 35. Jean Plouf (*Blouf*), Me.-Madeleine Guilleboeuf, — Frs. Chagnon, Jeanne Mansion (No. 20).
1er Mars. *Pierre*. 36. Pr. Chaperon, Marie Besche. — Pr. Picard, Lse. André, femme de N. Bossu *dit le Prince*.
19 Avril. *Catherine*. 37. Ber. Delpesches, Mgt. Jourdain, — Jean Verger, fils de Lucas, Anne Poitron (No. 28).
27 Avril. *Marie*. 39. Pierre Joffrion (8), Marie Briau, — J. Bte. Lefebvre *dit St. Jean*, Jeanne Mansion (No. 20).
3 Juin. *Jean*. 40. René Richard, Marie-Charlotte Pequet, — Jean Brunet, Charlotte Denis.
15 Nov. *Nicolas*. 43. Pierre Boucher, Jeanne Crevier, — Pr. Boucher, fils, Marg. Boucher, *fille de Pierre, père*.

1673

1er Jan. *Jean*. 44. Bernard De Niger *dit Sansoucy*, Marg. Raisin, — Jean Paladeau, Jeanne Le Roy, sa femme.
7 Mars. *Françoise*. 45. Jean Poirier *dit Lajeunesse*, Marie Langlois, — Jac. Duguay, Franç. Ceré, f. de Aufray.
1er Jan. *Me.-Jeanne*. 47. J. Caillet, Jeanne Deschard, — René Poupard *dit Lafleur*, M. Lefebvre, f. de J. de Paris.
4 Jan. *Gilbert*. 48. Pierre Ratel, Marie Lemaire, — Gilbert Roux, Marguerite Jourdain.
13 Jan. *Charles-Joseph*. 49. J.-Bte. Le Gardeur (No. 27), Marg. Nicolet, — Chs.-Jos. D'Ailleboust, *sieur des Musseaux, juge de la seigneurie de Montréal*, Louise Bissot, *femme de Sér. Margane, seigneur de Lavallerie*.
14 Jan. *Marie*. 50. Paul Perrot *dit Laforce*, Marie Chrétien, — Séraphin Margane, Marie Moyen.
5 Fév. *Françoise*. 52. René Dumats *dit Rencontre*, Marie LeLoup, — François Hablin, Etiennette Loré (No. 53).
15 Fév. *René*. 53. Jean Bau *dit Lalouette, Le Beau, ou Bois*, Et. Loré, — René Poupart, *fils de Pierre*, Je. Le Roy.

1673 382

PREMIERS BAPTÊMES DE FRANÇAIS A BOUCHERVILLE.

1678 — ENFANTS. — PÈRES. — MÈRES. — PARRAINS. — MARRAINES.

18 Fév. *Prudent*. 54. Christophe Fevrier *dit Lacroix*, Marie Martin, — Prudent Pougret, Jeanne Crevier.
24 Mars. *Thomas*. 59. Claude Jodouin, Anne Thomas, — Ths. Frérot, Marie Ménard, *f. de Jacques Bourdon*.
4 Mai. *Marie*. 61. André Barsa, Françoise Pilois, — René Oudain, Marie Perrot (No. 20).
3 Oct. *Christophe*. 66. Jac. Lhuyssier, *Lussier*, Cat. Clerice, —Chr. Febrier, Marie Bailly, *fille de François*.
17 Nov. *Louis*. 68. J.-Bte. Le Gardeur, *de Repentigny*, Marg. Nicolet, — Ls. de Buade, *gouv.*, Marie Le Neuf.
10 Déc. *Jean-Baptiste*. 69. Pr. Boucher, Jeanne Crevier, — J.-Bte. Le Gardeur, Jeanne Le Ber, *fille de Jacques* (9).
10 Déc. *Jacques*. 70. Pierre Boucher, Jeanne Crevier, — Jacques Le Bon *dit Larose*, Marie Martin (No. 41.)

1674

23 Jan. *Jeanne*. 71. Michel Brouillé *dit Laviolette*, Marie Dubois, — Christophe Brusy, Jeanne Le Roy (No. 5).
6 Avril. *Me.-Jeanne*. 77. Frs. Jarret, Marie Perrot (No. 20), — Frs.-Et. Denison, Jeanne Messier, *fille de Michel*.
9 Juin. *Denise*. 79. Denis Veronneau, Marg. Bertault, — Jean de Noyon, Denise Beauchamp, *f. de Pr. Larivée*.
9 Juil. *Jean-Michel*. 81. Michel Messier, *sieur de St. Michel*, Anne Le Moyne, — Jean-Vincent Philippes, *sieur de Hautmesny*, Marie Moyen (No. 50.)
20 Juil. *Louis*. 82. Pierre Boisseau, Anne Foubert — Ls. Lamoureux, Cat. Isambert, *f. de Ls. Denis-Lafontaine*.
8 Août. *Guillaume*. 85. Nic. Forget, *Froget dit Despatis*, Mad. Martin, — Guil. Leblanc, Isab. Godillon.
11 Août. *Jacques*. 86. Crespin le Thuillier *dit La Tour*, Je. Braconnier, — Jac. Lhuyssier, Cat. Isambert, No. 82).
9 Oct. *Jean*. 87. Jean (*Prudent*) Pougret *dit Dufort*, Me.-Charlotte Etienne, — Jean Vinet, Marie Martin (No. 41.)
1er Nov. *Françoise*. 90. François Seguin *dit Laderoute*, Jeanne Petit, — Pierre Garreau, Françoise Loisel (No. 22).
8 Nov. *Antoine*. 91. François Jarret (No. 12), Marie Perrot, — Antoine Pécody, Barbe Denis, *sa femme*.
3 Déc. *Jeanne-Françoise*. 92. Jean Ronseray, Jeanne Servignan, — Chr. Fevrier, Me.-Mad. Plouard (No. 109).
20 Déc. *Pr.-Michel*. 93. J.-Pr. Chagnon, Je. Quinton, — Ml. Dubuc, Je. Thibault, *f. de P. Luymont dit Laforge*.

1675

10 Fév. *Jeanne*. 101. Mathurin Bernard, Marguerite Fiart, — Jean Lacombe, Jeanne Barbier.

1675

20 Déc. *Pr.-Michel.* 93. J.-Pr. Chagnon, Je. Quinton, — M...

1675

10 Fév. *Jeanne.* 101. Mathurin Bernard, Marguerite Fiart, — Jean Lacombe, Jeanne Barbier.

1675

19 Mars. *Catherine.* 103. Désiré Viger (10), Catherine Moitié, — Louis Robert, Marie-Charlotte Etienne (No. 87).

11 Août. *Marie.* 107. Jacques Bourdon. Marie Ménard, — Jean Quenet, Catherine Fortier (No. 17).

5 Déc. *Michel.* 109. Jac. Viau-*Lespérance*, Me.-Mad. Plouart, — Michel Dubuc, Mad. Chrétien, *f. de Pr. Chicoine*

1676

15 Jan. *Marie-Marthe.* 111. Jean Gazaille, Jeanne Touzé, — Jean Duval, Marie Desveaux (No. 10).

9 Avril. *Nicolas.* 116. Pierre Charron, Catherine Pilliart *ou Pillet-Pillard*, — Nicolas Bonet, Madeleine Vallé.

9 Avril. *Catherine.* 117. Chr. Laurent *dit Champagne*, Marie Petit, — Jean Bonet, Cat. Charron, *fille de Pierre.*

30 Août. *Geneviève.* 124. Pr. Boucher, Jeanne Crevier, — Chs. Basire, *seig. de Lachenaye*, Marg. Nicolet (No. 27).

13 Déc. *Pierre.* 127. Pierre Chicoine, *seig. de Bellevue*, Mad. Chrétien, — Jean Robert, Anne Foubert (No. 82.)

1677

16 Fév. *Catherine.* 131. Charles Edeline, Jeanne Braconnier, — Jean Petit, Catherine Isambert (No. 82).

17 Fév. *Barbe.* 132. Claude Jodouin, Anne Thomas, — François Bois, Barbe Barbier, *fille de Gilbert Barbier* (11).

26 Fév. *Jean-Baptiste.* 133. Pr. Larrivée, Denise Beauchamp, — Jean Lafond, Je. Beauchamp, *fille de Jacques.*

29 Mars. *Anne.* 136. Claude Pastourel *dit Lafranchise*, Marie Leclerc, — Nic. Le Baron, Marie Chauvin (No. 9).

22 Avril. *Pierre.* 137. Vincent Monceau, Me.-Anne Beaumont, — Pierre Rivière, Marie Deshaies.

23 Avril. *Charles.* 138. J.-Bte. Le Gardeur (No. 27), Marg. Nicolet, — Charles Basire (No. 121), (13), Je. Crevier.

11 Juil. *Françoise.* 141. Adrien Senécal, Jeanne Lecomte, — Nicolas Senécal, Françoise Loisel (No. 22).

23 Juil. *Geneviève.* 144. Pierre Ménard, Marg. Deshayes, — Pierre Dextra, Me.-Mad. De Bidquin, f. de J. Bouvet.

384

NOTES.

(1) 1er baptême de français. (2) 1er baptême de garçon.

(3) L'an de n. Seigneur 1670 sont nés deux enfants, le 5 décembre, dè pierre boucher et Jeane Creuier lesquels, estant en péril de mort jay ondoiés—pierre de caumont prestre mission. auxquelles ayant esté apportées à léglise jay donné le 8 de auril 1671 les ceremonies sainctes et imposé le nom.

pierre de caumont prestre mission.

(4) Ancêtre de Sir L.-H. Lafontaine—Sir Lafontaine a laissé, avant de mourir, à sa paroisse natale (Boucherville), un riche crucifix en ivoire, qu'il avait apporté de Rome. Ce crucifix orne le maître autel de l'église de Boucherville et est un magnifique témoignage de l'esprit de foi qui animait ce grand patriote.

(5) Seigneur de Ste. Geneviève, gouverneur de Montréal. Il a donné son nom à l'Ile Perrot, près Montréal.

(6) Ancêtre du R. P. Robert de la compagnie de Jésus.

(7) Ancêtre des Lemire de La Baie-du-Febre et des environs.

(8) Mort subitement, inhumé à Montréal le 8 octobre 1704.

(9) Melle. Jeanne Le Ber, fille de Jacques Le Ber dit Larose et de Jeanne LeMoyne, a vécu recluse, pendant 19 ans, un mois et 28 jours, dans une étroite cellule, en arrière de l'autel de Notre-Dame de Pitié de Montréal, où elle est morte en odeur de sainteté, le 3 octobre 1714, à l'âge de 54 ans, 9 mois moins un jour.

(10) Ancêtre de l'Hon. D. B. Viger, et de M. le command. J. Viger.

(11) Barbe Barbier, fille de Gilbert Barbier et de Catherine de Lavau, mariée à Toussaint Baudry, ancêtre de M. le Juge Baudry; une autre de ses sœurs, nommée Adrienne Barbier, épousa Etienne Truteau, ancêtre de l'auteur de l'Annuaire de Ville-Marie, et une troisième, appelée Marie Barbier, fut la seconde supérieure de la Congrégation de N.D., remplaçant la vénérée Sœur Bourgeois, qui visita Boucherville quelques mois avant sa mort.

1er Mariage—L'an de N.-S. 1670. 21 du mois d'octobre pierre de caumont ay marié ensemble en présence de tesmoins sans aucune proclamation de band par permission de Mgr. levesque de pétrée mathieu binet habitant de Vercher avec marie anne le Roy ce que jay fait appres auoir receu leur mutuel consentement et leur ay donné selon la coutume de léglise la bénediction celebrant la messe en presence de Rene oudin habitant de Vercher René fezeret habitant de Montréal francois rabellant serviteur du dit sieur de Vercher Jacques de la porte habitant de contrecœur.

1ere Sépulture—15 février 1671. L'an de n. S. 1671, charlotte la marque (Lamarche) fame de Jacque Luyssier habitant de Mr. de Varenne est morte en sa maison dans la communion de nostre ste mère léglise catholique apostolique et Romaine. Son corps a esté enterré dans la chapelle de la paroisse de boucheruille sans estre assistée et aydée daucun sacrement faute de prestre.

(signé) pierre de caumont prestre missionnaire.